



AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>



MEMOIRE présenté pour l'obtention du
CERTIFICAT DE CAPACITE D'ORTHOPHONISTE

Par

**FOURNIER Vincent
& LAURET Jeanne-Béatrice**

L'ORTHOPHONIE AU-DELA DES MOTS :
Communication, Pragmatique

Maître de Mémoire

GUILHOT Nicolas

Membres du Jury

LECLERC Caroline

TAIN Laurence

TOPOUZKHANIAN Sylvia

Date de Soutenance

JUIN 2011

ORGANIGRAMMES

1. Université Claude Bernard Lyon1

Président
Pr. BONMARTIN Alain

Vice-président DEVU
Pr. SIMON Daniel

Vice-président CA
Pr. ANNAT Guy

Vice-président CS
Pr. MORNEX Jean-François

Directeur Général des Services
M. GAY Gilles

o Secteur Santé :

U.F.R. de Médecine Lyon Est
Directeur **Pr. ETIENNE Jérôme**

U.F.R d'Odontologie
Directeur **Pr. BOURGEOIS Denis**

U.F.R de Médecine Lyon-Sud
Charles Mérieux
Directeur **Pr. GILLY François
Noël**

Institut des Sciences
Pharmaceutiques et Biologiques
Directeur **Pr. LOCHER François**

Institut des Sciences et Techniques de
Réadaptation
Directeur **Pr. MATILLON Yves**

Comité de Coordination des
Etudes Médicales (C.C.E.M.)
Pr. GILLY François Noël

Département de Formation et Centre
de Recherche en Biologie Humaine
Directeur **Pr. FARGE Pierre**

1. Secteur Sciences et Technologies :

U.F.R. de Sciences et Technologies
Directeur **Pr GIERES François**

IUFM
Directeur **M. BERNARD Régis**

U.F.R. de Sciences et Techniques
des Activités Physiques et
Sportives (S.T.A.P.S.)
Directeur **Pr. COLLIGNON
Claude**

Ecole Polytechnique Universitaire de
Lyon (EPUL)
Directeur **M. FOURNIER Pascal**

Institut des Sciences Financières
et d'Assurance (I.S.F.A.)
Directeur **Pr. AUGROS Jean-Claude**

Ecole Supérieure de Chimie Physique
Electronique de Lyon (CPE)
Directeur **M. PIGNAULT Gérard**

Observatoire Astronomique de
Lyon **M. GUIDERDONI Bruno**

IUT LYON 1
Directeurs **M. COULET Christian et
Pr. LAMARTINE Roger**

2. Institut Sciences et Techniques de Réadaptation FORMATION ORTHOPHONIE

Directeur ISTR
Pr. MATILLON Yves

Directeur de la formation
Pr. TRUY Eric

Directeur des études
BO Agnès

Directeur de la recherche
Dr. WITKO Agnès

Responsables de la formation clinique
THEROND Béatrice
GUILLON Fanny

Chargée du concours d'entrée
PEILLON Anne

Secrétariat de direction et de scolarité
BADIOU Stéphanie
CLERGET Corinne

REMERCIEMENTS

Nous remercions tout d'abord notre maître de mémoire, Nicolas Guilhot, pour son soutien avisé, ses conseils, et sa bonne humeur.

Merci à Marie Sautier et à Julien Lamy pour leur aide inestimable, et leur présence.

Merci à la bibliothécaire du département de psychologie de l'Université Toulouse II Le Mirail, pour s'être opposée à sa hiérarchie afin de nous permettre d'accéder à certains documents.

Merci à tous ceux qui ont pu contribuer à ce mémoire, de près ou de loin.

A l'ouverture d'esprit !

SOMMAIRE

| | |
|---|-----------|
| ORGANIGRAMMES | 2 |
| REMERCIEMENTS | 4 |
| SOMMAIRE | 5 |
| INTRODUCTION | 7 |
| PARTIE THEORIQUE | 8 |
| I. LE SYSTEME DES PROFESSIONS | 9 |
| 1. <i>Un système concurrentiel</i> | 9 |
| 2. <i>L'appropriation de juridictions</i> | 9 |
| II. L'ETUDE SCIENTIFIQUE DE L'HUMAIN..... | 11 |
| 1. <i>La connaissance entre immédiat et médiation</i> | 12 |
| 2. <i>Homme ou animal : le seuil de l'humain</i> | 14 |
| 3. <i>Langage et communication</i> | 16 |
| 4. <i>Evolutions des légitimités</i> | 17 |
| III. PRAGMATIQUE : DU CODE A L'INFERENCE..... | 18 |
| 1. <i>La sémiotique définit la pragmatique</i> | 19 |
| 2. <i>Les actes de langage : un concept fondateur</i> | 19 |
| 3. <i>Grice : les maximes conversationnelles</i> | 20 |
| 4. <i>De l'interprétation dans la communication : le principe de pertinence</i> | 21 |
| 5. <i>Avènement du concept scientifique de pragmatique</i> | 22 |
| 6. <i>Conclusion</i> | 23 |
| PROBLEMATIQUE ET HYPOTHESES | 24 |
| I. PROBLEMATIQUE..... | 25 |
| II. HYPOTHESES | 25 |
| PARTIE EXPERIMENTALE | 26 |
| I. LA POSTURE SOCIO-HISTORIQUE..... | 27 |
| 1. <i>Motivations initiales et neutralité axiologique</i> | 28 |
| 2. <i>S'extraire du sens commun et construire son objet</i> | 30 |
| 3. <i>Problématiser</i> | 30 |
| II. CHOIX DE LA TECHNIQUE D'ENQUETE ET DES SOURCES..... | 31 |
| III. METHODE D'ANALYSE | 32 |
| 1. <i>Renoncer à la preuve</i> | 33 |
| 2. <i>Une mise en contexte</i> | 33 |
| 3. <i>Lecture et relecture, méthode des tas</i> | 34 |
| 4. <i>Analyse chiffrée</i> | 34 |
| IV. LIMITES DE NOTRE METHODOLOGIE..... | 34 |
| 1. <i>Biais d'interprétation</i> | 35 |
| 2. <i>Un corpus uniquement écrit</i> | 35 |
| PRESENTATION DES RESULTATS | 37 |
| I. LE SUJET ENTRE PHYSISME ET SCIENCES HUMAINES (1963-1980)..... | 38 |
| 1. <i>Crise du structuralisme et multiplicité des approches</i> | 38 |
| 2. <i>Physisme, positivisme et primat du langage oral</i> | 39 |
| 3. <i>Constructivisme en orthophonie : communication et psychanalyse</i> | 41 |
| 4. <i>Crise de légitimité de la psychanalyse, recentrement sur le physisme</i> | 43 |
| II. POSITIVISME, PRAGMATIQUE ET COMMUNICATION (1980-2010) | 44 |
| 1. <i>Montée du positivisme</i> | 44 |
| 2. <i>Communication, pragmatique : des déictiques à la théorie de l'esprit</i> | 46 |
| 3. <i>L'articulation communication-positivisme</i> | 49 |
| 4. <i>L'hyper communication</i> | 51 |
| 5. <i>Impacts sur la pratique orthophonique</i> | 52 |

| | |
|--|------------|
| III. UN NOUVEAU VIRAGE ? (2007-2010) | 53 |
| DISCUSSION DES RESULTATS | 56 |
| I. LA PUISSANCE DE TRADUCTION DU RESEAU CONCEPTUEL ORTHOPHONIQUE | 57 |
| 1. <i>S'extraire et se différencier des psy</i> | 57 |
| 2. <i>Les qualités stratégiques du concept de pragmatique</i> | 59 |
| 3. <i>Caractéristiques communes des conquêtes juridictionnelles</i> | 61 |
| II. CONQUETES ET EXTENSIONS JURIDICTIONNELLES | 61 |
| 1. <i>Les cérébrolésés droits</i> | 62 |
| 2. <i>Dysphasie sémantique-pragmatique ou trouble pragmatique</i> | 63 |
| 3. <i>L'autisme / les psychoses</i> | 66 |
| 4. <i>Les troubles neurologiques</i> | 67 |
| III. LA MENACE DES NEUROPSYCHOLOGUES ? | 68 |
| IV. L'EXTENSION DE L'ORTHOPHONIE : LIMITES ET PERSPECTIVES | 69 |
| 1. <i>La liberté d'action immanente à l'orthophonie</i> | 69 |
| 2. <i>Les motivations d'une extension</i> | 70 |
| 3. <i>Limite(s) de l'extension orthophonique?</i> | 71 |
| 4. <i>Au-delà des signifiants</i> | 72 |
| CONCLUSION..... | 73 |
| BIBLIOGRAPHIE | 75 |
| ANNEXES..... | 99 |
| ANNEXE I : PROGRAMME DES JOURNEES D'ETUDES CONSACREES A LA « PATHOLOGIE DE LA COMMUNICATION HUMAINE ». LYON, 1980. ISSU DE LA REVUE REEDUCATION ORTHOPHONIQUE N° 115 100 | |
| ANNEXES DES VERSO | 101 |
| VERSO DE LA PAGE 44 : GRAPHIQUE A | 102 |
| VERSO DE LA PAGE 68 : FRISE CHRONOLOGIQUE..... | 103 |
| TABLE DES MATIERES | 104 |

INTRODUCTION

Ce mémoire prend racine dans un questionnement qui nous habite depuis notre entrée dans le monde de l'orthophonie, et qui nous parut fondamentale à la compréhension de notre futur métier : quel est l'objet de cette profession, s'il en est *un* ? Quel(s) dénominateur(s) commun(s) peu(ven)t regrouper tous les patients aux affections si variées qui se côtoient dans nos cabinets? La réponse habituelle à cette question est qu'ils présentent tous un trouble de la communication. Cette réponse nous parut partiellement insatisfaisante : l'orthophonie a étendu ses pratiques à la prise en charge de nombreuses pathologies, des activités logico-mathématiques en passant par la déglutition, les troubles de l'oralité ou de l'alimentation, l'anosmie (atteinte neurologique de l'olfaction), la rééducation vélo-tubaire, etc. Par ailleurs, l'orthophonie prend-elle réellement en charge l'ensemble des troubles de la communication ?

Notre première intention fut d'étudier l'ensemble des extensions du champ de l'orthophonie depuis son origine, et de tenter d'en dénicher les caractéristiques communes... Toutefois devant l'ampleur de la tâche, nous nous sommes restreints à l'exploration de l'extension de la pragmatique. Notre choix s'est donc volontairement limité sur ce domaine qui s'inscrit dans le champ plus large de la communication, et plus encore du fait de son intrication intime avec le concept de communication. De plus, la pragmatique est une théorie d'apparition relativement récente en orthophonie, ce qui devait nous permettre d'en retrouver les premières traces historiques dans notre étude.

Le terme orthophonie « n'évoquait au départ que les défauts de parole des sourds et leur correction » (Borel-Maisonny, 1989, p.3). A l'époque de la reconnaissance officielle de la profession, les orthophonistes sont déjà devenus les « rééducateurs de l'audition, de la parole, du langage et aussi de la voix » (Borel-Maisonny, 1963, p.5). En 2011, l'orthophonie se définit comme la profession dédiée à la prise en charge de l'ensemble des troubles du langage et de la communication. L'histoire de cette évolution est l'objet de ce mémoire : comment l'orthophonie est progressivement allée au-delà des mots, dans la conception de son objet et de son rôle.

Dans notre première partie, nous commencerons par étudier comment les professions étendent leur champ de compétence grâce aux théories qu'elles investissent. Afin d'étudier ces processus en orthophonie et de les contextualiser, nous tenterons de synthétiser les évolutions historiques des recherches portant sur l'humain ainsi que les caractéristiques des positions épistémologiques qui les sous-tendent. Puis nous proposerons de décrire l'évolution de la théorie pragmatique dans ce cadre. Dans une seconde partie nous détaillerons notre méthode d'enquête, fondée sur l'exploration de sources écrites. Puis nous exposerons nos résultats sur l'évolution historique de la conception de la communication qui s'est élaborée en orthophonie. Enfin, nous analyserons l'impact de cette évolution sur le champ de compétence orthophonique.

Chapitre I
PARTIE THEORIQUE

I. Le système des professions

1. Un système concurrentiel

Dans son ouvrage *The system of professions : An essay on the division of expert labor* (1988), Andrew Abbott définit une profession comme un métier mettant en œuvre un savoir abstrait pour résoudre des problèmes humains concrets. Il observe les professions du point de vue de leur *jurisdiction* (c'est-à-dire leur territoire, ou domaine de compétence, qui regroupe les problèmes humains et la prise en charge de ces problèmes), des tâches qu'elles accomplissent, du savoir expert nécessité par ces tâches, et comment des forces de compétitions internes et externes travaillent à faire évoluer tant les juridictions que le travail lui-même, et donc les professions. Abbott montre que les professions sont des systèmes interdépendants. Dans ce cadre, les professions cherchent à exclure les autres professions des juridictions qu'elles détiennent. Cette exclusivité est un objet récurrent de revendication. En conséquence, les professions forment un système, une écologie (Abbott, 2003). En effet, parce que dans son principe « la jurisdiction est exclusive, chaque mouvement dans la jurisdiction d'une profession affecte celle des autres » (Abbott, 1988, p.34). Ainsi, pour étudier l'évolution des professions, il n'est pas suffisant selon Abbott de les étudier individuellement. Le chercheur doit examiner le développement et les relations de toutes les professions pour comprendre celles d'une seule. Une profession « ne peut pas occuper une jurisdiction sans soit la trouver vacante soit se battre pour elle » (p.86). Ainsi, à moins qu'une jurisdiction ne soit « libre » (par exemple quand un problème est récemment apparu, pour des raisons techniques ou encore des évolutions sociétales), une profession doit entrer en conflit avec d'autres pour obtenir une jurisdiction. C'est pourquoi « les modifications de jurisdiction entraînent inévitablement des luttes interprofessionnelles » (p.89).

2. L'appropriation de juridictions

Abbott montre l'importance de l'abstraction, ou encore ce qu'il nomme *système de savoirs (professionnels) abstraits* (plus prosaïquement les concepts théoriques utilisés par les professions) dans la compétition juridictionnelle. On peut dire que la référence à ce système de savoirs abstraits est l'arme principale du conflit juridictionnel selon Abbott. L'abstraction est le moteur de la compétition. En exploitant un savoir abstrait, les professions peuvent revendiquer leur compétence à s'occuper de certaines tâches spécifiques, et entrer en conflit avec d'autres professions posant des revendications similaires. Le pouvoir des professions à étendre leur domaine cognitif, et donc leur jurisdiction, dépend de leur utilisation du savoir abstrait qu'elles se sont approprié, pour annexer de nouvelles ères de travail, et les définir comme les leurs. On peut dire que l'extension de l'orthophonie à la thérapie des troubles de la communication a effectivement provoqué ce type de conflit, principalement avec les psychologues cliniciens dont les troubles de la communication constituent une jurisdiction traditionnelle (sous d'autres appellations et différemment conceptualisés). Ce conflit est relevé par Prud'homme (2003) qui relate que certaines orthophonistes « considèrent que les

prétentions des psychologues sur le champ de la "communication" empiètent sur le territoire de l'orthophonie » (p.75). Les psychologues comme les orthophonistes se réclamant donc parfois du traitement des mêmes problèmes humains, « les frontières disciplinaires avec des psychologues cliniciens, voire avec des psychanalystes, ont toujours constitué un enjeu considérable pour l'autonomisation de l'orthophonie » (Le Feuvre, 2007a, p.71), dans le système concurrentiel des professions. En retour, les professions, via leurs revendications juridictionnelles, ont également un rôle dans la définition même et la conception que l'ensemble de la société peut se faire d'un problème humain. « Les qualités subjectives d'une tâche résultent de la construction actuelle du problème par la profession actuellement "détenant la juridiction" de cette tâche » (Abbott, 1988, p.40). Ainsi, l'orthophoniste,

en formulant sous forme de problèmes de santé des déviations liées au langage et à la communication, [...] met en scène son propre rôle en s'imposant comme le spécialiste à qui il revient d'encadrer la résorption de ces déviations, se rendant ainsi incontournable au sein du système de santé [...]. De ce point de vue, l'imposition de son expertise en ce domaine constitue autant une conquête professionnelle qu'un fait médical. (Prud'homme, 2003, p.4)

La compétition interprofessionnelle part donc de l'abstraction, principalement sous la forme d'un *réductionnisme* du problème concerné. La notion de réductionnisme chez Abbott peut se résumer comme la redéfinition, par une profession, d'un problème à partir d'une abstraction qui relève de la juridiction de cette profession réductionniste. Abbott illustre par exemple ce point avec l'annexion par la médecine du problème que représentent les enfants *turbulents*, grâce au concept d'hyperactivité (la médecine redéfinit le problème au moyen d'abstractions d'ordre biologique relevant de sa juridiction, ce qui lui permet d'étendre sa juridiction à ce problème). La sociologie de la traduction propose une approche congruente sur ce point, en ce qu'elle considère ce type de phénomènes comme un cas particulier de *traduction*, c'est-à-dire l'attribution d'une chaîne causale entre des énoncés, dans une recherche de pouvoir (Callon & Latour, 2006, pp.25-26). Le réductionnisme peut donc s'analyser comme une forme particulière de traduction. Un exemple de traduction opérée dans le champ orthophonique est l'apparition du concept de dysphasie sémantique-pragmatique. En effet, « l'extension du concept [de dysphasie] aux troubles "sémantiques-pragmatiques" permet aussi aux orthophonistes de qualifier [...] de dysphasiques des enfants naguère identifiés comme autistes, s'appropriant ainsi une clientèle qui jusque là leur échappait » (Prud'homme, 2003, p.104). On peut donc dire que l'appropriation de concepts scientifiques (telle la pragmatique) a permis à l'orthophonie « de traduire en termes de langage et de communication un nombre accru de problèmes » (Prud'homme, p.124), et ce à des fins de conquêtes juridictionnelles.

Abbott (1988) fait remarquer que « d'une façon étrange, les professions relativement moins organisées ont certains nets avantages dans la compétition » (p.83). Il ne s'agit pas ici d'organisation institutionnelle, mais de l'organisation « cognitive » de ces professions autour de leur objet. Ainsi, « parce qu'elles manquent d'un point central clair et peut-être d'une structure cognitive clairement établie, elles sont libres de se déplacer vers les tâches disponibles » (p.83). En particulier sur le lieu de travail où les professions se côtoient, les professions ayant un cadre souple sont donc avantagées dans la compétition juridictionnelle. Ainsi, les définitions des termes *langage* et *communication* en orthophonie demeurent relativement souples, ce qui leur confère une potentialité plus grande de traduction. On peut estimer qu'afin « de permettre l'unification

sous un seul concept d'une variété de pathologies, telles que celles impliquées dans le bégaiement, les troubles de l'audition et les atteintes neurologiques » (Phillipe, 2007, p.36), l'orthophonie a eu besoin d'élargir les concepts de langage et de communication qui fondent sa juridiction, « le domaine d'intervention de l'orthophonie s'est ainsi progressivement [...] étendu à l'ensemble des troubles de la communication [...] quelle que soit leur origine » (p.36). « Cette évolution [...] reflète la stratégie progressive d'extension des limites de la "clôture" ou du "marché" de l'orthophonie [...] impulsée par les organismes représentatifs de la profession » (Le Feuvre, 2007b, p.42). Abbott mentionne également d'autres processus contribuant à la capacité d'extension juridictionnelle d'une profession. Ainsi, plus une profession est organisée, plus ses différents modules fonctionnent à l'unisson, de façon cohésive, plus elle est efficace à revendiquer des juridictions. Callon et Latour diront que « pour croître, il faut enrôler d'autres volontés en traduisant ce qu'elles veulent et en réifiant cette traduction de manière à ce qu'aucune d'elles ne puisse plus vouloir autre chose » (2006, p.28). Enfin, Abbott relève l'importance du prestige associé aux valeurs de scientificité des systèmes de savoir. Aussi, « la capacité d'une profession à maintenir sa juridiction repose en partie dans le pouvoir et le prestige de son savoir académique » (p.54). La revendication d'appartenance à tel ou tel courant théorique se révèle donc un facteur important de pouvoir et de force au sein du système des professions.

Afin d'analyser la dynamique des conquêtes juridictionnelles qu'a réalisées l'orthophonie dans le champ de la communication, il importe donc d'étudier l'évolution des abstractions qu'elle s'est appropriées, la formation de son *système de savoirs professionnels abstraits* dans ce domaine. Pour en situer le contexte, nous allons donc sommairement présenter l'évolution globale de la légitimité et donc du prestige social associés aux différentes conceptions de l'étude scientifique de l'humain (puisque c'est de l'humain que l'orthophonie s'occupe) dans la seconde moitié du XXe siècle, ainsi que l'évolution plus spécifique du concept de pragmatique, concept qui s'est développé après la naissance de l'orthophonie, « nouveau savoir abstrait, donc professionnalisable » (Abbott, 2003, p.29) dont nous postulons qu'il a grandement contribué à l'élaboration du système de savoirs que l'orthophonie s'est constitué à propos de la communication.

II. L'étude scientifique de l'humain

Une façon assez banale de traiter cette question serait d'observer que les sciences dites *humaines* (psychanalyse, anthropologie, sociologie, linguistique) ont connu l'apogée de leur succès et donc de leur légitimité durant les décennies 1960-1970 en France. Leur déclin au début des années 1980 correspond à la montée en puissance d'autres disciplines que l'on peut grouper sous les bannières croisées de la neurologie et de la psychologie expérimentale ou cognitive, auxquelles sont généralement attachées aujourd'hui les valeurs de légitimité scientifique dans l'étude de l'humain. Aucune de ces disciplines scientifiques n'a disparu, ni n'est également *apparue* à proprement parler durant cette période (bien que certaines branches en évoluant ou en se segmentant, se baptisent de nouveau). Ce qui varie à proprement parler du point de vue sociologique en dehors de leurs évolutions théoriques internes, ce sont leur degré de légitimité, de prestige, et donc accessoirement leur nombre de partisans et le pouvoir qu'elles confèrent à ceux qui s'en réclament.

On peut opposer sciences dures et sciences humaines. Pourtant cette dichotomie est partiellement insatisfaisante (les mouvements neuropsychologiques et cognitivistes sont-ils des *sciences dures humaines* ? Et en quoi les sciences humaines sont-elles *molles* exactement ?). Une autre distinction nous est apparue plus pertinente pour notre analyse : celle opposant les *épistémologies constructiviste* et *positiviste*. Constructivisme et positivisme sont deux positions épistémologiques qui se sont historiquement opposées et combattues tout au long du XXe siècle. Bien entendu, nombre de chercheurs ou de praticiens ont pu intégrer à leur positionnement leurs apports conjugués, certains peuvent même affirmer aujourd'hui que cette dichotomie historique de la relation au savoir et au monde se doit d'être dépassée (Nguyen-Duy & Luckerhoff, 2007). Néanmoins, du fait de la prégnance de cette opposition dans les débats scientifiques du XXe siècle et donc de l'impact qu'elle a pu avoir dans la structuration des représentations de ceux qui ont pu y prendre part, cette opposition nous est apparue comme un outil pertinent d'analyse des positions épistémologiques sous-jacentes aux discours tenus dans les articles que nous allions étudier. Nous les présenterons ici sous leurs formes typiques, en deux pôles extrêmes, voire caricaturaux.

1. La connaissance entre immédiat et médiation

On peut faire remonter l'opposition entre ce que nous nommons positivisme et constructivisme aux débats sur la genèse de la connaissance scientifique et sur les critères de sa validité ou de sa véracité qui occupent depuis plusieurs siècles la philosophie, l'épistémologie et les sciences.

Fondamentalement, le positivisme « conçoit l'appréhension de la réalité du monde à partir d'une position qui s'en tient strictement aux faits, conçus comme indépendants du sujet qui les perçoit, et qui énonce donc un postulat d'identité entre objet perçu et objet réel » (Ciccone, 1998, p.27). A l'extrême, l'épistémologie positiviste se base sur le réalisme, qui correspond à la tendance naturelle de l'homme à considérer qu'il a ou qu'il peut avoir un accès immédiat à la connaissance des choses, que ce soit au moyen de dispositifs techniques (microscopes, potentiomètres, etc.) ou non. Précisons que nous entendons par expérience immédiate ce qui est immédiatement conçu comme tel par la conscience, et non pas seulement ce qui relèverait de la sensorialité. « L'idéal de connaissance réaliste implique qu'il n'y a de connaissance qu'une connaissance indélébile et présentant la réalité telle qu'elle est en soi » (Schotte, 1998, p.90).

On retrouve cet idéal chez les philosophes classiques (Descartes, Spinoza) qui étaient « à la recherche d'une vérité qui soit "fondée" hors le doute, [...] à l'image de la chose à connaître ; [...] ils visent la chose en soi » (pp.18-19). Ils recherchent les moyens d'obtenir « une conformité inconditionnelle » (p.19) entre les énoncés et la réalité. Cette conformité se fonde chez les philosophes empiristes sur l'expérience sensible. Chez un philosophe idéaliste comme Descartes, elle provient au contraire de la pensée, don du Créateur. « Descartes [...] ne peut croire que Dieu, qui l'a créé en même temps que ses idées innées, le trompe » (p.36). Les philosophes classiques empiristes et idéalistes s'opposent donc sur l'origine de l'adéquation des choses et des énoncés, mais s'accordent tacitement sur sa possibilité. Kant marquera une rupture en affirmant l'impossibilité d'une connaissance de la chose en soi, mais « la théorie classique empiriste de la connaissance ne s'arrête pas avec Kant » (p.90). Le positivisme naît à proprement parler avec les travaux d'Auguste Comte qui publie à partir de 1830 son *Cours de philosophie positive*.

Comte veut extraire le projet de la connaissance de toute considération métaphysique ou littéraire. Tout en niant la possibilité d'une connaissance de la chose en soi, de l'accès à son essence (de l'ordre du métaphysique), il défend pourtant la possibilité d'un accès à la vérité des choses via l'étude empirique ou expérimentale. Ainsi

on donne par extension le nom de positivisme à des doctrines qui se rattachent à celle d'Auguste Comte ou qui lui ressemblent, [...] et qui ont pour thèses communes que seule la connaissance des faits est féconde ; que le type de la certitude est fourni par les sciences expérimentales ; que l'esprit humain [...] n'évite le verbalisme ou l'erreur qu'à la condition de se tenir sans cesse au contact de l'expérience et de renoncer à tout a priori ; enfin que le domaine des "choses en soi" est inaccessible, et que la pensée ne peut atteindre que des relations et des lois (Lalande, 1926, pp.792-793).

Le positivisme se développe ensuite dans le néopositivisme, qui postule « qu'un énoncé n'est "vrai" qu'à condition de reposer, en définitive, sur un langage qui manifeste adéquatement le contact sensible d'un individu aux choses » (Schotte, 1998, p.91). Les néopositivistes veulent ainsi fonder un « "langage de base" qui serait un reflet de l'expérience ou de l'observable » (p.91). Rudolph Carnap développe une théorie de la constitution des concepts grâce à laquelle « toutes les sciences [...] pourraient être réécrites [...] tous les concepts scientifiques [...] réduits à "des concepts radicaux renvoyant au donné, au contenu de l'expérience immédiate" » (pp.91-92).

Selon l'idée directrice du positivisme, héritée de Comte, ne peut être un objet de connaissance scientifique que ce qui est observable et mesurable dans l'expérience empirique. Aujourd'hui, le positivisme « postule l'objectivité du savoir scientifique » (Ciccone, p.18). Il est particulièrement représenté dans le champ des sciences de la nature, où il est souvent considéré que « les concepts scientifiques correspondent à des réalités factuelles » (Braspenning, 2002, p.315). Le constructivisme estime pour sa part qu'il réside dans l'épistémologie positiviste un paradoxe : la connaissance serait basée sur des « faits », quand la connaissance de la chose en soi, de la vérité des choses (et donc des faits) est inaccessible. Or, le constructivisme échappe, lui, à ce problème, car dans cette épistémologie, l'idée d'un réel indépendant de l'esprit n'a pas de sens. On bute alors sur d'autres difficultés, notamment celle de l'objectivité de la connaissance.

Les prémices du constructivisme se retrouvent chez Kant. L'épistémologie constructiviste se développe plus particulièrement au XXe siècle, sous l'influence des sciences humaines et de l'épistémologie. Ces disciplines étudient les fondements de cet écart fondamental entre connaissances et réel. Le constructivisme, comme le positivisme, rejette la métaphysique dans le projet de la connaissance, mais aussi, dans l'étude de l'humain, la physique. Le constructivisme pose la connaissance de l'humain dans un niveau qui lui est propre, ni transcendant (métaphysique), ni « transdescendant » (physique) (Gusdorf, cité par Quentel, 2007, p.53). Les sciences humaines posent le rapport de l'homme au réel comme médiatisé par son propre fonctionnement, qui construit de façon implicite (ou inconsciente) ses représentations, et donc lui interdit tout accès immédiat au réel. Dans cette épistémologie, « rien ne va de soi. Rien n'est donné. Tout est construit » (Bachelard, cité par Quentel, p.41). Ainsi, la linguistique structurale, avec Saussure (1916), produit une théorie du signe linguistique, qui, puisqu'il est arbitraire (sa forme sonore n'est pas motivée, n'est pas en lien avec ce qu'il désigne) et négatif (il est vide, produit différentiel de la structure), ne saurait coller ou correspondre au réel, à une entité définie dans le réel, à une chose en soi. Le découpage du réel en mots et en

concepts varie selon les langues et n'est que le produit de différences internes à la structure, ou système chez Saussure, qui trouve « au lieu d'idées données d'avance, des valeurs émanant du système » (1916, p.162). Ces valeurs « correspondent à des concepts [qui] sont purement différentiels, définis non pas positivement par leur contenu, mais négativement par leurs rapports [...]. Leur plus exacte caractéristique est d'être ce que les autres ne sont pas » (p.162). La sociologie fait, elle, ressortir les déterminismes sociaux qui façonnent l'activité, les croyances et les représentations de l'individu, sans qu'il en ait conscience. Quant à la psychanalyse, elle étudie l'inconscient libidinal et pulsionnel toujours à l'œuvre dans l'homme. Cette notion d'écart entre réel (un monde extérieur inconnaisable) et réalité (ce que se représente le sujet) se retrouve particulièrement exprimée dans la théorisation psychanalytique où « la névrose révèle la toute-puissance des idées (inconscientes), la prédominance de la vie psychique sur la vie réelle. Le névrosé souffre d'une réalité psychique qui prend le pas sur une réalité concrète » (Ciccone, 1998, p.58). Dans cette épistémologie, « l'explication n'est [...] pas dans le monde, mais dans les hypothèses conceptuelles du "causeur" humain » (Jongen, 1993, p.16), lui-même déterminé par des fonctionnements qui lui échappent spontanément.

2. Homme ou animal : le seuil de l'humain

2.1. Positivisme et étude scientifique de l'humain

Le positivisme contemporain promeut les paradigmes biomédicaux (avec les neurosciences) et psychométriques (avec les sciences cognitives), ou encore l'éthologie humaine, qui appliquent à l'homme les méthodologies issues des sciences de la nature, ce qui fait dire à Quentel que « nous assistons depuis trois décennies à l'épanouissement d'un paradigme positiviste qui tend à résorber le registre de l'humain dans les sciences de la nature » (p.10). Pour le positivisme strict, seule l'application des méthodes déjà éprouvées par les sciences de la nature garantit la scientificité des recherches menées. « Dans l'ouvrage *A System of Logic* (1843), considéré par certains comme l'acte de naissance du positivisme, Mill affirme que les sciences sociales et naturelles [...] sont méthodologiquement identiques » (Nguyên-Duy & Luckerhoff, 2007, p.8). Aujourd'hui « certains naturalistes contemporains présentent leur thèse de la même façon [...], les sciences sociales ne peuvent être de bonnes sciences que si elles respectent les standards des sciences de la nature » (p.9). Dans cette optique, Gusdorf écrivait en 1973 : « si la psychologie prétend se présenter comme une science, elle doit [...] se soumettre au nombre et à la mesure ; elle doit devenir une psychométrie » (cité par Quentel, 2007, p.115). La psychométrie permet de comparer un sujet à une norme statistique. Dans une optique médicale clivant le normal du pathologique, mesurer l'écart à la norme d'un comportement peut permettre de diagnostiquer son caractère pathologique.

2.2. Le constructivisme et l'étude scientifique de l'humain

Dans l'épistémologie constructiviste, le réel étant impossible à appréhender directement, la possibilité de produire un discours ou un savoir objectif est interrogée. La plupart des épistémologues modernes ont produit des conclusions allant en grande partie

dans le sens du relativisme (Bachelard, Kuhn, Feyerabend). A l'extrême, certains auteurs défendent un relativisme radical qui nie toute possibilité de construction objective de connaissances. Pour d'autres, plus tempérés, la construction d'un savoir est possible, bien que la vérité des choses nous demeure inaccessible. Cette construction est considérée comme scientifique chez ces auteurs, notamment à partir du moment où l'objet de recherche est construit, et donc s'écarte du sens commun pour produire une forme nouvelle d'intelligibilité. Cela ne peut se faire qu'en luttant contre nos propres représentations issues de la *doxa* (le sens commun). Il en est ainsi en sociologie où « le fait est conquis contre l'illusion du savoir immédiat » (Bourdieu, Chamboredon & Passeron, cités par Quentel, 2007, p.46). La psychanalyse travaille à déceler sous les évidences partagées une logique inconsciente bien différente du manifeste. Saussure initie sa linguistique par une rupture d'avec le sens commun. Il propose une définition négative du signe, une vision de la langue radicalement opposée à sa conception usuelle. La théorie structurale née des travaux de Saussure se répand dans l'ensemble des sciences humaines en particulier dans les années 1960. Conception construite, non doxique et systématisable, le structuralisme a alors constitué un argument fort de scientificité. Parallèlement, le constructivisme critique le réalisme positiviste, qui amènerait à user du sens commun comme de vérités premières, « dissimulant sous l'ingéniosité des computes et des tests [...] l'impuissance à poser en termes autres que familiers le problème afférent de la causalité » (Gagnepain, 1990, p.12).

En 1962 *La structure des révolutions scientifiques* de Kuhn (1993) contredit toute vision cumulative du savoir scientifique, affirme la contingence de ce dernier, et impulse un déploiement des thèses relativistes (Delas & Milly, 2009). Le relativisme critique ainsi la croyance des sciences de la nature en l'objectivité de ses résultats. A l'extrême, certains auteurs vont même jusqu'à dire qu'il n'existe de sciences *qu'humaines*, puisque toutes produites par l'homme. Selon cette position, ce qui est primordial d'analyser en amont dans la construction des savoirs scientifiques, c'est l'impact de notre propre fonctionnement psychique sur notre façon d'appréhender le monde, qui ne nous serait aucunement extérieur, et ce même dans les sciences dites dures (Quentel, 2007). Ici encore la possibilité d'un accès au réel et donc à l'objectivité est remise en cause.

Face aux conceptions positivistes qui tendent à assimiler l'étude scientifique de l'homme à une sous-discipline (parmi d'autres) des sciences de la nature, les tenants des sciences humaines opposent principalement deux attitudes, l'une *humaniste*, l'autre *constructiviste*. L'humanisme affirme que l'homme ne saurait se résumer à des résultats scientifiques, ni se plier à cette forme de théorisation, l'homme serait irréductible à la science. Une partie des psychanalystes par exemple, estiment que la psychanalyse n'est pas une science. Ainsi humanisme et positivisme se sont souvent opposés. Pour autant, on peut dire qu'ils partagent une vision congruente de la science. Ce qui est *naturel* ou biologique chez l'homme peut être objet de science, et non son au-delà. Au final, humanisme et positivisme ne s'opposent qu'en apparence. Les tenants du constructivisme critiquent ainsi également la position humaniste, bien que les deux tendances se retrouvent au sein des sciences humaines et cohabitent (l'une les considérant scientifiques, l'autre non). Les constructivistes affirment quant à eux que l'homme constitue bien un objet scientifique, mais un objet particulier, nécessitant pour être étudié tout un ensemble de dispositifs méthodologiques spécifiques (Quentel, 2007).

Si on veut faire des sciences de l'homme, il faut traiter l'homme comme on traite l'objet de nature tout en respectant sa spécificité, c'est-à-dire le seuil différentiel. [...] notre animalité à nous nous permet des choses

auxquelles le chimpanzé n'a pas accès. Et c'est précisément à cette différence-là qu'il faut consacrer la réflexion. (Gagnepain, 1994, p.19)

Critique est donc faite au positivisme d'ignorer ce qui spécifie l'humain, à savoir ce qui le différencie des autres espèces vivantes :

La psychologie expérimentale, par exemple, s'intéresse surtout à des questions comme la motricité, les réactions émotives, les processus sensoriels, la perception, l'apprentissage et la mémoire : elles ne sont aucunement propres à l'humain ; ce qui, en revanche, spécifie le fonctionnement de celui-ci dans chacun de ces domaines échappe totalement à l'investigation du psychologue expérimentaliste (les seuls seuils dont il peut faire état sont d'ordre quantitatif) (Quentel, p.115).

La psychométrie et les dispositifs d'objectivation dont usent les positivistes sont critiqués car « l'intérêt de l'objet à construire le cède alors à l'intérêt qu'on porte à la façon de le traiter » (Gagnepain, 1990, p.6). Dans l'épistémologie constructiviste, la connaissance est donc avant tout un produit humain, contrainte par les médiations humaines qui participent à sa construction.

3. Langage et communication

La question du langage est traitée éminemment différemment selon l'épistémologie que l'on choisit, et fait l'objet d'une variété de théories dont la dichotomie ici proposée ne peut évidemment rendre compte. Néanmoins, dans notre optique, on peut remarquer que le concept de *langage* est un terme issu de la *doxa*, du sens commun. De fait, les tenants du positivisme (et dans le champ scientifique ils sont bien entendu loin d'être les seuls à le faire) usent généralement du terme *langage* comme s'il s'agissait d'un concept heuristique, utilisable tel quel comme prémices d'un raisonnement ou d'une étude. Le positivisme a tendance à considérer le langage comme un système symbolique proche d'une nomenclature plus ou moins adéquate et imparfaite (notamment dans l'usage scientifique des concepts), en tout cas comme une forme de *code* particulier, plus ou moins transparent. Le positivisme contemporain, notamment via l'éthologie animale et humaine, tend à résumer sous le terme *langage* tout code signifiant établi entre des individus (encore une fois, la spécificité du code humain est souvent moins mise en avant que sa similarité avec les codes animaux, ou encore informatiques). Le langage y est avant tout un moyen de communication d'informations.

Dans l'épistémologie constructiviste, la vision du langage est toute différente. Saussure, pour spécifier l'objet linguistique, commence par rejeter le concept de *langage*, qu'il juge trop vaste, doxique, et donc impropre à devenir un concept scientifique. En prenant l'exemple du mot *nu*, il cite les diverses manières dont on peut le considérer : « comme son, comme expression d'une idée, comme correspondant du latin *nudum*, etc. Bien loin que l'objet précède le point de vue, [...] c'est le point de vue qui crée l'objet » (De Saussure, 1916, p.23). C'est pourquoi, rejetant l'objet langage, il lui préfère l'objet langue : « elle est un objet bien défini dans l'ensemble hétéroclite des faits de langage » (p.31) et lui semble en conséquence un objet scientifique, en ce sens qu'isolable et procédant de contraintes spécifiques. « Saussure pose le principe d'autonomie de la langue » (Laisis, 2003, p.64). Et c'est pourquoi c'est sur elle qu'il construit sa linguistique : « le langage est multiforme et hétéroclite ; à cheval sur plusieurs domaines,

à la fois physique, physiologique et psychique [...] on ne sait comment dégager son unité. La langue, au contraire, est un tout en soi et un principe de classification » (De Saussure, p.25). Saussure conçoit ensuite la langue à l'encontre du sens commun : « il y a d'abord la conception superficielle du grand public : il ne voit dans la langue qu'une nomenclature [...], ce qui supprime toute recherche sur sa nature véritable » (p.34). A l'inverse d'une nomenclature pleine de choses à désigner, il propose une conception négative du signe, et émet l'hypothèse d'un système (qui deviendra la structure, et le structuralisme) : « des synonymes comme *redouter*, *craindre*, *avoir peur* n'ont de valeur propre que par leur opposition; si *redouter* n'existait pas, tout son contenu irait à ses concurrents » (p.160), « dans la langue, il n'y a que des différences sans termes positifs » (p.166).

Certains constructivistes contemporains vont également critiquer la conception d'un langage équivalent à un moyen de communication, estimant que la confusion des deux termes passe sous silence la question de leur nature, et constitue un raccourci épistémologique. Jongen (1993) par exemple estime que

concevoir le langage humain comme un moyen de communication, c'est répondre à une question "instrumentale" : A quoi sert le langage? [...] la question vient du savoir idéologique, [...] d'une conception langagière empruntée au savoir coutumier [...]. Dans cette conception, le langage est expliqué non par rapport à la question de l'inhérence de ce qu'il est, mais par rapport de ce à quoi il "sert". Une linguistique qui interroge le langage en termes de fonction communicative est une linguistique qui, loin de poser la question de la logique langagière (Qu'est-ce que dire?), se contente de l'évidence indiscutée d'un questionnement qui confond langage et communication. [...] Ainsi toute science exige un deuil du réel, c'est-à-dire une mise en question du savoir idéologique. (p.13)

4. Evolutions des légitimités

Les années 1960-1980 ont représenté « un âge d'or » (Quentel, 2007, p.139) pour les sciences humaines et le constructivisme, dont la légitimité scientifique est alors à son apogée. Nombre d'ouvrages fondateurs paraissent alors. En sociologie, Bourdieu atteint un large public (*Les héritiers* (1964), *La reproduction* (1970)). Les thèses de Lévy-Strauss en anthropologie connaissent le même succès. En psychanalyse, c'est l'heure de gloire de Lacan avec ses *Ecrits* (1966), mais aussi de Bettelheim avec *La forteresse vide* (1967), ou encore de Dolto qui répondait aux auditeurs de France-Inter de 1976 à 1978 et qui connut un grand succès public. « Ces années 1960-1980 furent celles d'une véritable explosion de la psychanalyse à travers les différents domaines de la connaissance et d'un engouement des médias – presse, radio, cinéma et télévision – qui atteignit son apogée au décours de la crise mondiale des mouvements étudiants de 1968 » (De Mijolla, 2008, p.800). Ainsi « Jacques Lacan attira autour de lui l'intelligentsia française » (p.801) (on retrouve par exemple régulièrement dans le public de ses séminaires Jakobson qui était alors parmi les plus éminents linguistes mondiaux). D'une manière générale, le structuralisme fut l'argument fort de revendications de scientificité et donc de légitimité des sciences humaines à cette époque. La linguistique était alors considérée comme la « discipline pilote des sciences humaines : elle avait [...] trouvé son objet [...] mais également sa méthode (structurale en l'occurrence) » (Quentel, pp.32-33). De même, les psychanalystes firent la « promotion d'une psychanalyse structuraliste

qu'ils pouvaient enfin qualifier de scientifique » (De Mijolla, p.801). Le positivisme est alors ardemment critiqué, en particulier toute forme de psychométrie, et la notion de norme (*Histoire de la folie à l'âge classique* (1971) de Foucault, mouvement de l'antipsychiatrie).

Le déclin de légitimité des sciences humaines et du constructivisme s'opère au début des années 1980. On peut en partie lier ce phénomène au déclin du structuralisme (dont on observe les prémices dès la fin des années 1960), et au désaveu de la psychanalyse. Du fait de son succès, la psychanalyse avait infiltré l'ensemble des lieux de réflexion sur l'humain. « Une forme d'impérialisme s'en est également suivie et, socialement, on comprend que Freud ait à son tour suscité le rejet » (Quentel, 2007, p.12). Lacan meurt en 1981. « Les projecteurs de l'actualité paraissant se tourner vers les thérapies comportementales et les progrès de la pharmacologie, certains se sont empressés de proclamer » la fin de la psychanalyse (De Mijolla, p.805). Le structuralisme (linguistique notamment), est rejeté par les nouvelles générations de chercheurs qui y voient une impasse. Ils se tournent vers d'autres théories, en particulier celles venues des Etats-Unis, dont le prestige et le pouvoir s'accroissent, et où le positivisme a quasiment toujours constitué la mouvance dominante dans le champ du savoir.

Ainsi, à partir des années 1980 vont s'épanouir dans l'étude de l'humain les paradigmes positivistes. La légitimité change de camp, les valeurs à produire pour justifier de la scientificité de son approche évoluent, Chamak (2004) prend l'exemple des psychologues qui « ont cherché dans la collaboration avec les informaticiens, à introduire une rigueur formelle dans les sciences sociales, et ont tenté ainsi d'accroître le prestige de leur discipline ». La linguistique structurale est enterrée, la psychanalyse largement critiquée (on pensera à la polémique qui suivit la parution du *Livre noir de la psychanalyse* en 2005). La sociologie, où le débat entre positivisme et constructivisme a toujours été important, voit son prestige décliner plus lentement, et tente d'épouser cette évolution en partie, avec l'apparition de la sociologie cognitive. La linguistique dorénavant implosée en sciences du langage fait une large place à la psychologie cognitive, aux neurosciences.

III. Pragmatique : Du code à l'inférence

Dans ce mémoire, nous posons un constat de base selon lequel l'orthophonie inclut actuellement la pragmatique dans son analyse théorico-clinique de la communication. Notre attention se porte sur la pragmatique dont nous aimerions reconstituer l'évolution et cerner les raisons qui pourraient légitimer sa présence en orthophonie. Pour ce faire, il faut définir notre objet d'étude et donc tenter de répondre à la question : *qu'est-ce que la pragmatique ?*

Mais avant tout, qu'entend-on par *pragmatique* en orthophonie? Si l'on se réfère au dictionnaire d'orthophonie de Brin, Courier, Lederlé, et Masy, une définition plutôt diffuse y est donnée : « la pragmatique s'intéresse à ce qui se passe lorsqu'on emploie le langage pour communiquer » (p.201, 2004). Pour l'explicitier, les auteurs ont recours à des notions comme : paramètres linguistiques et extralinguistiques, énonciation, énoncé, discours, actes de langage, contexte, etc. Mais la définition s'avère peu claire et vaste, pour qui n'est pas initié à cette terminologie. Ces notions sont effectivement issues de domaines variés, la pragmatique étant, pour l'orthophonie, une « étude scientifique émanant de la philosophie, de la sociologie et de la linguistique » (p.201). Et en

particulier, Brin et al. relatent la source principale de la pragmatique : la philosophie du langage.

Un préalable théorique s'impose alors : pour comprendre la pragmatique en orthophonie, il nous faut revenir sur les concepts fondateurs. Ce qui conduit notre analyse à tisser un simple canevas de son évolution, depuis sa vision codique jusqu'à une vision plus inférentielle. *Codique* fait référence à un système logique organisé où chaque symbole renverrait, par convention, à une seule signification. Le sens y serait donc donné d'emblée. Avec le principe d'inférence, le sens effectif se construit à partir d'opérations préalables ; il est le fruit d'une interprétation. Notre objectif reste vaste car il tend à présenter un objet mouvant, éclectique et apparemment incommensurable, qui trouve différentes lectures. Pour cerner les origines historiques de la pragmatique, nous abordons les points clés de sa constitution que sont : la philosophie du langage ordinaire, la sémiotique, la question des actes de langages, l'idée de règles d'efficacité de la conversation, ou « maximes conversationnelles » (Grice), le principe de pertinence (Sperber et Wilson).

1. La sémiotique définit la pragmatique

La sémiotique (domaine de réflexion sur les signes) est la première discipline à traiter de la pragmatique. C'est à partir du sémioticien Peirce (1839-1914) que le sens devient fonction de l'usage ; le langage investit le paradigme de la communicabilité. Poursuivant la réflexion de Peirce dans la tradition sémioticienne et logiciste, le philosophe Morris conçoit une trilogie linguistique dont la pragmatique est un élément considéré comme l'une des parties du langage à côté de la syntaxe (qui étudie les règles de combinaison entre les signes) et de la sémantique (qui traite du rapport des signes avec le monde, de leur signification conventionnelle). En 1938, Morris est le premier à définir « "la pragmatique [comme] cette partie de la sémiotique qui traite du rapport entre les signes et les usagers des signes" » (Morris, cité par Armengaud, 2007, p.5). C'est une définition à la fois « très vaste, qui déborde le domaine linguistique » (p.5) et limitée, « son domaine [...] restreint à un nombre fini de termes dans le système de la langue [...] qui posent problème à l'analyse linguistique, à savoir les déictiques » (Bracops, 2006, p.25). Les déictiques sont des « expressions [...] dont le sens [...] varie [...] avec les circonstances de leur usage, c'est-à-dire avec leur contexte [...] référentiel : les interlocuteurs, les coordonnées d'espace et de temps. » (Armengaud, p.47). Les déictiques servent à désigner un référent dans une situation précise. Ils relèvent en ce sens d'une vision codique.

2. Les actes de langage : un concept fondateur

En 1955, les conférences d'Austin (1911-1960) à Harvard, rassemblées dans *How to do things with words*, (1962), *Quand dire, c'est faire*, (1970) expliquent la théorie des actes de langage en même temps qu'elles esquissent la pragmatique. En effet, Austin considère que le langage comporte une modalité d'action sur le réel, la performativité, ou acte illocutionnaire, qui permet d'influencer les comportements et réactions d'autrui. La conception codique du sens est bien présente car une énonciation est dite performative lorsque son sens correspond précisément au fait d'exécuter un acte. Ce pouvoir d'action

attribué au langage alimente la maïeutique pragmatique. Il fait par ailleurs écho à l'étymologie du terme « pragmatique » qui dérive du grec *pragma* (« faire »), *pragmatos* (« action »). De plus, Austin insiste beaucoup sur l'importance des conditions de réussite (linguistiques, sociologiques ou psychologiques) d'un acte de langage, car le contexte (central dans la conception pragmatique) est souvent déterminant pour l'interprétation d'une phrase. Bien que ce ne fut pas son objectif, Austin « pose des jalons essentiels, et c'est grâce à lui que naît la pensée pragmatique : son intérêt pour l'étude du langage ordinaire [...] lui [a] permis de jeter les bases de la théorie des actes de langage » (Bracops, p.46).

À la production verbale et conventionnelle d'un énoncé (les actes de langage), Searle ajoute l'existence d'états mentaux. « Tout état mental (pensée, croyance, désir, intention, etc.) peut être exprimé explicitement et littéralement par une phrase [...]. Dès lors, la transparence des états mentaux [...] se réduit à celle des phrases qui les expriment » (Moeschler & Reboul, 1998, p.40). Searle introduit ainsi le principe dit d'*exprimabilité*, qui relève une fois de plus d'une vision fondamentalement codique du langage. Moeschler et Reboul ajoutent que « la pragmatique des actes de langage s'est en effet largement développée sur le modèle du code et n'a guère intégré les processus inférentiels. » (p.40), et que « les théoriciens des actes de langage (...) ont occulté tout un autre pan de la pragmatique, celui qui a trait aux processus inférentiels, au recours au contexte et à des informations non linguistiques dans l'interprétation des phrases. » (pp.42-43). Bracops se demande à ce propos si l'identification de l'acte de langage et du contenu propositionnel sont suffisants quant à l'interprétation d'une phrase, car on fait « très souvent appel [...] à des éléments non codiques et non langagiers (situation de communication, contexte, connaissances d'arrière-plan, bonne volonté des interlocuteurs) qui ne sont pas pris en compte par ce modèle » (p.57).

3. Grice : les maximes conversationnelles

Le contexte, autrefois assimilé dans la théorie des actes de langage aux locuteurs dans un cadre spatio-temporel, est ici « élargi à ce qui est présumé par les interlocuteurs », soit un « contexte d'informations et de croyances », dans la mesure où « la proposition exprimée doit être distinguée de la signification littérale de la phrase » (Armengaud, 2007, p.47). On doit donc à Grice d'inclure, en 1957, les états mentaux susceptibles d'influencer l'interprétation de l'énoncé. Cette notion nommée *implication* amène donc la communication au-delà de la signification linguistique conventionnelle de la phrase. Comprendre le sens d'un énoncé, selon Grice, c'est développer « un calcul sémantique lié à la mise en œuvre d'une inférence [et] au contexte » (Sarfati, 2002, p.42). L'interprétation de l'énoncé relève alors de ce qui est dit (le code) et de ce qui est issu de l'implication (les inférences). Pour étayer son analyse du langage en contexte, Grice développe le principe de coopération selon lequel chaque interlocuteur tend à faciliter l'interprétation des énoncés et leur articulation dans l'objectif d'un but commun. Cette idée d'efficacité de la conversation repose sur quatre maximes conversationnelles (ou lois du discours). Opposant les règles de Grice à celle pré-établies par Austin et Searle, Bracops souligne que « les maximes conversationnelles ne sont pas des règles à caractère normatif, mais des principes d'interprétation des énoncés » (2006, p.80). Un des éléments essentiels que Grice apporte réside dans la distinction phrase/énoncé, élément inaugural des développements ultérieurs de Sperber et Wilson. Dans une phrase, l'énoncé est le résultat discursif qui varie selon les prémices circonstancielles et les locuteurs.

Cette différence entre phrase et énoncé, dont on ne voit pas la nécessité dans une approche purement conventionnaliste (et codique) du langage, devient absolument indispensable dès lors qu'on admet que la signification de la phrase n'épuise pas son interprétation lorsqu'elle est prononcée dans des circonstances différentes. (Moeschler & Reboul, 1998, p.51).

Grice intègre donc état mental (intentions des interlocuteurs) et inférence (raisonnement déductif) à l'interprétation des phrases, notions que Moeschler et Reboul (p.53) envisagent comme une inscription théorique dans le courant cognitiviste. C'est pourquoi le modèle gricéen ne repose plus sur une vision entièrement codique du langage comme le revendiquaient Austin et Searle. Ces apports originaux ont une portée décisive dans l'évolution de la pragmatique, dans la mesure où Grice intègre le langage dans l'ensemble des processus de la communication en fondant la pragmatique linguistique en 1967. Il ouvre ainsi la voie à une perspective plus large qui va permettre à la pragmatique contemporaine (essentiellement au courant anglo-saxon représenté par Sperber et Wilson) de se développer et de trouver sa place parmi les sciences cognitives.

4. De l'interprétation dans la communication : le principe de pertinence

Sperber, anthropologue français, et Wilson, linguiste britannique, publient en 1986 un ouvrage qui rencontre un vif succès (*Relevance, communication and cognition*, en français : *La Pertinence, communication et cognition* (1989)). Ils inscrivent la pragmatique dans le champ des sciences cognitives contemporaines (années 1980). Quentel (2007) remarque que la diffusion de la pragmatique et des sciences cognitives sont relativement synchrones. La pragmatique cognitive s'inspire des théories précédemment explicitées (le langage envisagé comme mode d'action, la recherche du sens non littéral, la distinction phrase/énoncé établie par Grice). Les maximes conversationnelles, faisant l'hypothèse d'états mentaux que les uns peuvent attribuer aux autres, trouvent donc leur place dans le champ de la pragmatique cognitive car celle-ci centre la discussion sur les processus déductifs et autres schémas interprétatifs que mettent en place les interlocuteurs. « Littéralité et non-littéralité ne se définissent pas dans l'absolu, mais relativement à la pensée que le locuteur veut communiquer » (Bracops, 2006, p.125). Sperber et Wilson développent l'interprétation pragmatique des énoncés en développant la notion d'inférence via la théorie de la pertinence. Selon eux, tout acte de communication suscite chez son destinataire l'attente de la pertinence de cet acte.

La pragmatique cognitive décrit deux séries de processus pragmatiques : l'une regroupant ce qui est dit ou manifesté, les explicitations, l'autre regroupant ce qui est communiqué, les implications. Les explicitations enrichissent l'énoncé au niveau de la forme logique et propositionnelle (connaissances encyclopédiques). Les implications définies par Bracops comme « l'ensemble des hypothèses qu'il est nécessaire de poser pour parvenir à une interprétation pertinente de l'énoncé » (p.203) concernent l'environnement cognitif de l'individu (données contextuelles : situation de communication et énonciation). « Après l'interprétation linguistique, l'énoncé subit une seconde interprétation, pragmatique et inférentielle qui amène à la conclusion implicite [qui] consiste en l'acquisition d'une nouvelle information tirée de l'interprétation de l'énoncé face au contexte, et ne pourrait donc être tirée ni du seul énoncé, ni du seul contexte » (Bracops, p.121). Pour résumer, les processus codiques seraient pris en charge

par une analyse logique de type linguistique, les processus inférentiels par l'analyse déductive de type pragmatique. De plus, la communication s'étend aux phénomènes non langagiers. En effet, Sperber et Wilson établissent une étude générale des échanges communicatifs, car les échanges langagiers et non langagiers mettraient en jeu les mêmes processus cognitifs. Les implicatures sont par conséquent des processus généraux, non spécifiques à l'interprétation du langage, c'est-à-dire qu'ils s'appliquent à tout acte de communication. Il faut donc noter le rôle des unités non verbales (gestes, mimiques, regards,...) dans la communication. La pragmatique cognitive introduit donc la notion de communication non verbale. « L'exemple des enfants en âge pré-linguistique qui s'expriment par gestes et onomatopées et se font parfaitement comprendre atteste également de l'importance du non-verbal dans la communication ostensive-référentielle » (Bracops, p.102). La théorie de Sperber et Wilson élargit la conception de la communication, du dit vers le communiqué. Ainsi, l'interprétation cognitive inférentielle s'applique au verbal et au non-verbal. Elle suppose la pertinence d'une interprétation parmi une multiplicité de choix. Les processus inférentiels d'interprétation du langage viennent donc s'ajouter au code linguistique pour livrer une interprétation complète de l'énoncé. En définitive, la pragmatique s'affirme depuis les années 1980 comme discipline cognitive en s'appuyant sur une interprétation du sens qui n'est plus donnée et évidente, comme dans les hypothèses codiques, mais qui se construit en rapport avec des éléments extra-linguistiques (contexte, états mentaux, etc.).

5. Avènement du concept scientifique de pragmatique

On peut donc lier l'éclosion du concept de pragmatique tel qu'il est utilisé aujourd'hui en sciences humaines et par les sciences cognitives au déclin du structuralisme comme l'exprime Quentel (2007) :

Une telle façon de comprendre le langage occultait le problème du "sens" [...]. Tout semblait se passer avec le structuralisme linguistique comme si le locuteur se bornait à jouer des rapports grammaticaux [...]. Le problème de la référence surgissait massivement [...]. L'extralinguistique reprenait ses droits, [...] il s'agit également de parler avec autrui d'une réalité qui engage celui qui parle [...] dimension qui échappait à l'approche structurale. Dès lors, [...] les notions d'usage et de contexte sont devenues prégnantes dans l'étude du langage. (p.203)

Il est à noter que « l'extinction du mouvement structuraliste est contemporain de l'émergence et de la diffusion sur la scène internationale du cognitivisme. » (Quentel, p.199).

Ainsi, l'apparition du concept de pragmatique en linguistique semble correspondre à ce que Kuhn (1993) a théorisé comme étant une « révolution scientifique », c'est-à-dire un changement de paradigme qui fait suite à une crise rencontrée par la « science normale » (celle qui constitue la démarche classique d'une science, à savoir l'exploration et l'exploitation d'un paradigme accepté par la communauté scientifique comme valide à un moment donné de l'histoire). Il y eut donc une crise rencontrée par la linguistique, née des limites de l'approche structuraliste. On note que Kuhn indique parmi « les symptômes d'un passage de la recherche normale à la recherche extraordinaire » (p.132) le recours par les scientifiques à la philosophie. Or, la mouvance pragmatique cite régulièrement Searle et Austin comme ses précurseurs. « Abandonner le paradigme, c'est cesser de

pratiquer la science qu'il définit » (Kuhn, p.59). Ainsi, une fois apparue, « la pragmatique a fortement contribué [...] à dissoudre [...] la linguistique pour la remplacer disciplinairement par les sciences du langage. L'absence d'homogénéité de l'objet d'étude [...] est implicitement revendiquée » (Quentel, p.204). Faisant suite à la « décision épistémologique de Saussure d'écarter du champ linguistique la parole comme phénomène purement individuel » (Armengaud, 2007, p.8) la pragmatique est une rupture épistémologique qui fait non seulement « "éclater le cadre des écoles linguistiques traditionnelles [...] mais [qui] intervient dans des questions classiques internes à la philosophie" » (p.8).

6. Conclusion

« Les débuts de la pragmatique se sont faits suivant une approche entièrement codique du langage et de son usage » (Moeschler & Reboul, 1998, p.45). « Une approche conventionnaliste comme celle de Searle [...] échoue à rendre compte [de l'implicite] et plus généralement de l'interprétation des énoncés » (p.57). Cette interprétation codique et *transparente* de la langue a donc progressivement laissé la place à une interprétation cognitive et inférentielle de la parole. Les notions d'état mental, d'intention, de sincérité, de croyance ou d'inférence, issus de la psychologie et de la philosophie, indiquent que la pragmatique non linguistique ne s'intéresse pas à la langue en elle-même et pour elle-même, mais à son interprétation dans l'usage et aux conditions de son efficacité, ce qui explique cette évolution d'un système codique vers une théorie interprétative. Bien que puisant ses origines dans les courants philosophiques américains essentiellement logicistes du XIXe siècle, et née de la philosophie du langage, la pragmatique trouve ses véritables fondements dans les années 1950 à 1990. Après avoir constitué un savoir diffus, ce domaine s'est peu à peu institutionnalisé. Les définitions relatives à cette notion n'ont cessé d'évoluer et de faire largement déborder la pragmatique du cadre de la linguistique. Tissée, intriquée dans de nombreux concepts, la pragmatique constitue un objet qui mène à des réflexions incontournables sur les notions de langue, de langage, de communication et de contexte, car la sphère croissante de la pragmatique englobe diverses thématiques, et « nombre de problèmes se posent en ce qui concerne la délimitation du domaine [...] [car la pragmatique] ne constitue ni une théorie unique, ni un domaine de recherche rigoureusement unifié ». (Sarfati, 2002, p.5) Néanmoins, la pragmatique « fait désormais partie du paysage scientifique et pédagogique » (p.5). Objet de recherches en plein essor, la pragmatique s'apparente plutôt à une discipline satellite à la croisée de différentes sciences et susceptible d'être appliquée dans de nombreux champs.

Une discipline? Ou un confluent de disciplines diverses? [...] Le consensus n'est pas encore installé entre les chercheurs quant à sa délimitation, quant à ses hypothèses ni même quant à sa terminologie. On voit presque trop bien, par contre, à quel point elle constitue un riche carrefour interdisciplinaire pour linguistes, logiciens, sémioticiens, philosophes, psychologues et sociologues (Armengaud, 2007, p.9)

... et pour les orthophonistes! Notre contribution, dans ce mémoire, est de redessiner à grands traits l'évolution de la pragmatique en orthophonie, en se demandant par quels moyens la pragmatique s'introduit dans ce domaine et jusqu'où elle s'y étend.

Chapitre II
PROBLEMATIQUE ET HYPOTHESES

I. Problématique

Au commencement de la profession, les orthophonistes étaient les « rééducateurs de l'audition, de la parole, du langage et aussi de la voix » (Borel-Maisonny, 1963, p.5). Aujourd'hui, l'orthophonie se définit comme la profession dédiée à la thérapie ou à la remédiation des troubles de la communication en général, et son champ de compétence s'est effectivement agrandi en ce sens depuis ses origines, y compris dans la prise en charge de pathologies relevant traditionnellement de la psychiatrie comme les troubles envahissants du développement (ou spectre autistique) notamment.

On pourrait ainsi s'attendre à ce qu'elle prenne en charge, de façon exclusive ou non (en cas de collaboration interprofessionnelle), l'ensemble des troubles affectant la communication humaine. Pourtant certaines pathologies entraînant des difficultés de communication ne sont pas entrées dans la sphère juridictionnelle orthophonique, en particulier l'ensemble des troubles que l'on regroupe classiquement en psychiatrie sous l'appellation névroses (phobies, hystérie, troubles obsessionnels) et qui regroupe divers troubles pouvant affecter la relation et la communication avec autrui (timidité, angoisse relationnelle, anxiété, inadaptation).

C'est ainsi que nous parvenons à une série de questionnements : comment expliquer que l'orthophonie ne traite pas de l'ensemble des troubles de la communication quand elle se revendique pourtant comme la thérapie de la communication ? En conséquence se pose la question de ce qui motive cette différence de traitement dans les troubles de la communication humaine par la profession orthophonique. En d'autres termes : quels sont les facteurs qui rendent un problème humain affectant la communication *orthophonisable* ou pas ? Comment l'orthophonie a-t-elle mobilisé et construit ses inférences pour défendre ces extensions ? Et plus simplement, ce travail tentera de répondre à cette autre question : historiquement, quelles ont été les extensions du champ juridictionnel de l'orthophonie dans le domaine de la communication ?

Pour résumer : **comment l'orthophonie a-t-elle élaboré la légitimité de son intervention dans le champ juridictionnel de la communication ?**

II. Hypothèses

La littérature professionnelle orthophonique, reflet d'une partie du discours de la profession, a développé une rhétorique conceptuelle sur la communication fondée par un système de savoirs abstraits basé sur la pragmatique et les inférences positivistes. L'investissement de ces inférences a contribué à ce que la profession s'empare de juridictions qui lui échappaient, ou à renforcer sa légitimité auprès d'autres juridictions, par le biais de traductions.

Ces conquêtes juridictionnelles correspondent à des pathologies qui présentent des caractéristiques communes, sur lesquelles se fonde leur *orthophonisation*, et qui les différencient des pathologies de la communication non conquises par l'orthophonie.

Chapitre III
PARTIE EXPERIMENTALE

Nous introduirons cette partie par une citation de Lemieux (2010a), qui explique de façon limpide l'écart nécessaire qui sépare le déroulement effectif d'une recherche sociologique et sa retranscription finale à l'écrit :

Tout texte sociologique s'apparente [...] à une rationalisation du processus de recherche. Il en détermine *ex post* la question de départ, qui est rarement celle que le chercheur se posait effectivement au début de sa recherche, et il fournit d'emblée à ses lecteurs les clés nécessaires à une construction rigoureuse de l'objet sociologique qui va être étudié, lors même que ces éléments étaient pour la plupart indisponibles à l'auteur lui-même au moment où il commença son enquête. D'où le paradoxe suivant : alors même qu'un texte sociologique (sauf à n'être que programmatique) ne peut jamais être écrit que du point de vue globalisant et informé de la fin d'une enquête, il se doit néanmoins d'être dominé, au plan rhétorique, par le point de vue innocent du début d'une enquête. (p.386)

C'est ce que nous nous appliquons à faire dans ce mémoire pour la clarté de son exposé : formaliser sous la forme d'un chemin relativement balisé une succession d'allers-retours et de virages imprévus. En effet, les différentes étapes de la démarche sociologique que sont la construction de l'objet de recherche, la problématisation et l'enquête ne s'enchaînent linéairement que dans l'écrit final reconstruit du sociologue. En réalité, « dès le début, ces trois opérations s'entremêlent » (Lemieux, 2010b, p.48). March Bloch (1993, p.189) associait les stades d'analyse et d'écriture en constatant que le travail de recomposition ne saurait venir qu'après l'analyse. Plus qu'une construction à proprement parler, ce mémoire est donc une reconstruction qui implique aussi celle de notre cheminement, nécessaire à la lisibilité de son exposé.

I. La posture socio-historique

Le premier travail pour nous, étudiants en orthophonie qui nous lançons dans la réalisation d'un mémoire en sciences sociales sur notre future profession, fut de parvenir à un véritable positionnement sociologique. Il nous faut préciser que notre mémoire s'inscrit également dans une perspective historique, les deux postures (sociologique et historique) s'alignant sur un même horizon, comme le souligne Hildesheimer (1994) : « L'ambition de l'histoire est commune à celle de l'ensemble des sciences sociales : donner une intelligibilité au monde social » (p.11). Étant donné qu'il s'agit de mettre l'accent sur l'histoire d'un groupe social (le champ de l'orthophonie en France), il nous faut replacer la profession dans les conjonctures sociales et scientifiques. Et Hildesheimer d'ajouter : « Le regard de l'historien se tourne vers ce qui se répète, ce qui revient régulièrement. Il est conduit à s'intéresser aux structures sociales, et plus seulement aux mouvements sociaux, à l'ensemble d'une population intéressée par ces mouvements » (p.32). De ce fait, nous pouvons évoquer le terme d'histoire sociale et pratiquer l'art de la sociologie de concert avec celui de l'histoire. Il s'agit à proprement parler d'un travail de distanciation, vis-à-vis de toute position partisane, de la *doxa* (ou du sens commun), et de nos propres motivations personnelles dans la réalisation de ce mémoire. Et ce dans une double visée : produire un savoir nouveau, et non partisan.

1. Motivations initiales et neutralité axiologique

S'écarter de toute position partisane n'est pas aussi évident que l'on pourrait le croire : cela demande un véritable effort psychique, que requiert la posture sociologique. En effet, « la sociologie vise à appliquer un maximum de systématique et de discipline intellectuelle à des faits de société qu'il est souvent très difficile de soustraire au règne des passions et des préjugés » (Coenen-Huther, 2002, p.221). Dans le champ des sciences humaines, l'on imprime nécessairement une part de soi-même, de façon volontaire ou inconsciente. Muchembled présente néanmoins la démarche historique comme indéniablement rigoureuse et tout à la fois interprétative :

Il n'est pourtant guère possible d'éluder la question de l'interprétation du phénomène, base même du métier d'historien. [...] Science humaine, l'histoire ne saurait démontrer une vérité intangible. [...] L'ambition de l'historien se limite à découvrir les traces du passé, sous toutes leurs formes, puis à les organiser de manière coordonnée afin de tenter de restituer la cohérence de ces époques révolues. Son travail n'est pas de juger, de s'horrorifier ou de se réjouir. Il lui faut comprendre les hommes en leur temps, et pour cela se méfier de sa propre subjectivité autant que de la leur. (2002, p.141)

Afin de ne pas sombrer dans un positionnement partisan, tout sociologue, par souci d'honnêteté, doit « avant toute chose, [...] réfléchir sur les raisons qui l'ont conduit à envisager telle ou telle recherche » (Paugam, 2010b, p.8). C'est ce travail d'analyse que nous allons tenter tout d'abord d'effectuer, car dans toute recherche, mais plus encore dans les sciences humaines où la réflexivité est inhérente (l'homme étant à la fois celui qui analyse et objet de cette même analyse), « le choix d'un sujet n'est jamais anodin. Il est souvent le résultat de motivations dans bien des cas inconscientes ou tout au moins peu explicitées » (p.9). Analyser les motivations initiales qui nous ont conduit à choisir ce sujet constitue donc une étape importante dans l'élaboration de notre posture scientifique.

Notre positionnement est doublement particulier et réflexif : tout d'abord nous portons notre analyse sur le corps professionnel que nous nous destinons à rejoindre. Par ailleurs, nous nous proposons d'étudier selon les termes d'Abbott (1988) *son système conceptuel théorique concernant la communication* (et la pragmatique), quand nous sommes nous-mêmes tous deux titulaires d'une licence en sciences du langage. De par ce cursus en sciences du langage et en orthophonie (formation théorique et pratique), nous sommes donc fortement impliqués dans notre objet d'étude. C'est à la fois un handicap mais aussi un atout dans notre démarche. En effet, « le chercheur qui connaît déjà un peu de l'intérieur son sujet peut prétendre à une connaissance intime du terrain, fondée sur des expériences concrètes » (Paugam, p.7). Mais cela demande tout à la fois une distanciation plus grande encore pour se départir de nos préjugés, de nos prénotions (Paugam).

Nous avons donc tout deux réalisé un cursus en sciences humaines (DEUG en psychologie puis licence en sciences du langage pour l'un, DEUG en langues étrangères appliquées puis licence en sciences du langage pour l'autre), nous étions donc déjà fortement imprégnés de notions théoriques quand nous sommes arrivés en orthophonie. Ayant réalisé nos cursus dans des universités différentes (Rennes et Toulouse), nos bases théoriques étaient bien souvent différentes, émanant d'obédiences contradictoires, de courants parfois opposés. Pourtant, dès le début de notre cursus commun en orthophonie, nous nous retrouvions dans une sorte de perplexité partagée que nous inspiraient

régulièrement les positions théoriques qu'on nous y proposait, ainsi que sur les limites ou contours de l'objet de l'orthophonie, objet qui nous semblait s'étendre de façon tentaculaire à des problématiques dont nous n'avions jamais imaginé qu'elles puissent relever de notre future pratique. Notre premier questionnement concernait donc directement l'objet de l'orthophonie dont nous cherchions vainement l'unité ou les déterminants. Notre sentiment initial était celui qu'un grand flou entourait cette question, flou entretenu par un usage qui nous semblait tout aussi flottant de concepts que nous croyions alors connaître. En effet, le début de notre distanciation débuta ici par la force des choses : accepter (dans une démarche relativiste finalement) que nous ne connaissions pas ces concepts, mais ne possédions que des traductions possibles et épistémologiquement marquées dans le champ du savoir de ces questions. Un premier recul fut donc recherché dans une non-hiérarchisation des théories : celles que nous maîtrisons, que nous avons pu combattre, qu'on nous proposait alors. Au fond, il nous a fallu remettre à égalité de légitimité nos conceptions antérieures et celles dont on nous nourrissait, et dépasser leurs entrechoquements initiaux, c'est-à-dire adopter une position neutre, dans la mesure du possible, tout cela en étant abreuvés de discours partisans.

Après cette distanciation épistémologique, il a fallu nous défaire de nos prénotions sur les professions elles-mêmes : ici aussi il nous fallait partir du principe que nous ne savions rien de l'objet et des juridictions des différentes professions que nous allions rencontrer dans notre étude (les orthophonistes mais aussi les neuropsychologues, les psychologues et les psychanalystes), afin de ne pas entériner ou défendre des répartitions de juridictions que nous aurions pu estimer revenir à l'une ou l'autre, selon des prénotions personnelles acquises dans le passé. Ici encore il s'est agi d'une mise à égalité des professions : égalité dans leur légitimité à étendre leur domaine juridictionnel, quel que soit le problème humain considéré.

Nous avons ainsi cherché à éviter ce que Thuillier et Tulard nomment le volontarisme qu'ils expliquent comme suit

On veut démontrer à tout prix une théorie, on plaque une doctrine sur le réel, on trie les documents (ou on les interroge) en fonction de cette thèse posée a priori [...], on a construit un système : tout est désormais clair, évident, et nécessairement les documents doivent se plier à ce système (au besoin on fera silence sur les documents gênants). Dans la réalité, rien n'est clair, rien n'est évident, le désordre, l'imprécision, l'ambiguïté sont partout [...]. A force de vouloir démontrer des "concepts", de faire une histoire idéologique, on finit par perdre le sens des documents et même le respect de l'histoire. (1986, p.88)

Il nous a donc fallu lutter contre une partie de nous-mêmes pour atteindre ce positionnement paradoxal pour quiconque mais indispensable à qui veut faire œuvre de sociologie : mettre sur un même plan de validité et de légitimité des positions que par ailleurs (dans le lieu autre du débat d'idées) nous pourrions combattre que celles que nous pourrions défendre. Il est d'autant plus difficile d'atteindre ce positionnement paradoxal que nous nous proposons d'étudier l'évolution de concepts théoriques dont nous sommes imprégnés. Il s'agit en fait, et la frontière est parfois difficile à discerner, de les étudier socio-historiquement et non de les critiquer épistémologiquement, notre objectif étant de comprendre, non de juger. En effet, « décrire sociologiquement une science ne suffit jamais [...] à identifier l'univers logique de ses raisonnements » (Passeron, 2001, p.33). Autrement dit, notre analyse des concepts de communication et de pragmatique ne constitue pas une réflexion sur la validité de ces concepts et des assertions qui les

accompagnent dans le champ du savoir. Il s'agit bien de garder « une entière neutralité axiologique dans l'évaluation des diverses formes d'activité mentale qui les fondent » (Passeron, p.69). Étudier sociologiquement une science, c'est « comme pour tout autre pratique sociale, expliquer son fonctionnement et ses fonctions en les rapportant à leurs conditions historiques d'exercice » (p.33). Et c'est bien là l'objet de notre démarche socio-historique.

2. S'extraire du sens commun et construire son objet

Une approche proprement sociologique impose « une démarche scientifique qui passe par une série de ruptures avec le sens commun » (Paugam, 2010b, p.8), c'est en ce sens qu' « on peut parler d'un objet d'études construit » (p.8) en sociologie. En effet, les mots et donc les concepts du sens commun qui composent la doxa, pour tout un chacun « s'imposent comme des évidences que le sociologue doit questionner. Il ne peut s'en servir sans les déconstruire ou tout au moins sans les définir de façon précise » (Paugam, p.21). C'est particulièrement le cas dans notre étude, où les termes de langage ou communication font partie du vocabulaire commun. Or, « chacun [...] peut véhiculer des idées reçues de nature différente. Il en résulte d'inextricables confusions. Il faut donc redoubler de prudence en examinant la pluralité des significations sociales de ces mots et en marquant volontairement une rupture avec eux » (p.19). C'est ce que nous nous sommes appliqué à faire dans le cadre de ce mémoire : tout d'abord en abordant l'extension du domaine de l'orthophonie sur le champ de la communication au travers de l'analyse sociologique des professions proposée par Abbott (1988) principalement, mais aussi dans l'appréhension du contexte épistémologique en termes de positivisme et de constructivisme.

3. Problématiser

Tout ce travail de distanciation et de reconstruction « doit déboucher sur un questionnement nouveau. Il s'agit en fait de porter un regard neuf sur la réalité en l'interrogeant autrement. Comment se fait-il que les individus agissent ainsi, quelles sont leurs véritables motivations au-delà de ce qui est généralement présenté comme une évidence ? » (Paugam, 2010b, p.21). « L'esprit de la sociologie [...] exige du chercheur la capacité de faire de certaines réalités sociales les problèmes qu'elles ne sont pas aux yeux des acteurs concernés, ou qu'elles sont mais d'une manière qui méconnaît leur nature sociale » (Lemieux, 2010b, p.29). Il s'agit donc de « mettre en énigme ce qui paraît normal » (p.30). C'est ainsi que nous sommes parvenus à notre problématique : comment expliquer que l'orthophonie ne traite pas de l'ensemble des troubles de la communication alors qu'elle se présente comme la thérapie de la communication. Cette problématique ne pouvait émerger qu'en reconstruisant ce qui était donné comme prénotions : celles de communication en particulier et de champ de compétence.

II. Choix de la technique d'enquête et des sources

Pour construire son objet de recherche en sciences humaines, Hildesheimer (1994) indique que « la démarche la plus rentable est de trouver de nouvelles questions à poser à un gisement documentaire existant et exploitable » (p.72). Notre recherche visant à retracer une évolution dans son cadre historique, l'étude systématique d'archives nous est apparue comme une modalité d'enquête pertinente. Il s'agissait alors, comme le suggère Hildesheimer, d'élaborer une utilisation différente et différée de l'utilisation originelle des sources dans une perspective d'archéologie du savoir :

Le document essentiellement écrit nécessite le déchiffrement. [...] Dans sa démarche de chercheur, l'historien [...] part du document pour tenter d'atteindre l'événement à travers sa perception phénoménologique par la conscience humaine productrice du document. A travers le temps la production de l'historien se relie donc à une production documentaire, une source [...] [qui] poursuit un objectif bien défini et vise à produire un effet bien déterminé. (pp.84-85)

« Il s'agit d'en faire un usage différé, de leur faire dire ce pour quoi elles n'ont pas été faites ; c'est ce que Paul Veyne appelle en d'autres termes "la lutte contre l'optique des sources" » (p.90). Initialement, nous avons envisagé d'analyser l'ensemble du contenu des diverses revues orthophoniques (*Glossa*, *Rééducation Orthophonique*, *L'orthophoniste*, *Ortho magazine*) depuis leur création. Néanmoins, il nous est vite apparu que ce travail nécessitait un investissement temporel tel qu'il s'avérait impossible à mener à bien dans le cadre d'un mémoire d'orthophonie. Nous avons choisi d'analyser l'ensemble des numéros parus uniquement dans la revue *Rééducation Orthophonique*. Le choix de cette revue au détriment des autres ne s'est pas fait par hasard. Nous avons écarté les magazines *L'orthophoniste* et *Ortho magazine*, parce qu'ils traitent notablement de problématiques quotidiennes comme l'informatique, la gestion, la télétransmission, etc., plus que des débats théoriques de fond qui peuvent animer la profession. De plus, ils sont destinés avant tout aux orthophonistes, leur fonction de défense des positions de l'orthophonie auprès des autres professions est donc faible. Nous avons ensuite écarté la revue scientifique *Glossa* car elle est centrée sur la recherche et s'éloigne donc plus de la base de la profession. Actuellement, elle présente un discours *de pointe*, destiné à une certaine élite professionnelle : « le choix de départ [...] promouvoir la recherche [...] l'ouvrir aux praticiens etc, [...] c'est plus ce choix-là [...] à l'heure actuelle, c'est un choix qui est beaucoup plus, je dirais, élitiste et fermé, exigeant » (Jacques Roustit, cité par Sautier, à paraître).

Enfin, *Rééducation orthophonique* (RO) présente diverses caractéristiques qui nous ont poussés à l'élire comme source. Tout d'abord, cette revue fut créée en 1963 (en comparaison le premier numéro de *Glossa* ne paraît qu'en 1986) par la fondatrice de la profession en France, Suzanne Borel-Maisonny. Il s'agit indiscutablement de la revue historique de la profession : c'est en effet la première revue française consacrée à l'orthophonie. Elle mêle dans ses articles des thématiques de fond comme des questions plus techniques ou rééducatives. Comparée à *Glossa*, elle présente, du moins c'est le sentiment que leurs lectures respectives nous ont inspiré, un discours plus proche de la pratique quotidienne des professionnels, et constitue donc un reflet plus fidèle de la profession dans sa globalité. De par sa légitimité historique et son positionnement, *Rééducation Orthophonique* semble donc depuis ses origines le mieux représenter une

sorte de vitrine officielle de la profession, à destination de ses membres comme des professionnels et chercheurs d'autres horizons. Son comité de lecture initial et de rédaction comprenait les grands noms de l'orthophonie à ses débuts (Borel-Maisonny, Launay, Jaulin-Manonni, Sadek-Khalil, Diatkine, Duchêne, Portmann, etc.). Ces impressions sont confirmées par Kadri-Maisonny (1994) :

Dans les années 1950-60, Suzanne Borel-Maisonny, ses élèves, ses amis, menaient combat pour la reconnaissance de l'orthophonie. Ainsi est créée la revue *Rééducation Orthophonique* [...]. Dès le début, la revue publie des articles qui font encore autorité, définissant les thèmes, les compétences, les valeurs de l'Orthophonie. Au fil des années, l'orthophonie s'est développée, diversifiée, enrichie : *Rééducation Orthophonique* en sera le miroir et le porte-parole. (p.315)

Kadri-Maisonny insiste (p.317) sur le rôle fondamental d'un tel support comme vecteur d'identification, de référence et donc de développement de cette nouvelle discipline, l'orthophonie. La revue fut à l'origine reliée aux travaux de recherche clinique de l'Association des rééducateurs de la parole, du langage oral et écrit et de la voix (ARPLOEV). Son ambition première était, d'en faire, comme le dit Borel-Maisonny « "le point de rencontre des orthophonistes avec tous ceux qui sont appelés à être concernés par la rééducation orthophonique : médecins, psychologues, enseignants, acteurs sociaux ou parents", répondant ainsi à la dimension pluridisciplinaire qui fait la richesse de l'orthophonie » (Kadri-Maisonny, 1994, p.317). En 1995, l'ARPLOEV passe la main à la Fédération nationale des orthophonistes (FNO), issue du premier syndicat des orthophonistes créé par Borel-Maisonny. *Rééducation orthophonique* est aujourd'hui diffusée dans 27 pays du monde. Les bornes temporelles de notre corpus et de ce travail s'inscrivent donc entre 1963, date de création de la revue et 2010. Notre étude porte donc sur une période de 48 ans.

Nous avons pu retrouver l'intégralité des revues en collectant les ressources disponibles à divers endroits :

- à la bibliothèque de santé, Faculté de médecine, Lyon I,
- au secrétariat d'orthophonie de l'Institut des sciences et techniques de la réadaptation (ISTR), Lyon 1,
- à la bibliothèque Denis Diderot de l'Institut national de recherche pédagogique (INRP), Lyon,
- à la Documentation centrale des hospices civils de Lyon,
- à la bibliothèque de l'Institut de formation des cadres de santé (IFCS), Bron,
- à la bibliothèque universitaire du département de psychologie de l'université de Toulouse II Le Mirail.

III. Méthode d'analyse

Dans une analyse de type socio-historique, « le terme "méthode" recouvre essentiellement une critique élaborée des sources » (Aymes & al., 2000, p.8). On renoncera ainsi comme nous l'avons déjà souligné, à toute velléité de preuve, pour

adopter une méthodologie consistant à poser un regard critique sur ces sources, et cela par leur mise en contexte, et à travers un incontournable processus d'interprétation, guidé par des outils méthodologiques comme la méthode des tas, mais aussi par des résultats chiffrés.

1. Renoncer à la preuve

Pour nombre de sociologues contemporains, la scientificité de la sociologie ne passe plus par sa réduction méthodologique à la reproduction des procédures issues des sciences de la nature. Les méthodes qualitatives se sont répandues, et la question de la possibilité d'une preuve en sociologie est soulevée. « Le problème des sciences sociales est [...] que les phénomènes qu'elles étudient sont historiques et ne sont donc pas répétables, ce qui interdit une procédure expérimentale classique » (Livet, 2003, p.75). Ainsi, les analyses statistiques, si elles peuvent s'avérer d'une grande portée heuristique, sont toujours le fruit et l'objet d'une interprétation. Sans renoncer au projet scientifique de production de savoir en sociologie, « il semble alors raisonnable d'abandonner l'idée de preuve » (p.75).

2. Une mise en contexte

La mise en contexte de nos sources fut une première étape dans leur analyse. Répondant à l'exigence de Abbott (1988) sur ce point, nous avons cherché à retracer le contexte historique épistémologique où s'inscrit notre corpus. « Les "faits" historiques sont ainsi marqués par la singularité de leur insertion dans un "contexte" auquel ils adhèrent significativement et causalement » (Busino, 2003, p. 11). Cette mise en contexte permet d'interpréter et donc d'expliquer ce qui ressort des sources. En effet :

Dans une science historique qui porte par définition sur des interactions sociales se déroulant dans le temps, l'intelligibilité de l'explication suppose l'interprétation des actes, c'est-à-dire la reconstruction (plus ou moins probante) de leur sens intentionnel par référence aux valeurs de la culture où on les observe. (Passeron, 2001, p.43)

Dans le souci de replacer les événements dans leur conjoncture et par là même contextualiser notre analyse, nous proposons une frise chronologique à la fin de la partie discussion. Celle-ci relate, dans le cadre de notre étude, les événements marquants dans les sciences humaines, en orthophonie, et dans la revue *Rééducation orthophonique*. Un découpage des événements en périodes éclaircit notre propos et illustre les moments de *révolution*, au sens de Hildesheimer (1994) : « la révolution c'est en somme le temps de l'innovation, de la discontinuité et de la rupture » (p.33).

Ce temps, qui est par nature continu et perpétuel changement, est volontairement découpé d'abord par l'opposition constitutive de la démarche historique du présent et du passé, puis en périodes, sortes de tranches censées correspondre à des unités historiques et destinées à assurer l'intelligibilité du discours historique. Comme le note K. Pomian : « La coupure est donc le postulat de toute interprétation » (cité par Hildesheimer, p.26).

3. Lecture et relecture, méthode des tas

Dans un premier temps, nous avons lu et sélectionné des passages des revues tout en notant nos impressions. Cette sélection s'est basée sur un plan de classement provisoire que nous avons régulièrement révisé au fil des lectures et des états de notre recherche. Il nous a fallu renoncer à la croyance naïve qu'on peut tout savoir, l'un des « pièges » qu'énoncent Thuillier & Tulard (1986) : « tout travail est nécessairement imparfait, provisoire [...] et s'efforcer de cerner les zones d'ombre [...] peut conduire à explorer de nouvelles voies de recherche, à poser de nouvelles questions » (pp.90-91). C'est pourquoi, les passages sélectionnés furent passés au crible d'une analyse critique, lors d'une deuxième lecture. Dégagés de la prise de notes, nous avons pu raisonner de façon plus approfondie sur les documents. Ainsi avons-nous réparti les citations et impressions diverses dans une grille de lecture inspirée de la méthode des tas. C'est une méthode qui consiste simplement à regrouper ensemble les éléments relevés portant sur une même thématique, en dehors de leur insertion dans un document ou un autre. Ainsi, « par le biais d'une mise en série de cas particuliers [...] sont mises en évidence les figures du discours et les représentations qui "travaillent" ces documents » (Aymes & al., 2000, p.9). Ici encore, la construction de nos tas s'est effectuée à mesure que nous avançons dans la lecture de nos sources, dans un aller-retour continu entre grille d'analyse et corpus. Ainsi, « la méthode s'élabore à l'épreuve des sources, mais réciproquement les sources ne sont rien sans la méthode qui les construit comme telles » (p.8).

4. Analyse chiffrée

Nous avons procédé à un relevé systématique des articles où apparaissait au moins une fois le terme *pragmatique* afin de tenter d'appréhender plus objectivement son insertion et sa prévalence historiques dans le discours orthophonique. Ces résultats sont retranscrits dans le graphique A présenté dans la partie Résultats. Les articles relevés contiennent le terme *pragmatique* utilisé explicitement dans son sens linguistique ou communicationnel. Un biais possible d'interprétation des résultats obtenus provient du fait que la revue voit son nombre de pages, et donc d'articles, augmenter avec les années, passant d'une cinquantaine de pages au début des années 1960 à des numéros variant entre 150 et 300 pages dans les années 2000. Toutefois, cette augmentation du nombre d'articles par numéro est compensée par le nombre de numéros paraissant annuellement. La revue produit 4 numéros par an depuis le milieu des années 1980, alors que dans les années 1960 et 1970, 8 numéros paraissent en moyenne par année, pour passer à 6 puis à 4 en 1983, parallèlement à l'augmentation du volume de la revue. Nos résultats nous semblent donc interprétables.

IV. Limites de notre méthodologie

« Effectuer un retour critique sur les méthodes employées et sur l'ensemble des moyens mis en œuvre pour parvenir à un matériau exploitable, c'est accroître les chances d'une interprétation sociologique de qualité » (Paugam, 2010a, p.443), aussi nous y appliquons nous.

1. Biais d'interprétation

Confrontés à un corpus si important, il est évidemment difficile d'estimer dans quelle mesure nous avons pu biaiser notre sélection des passages les plus pertinents. D'un corpus de 244 revues allant d'une cinquantaine à trois centaines de pages (dont on peut donc estimer aux alentours d'au moins 25 000 le nombre de pages effectivement lues ou parcourues), nous avons extrait à partir de notre grille d'analyse environ 300 pages de citations, pour les synthétiser en quelques dizaines de pages. La réduction des divergences, des prises de positions complexes, est donc inévitable. Ces citations reflètent-elles fidèlement l'esprit du temps que nous recherchons, jamais strictement définissable et que nous reconstruisons a posteriori à partir de positions forcément anachroniques ? Répondre par l'affirmative serait déplacé, toutefois nous avons pris soin de noter régulièrement nos impressions sur les conceptions majoritaires, les thématiques récurrentes et les positions dominantes à diverses époques, afin de ne pas nous retrouver avec un corpus trop orienté par nos problématiques. Réécrire l'histoire n'est donc pas simple car les récits ne témoignent pas de toute la réalité. Il faut prendre garde aux généralisations hâtives et abusives, garder un sens critique.

Si la richesse et la profusion qui caractérisent ainsi souvent la source archivistique peuvent séduire, en donnant l'illusion de l'immersion dans un monde disparu, il n'en reste pas moins que l'archive rend compte avant tout des logiques et des interrogations de ceux qui l'ont produite. (Israël, 2010, p. 175)

Chaque source reflète donc avant tout le point de vue singulier de son auteur, et tout à la fois celui de qui la lit et l'interprète.

2. Un corpus uniquement écrit

L'autre limite de ce corpus est son aspect uniquement écrit. Nous aurions souhaité confronter ces données à des témoignages ou des interviews d'orthophonistes, afin d'appréhender les liens qui unissent théorie et pratique. Toutefois, dans le cadre de notre problématique, nous souhaitons situer notre analyse à un certain niveau de généralité, au niveau du discours majoritaire, plutôt qu'au niveau des trajectoires individuelles. La rencontre avec quelques orthophonistes, même choisis, n'aurait donc sans doute pas répondu à ces exigences. Par contre, RO propose une trame riche de la diversité des courants qui ont pu traverser la profession, tout en constituant un filtre des discours autorisés et légitimes en orthophonie. Son analyse nous a donc paru plus pertinente que celle des discours reconstruits de quelques cliniciens. Par ailleurs, ce type d'approche nécessiterait des apports théoriques complémentaires sur les idéologies, les systèmes de valeurs et de croyance dans la *culture* orthophonique que nous n'avons aucunement le temps d'aborder, étant donné la chronophage de la collecte et du traitement des sources écrites.

Conclusion

En définitive, il nous aura fallu adopter un point de vue critique sur nos idées comme sur notre future profession. Ce travail, pour répondre aux exigences d'une analyse socio-historique et l'ajuster aux réalités d'un mémoire en orthophonie, nous a demandé de redéfinir continuellement l'objet de notre recherche. Nous avons dû prendre du recul vis-à-vis de l'évolution de notre future profession, afin de qualifier au mieux et de dévoiler les fondements de son extension juridictionnelle et professionnelle dans le champ de la communication.

Le sociologue pose un regard inévitablement critique sur le monde social puisque son travail consiste à faire la chasse aux prénotions et aux mythes de la vie ordinaire. En explorant les coulisses, il risque toujours de désenchanter, voire de décevoir, les hommes et les femmes toujours prompts à se fier à ce qui leur apparaît comme des évidences ou des vérités absolues. Mais ce rôle de désenchanteur ne lui interdit pas de s'engager lui-même au service de la société. (Paugam, 2010a, p.444).

Chapitre IV
PRESENTATION DES RESULTATS

I. Le sujet entre physisme et sciences humaines (1963-1980)

Au commencement de la revue, l'orthophonie envisage principalement le sujet humain sous deux aspects : un abord physiste (neurobiologique, physiologique) et un abord inspiré des sciences humaines (linguistique structurale et psychodynamique). De même, les troubles du langage semblent clivés entre troubles d'origine psychologique et troubles d'origine physique (comme l'aphasie ou la surdité). Le titre de l'article de Pichon et Borel-Maisonny (1964) *Psychophysiologie du langage : Ses troubles psychogènes – l'Aphasie*, fait ressortir cette dualité.

Les références théoriques sur le langage sont alors les théories linguistiques structuralistes issues des travaux de Saussure (Borel-Maisonny, 1963, p.8; Pichon & Borel-Maisonny, 1964, p.15), les travaux du linguiste Gustave Guillaume en particulier, qui font même l'objet de deux publications posthumes au sein de la revue (Guillaume, 1966a, 1966b) inspirant par exemple à Gilbert (1966) une théorisation de la dyslexie. Guillaume est régulièrement cité (Molho, 1968, Sadek-Khalil, 1968, 1969, 1973) dans la revue. Les références à la linguistique structurale en général se retrouvent encore ponctuellement tout au long des années 1970 (Metellus, 1972, p.252) et au-delà. Pourtant, dès 1967, les effets de la crise du structuralisme linguistique vont commencer à transformer le regard que l'orthophonie porte sur le langage.

1. Crise du structuralisme et multiplicité des approches

En 1967, les premiers signes de la crise du structuralisme et de la linguistique classique apparaissent. Moins de dix ans plus tard, les auteurs semblent s'accorder pour enterrer (avec les honneurs) la linguistique structurale (Rey-Herme, 1976), « la problématique de la linguistique structurale canonique semble bien en voie d'exhaustion, les objets d'étude que cette linguistique s'est donnés sont, eux, inépuisables » (Gauthier, 1976, p.7). Corrélativement à cette crise du structuralisme, les options théoriques se multiplient, et les conceptions issues du positivisme apparaissent. Appaix, en 1967 dit déjà à propos du langage que « les difficultés apparaissent avec les tentatives d'analyse, objets de nombreux travaux dont les résultats suivant les écoles sont loin d'être concordants ; les abords eux-mêmes sont multiples : phonétique, linguistique classique et structurale, psychologique » (p.385). Quelques années plus tard, encore d'autres courants se sont autonomisés comme le montre l'article de Barbizet (1972) qui liste sur le langage « de multiples points de vue : structure de la langue, acquisition du langage chez l'enfant, mécanisme de l'élaboration phonétique du langage, langage et communication, pathologies du langage [...] aujourd'hui autant de disciplines ayant leur champ propre » (p.10).

Les débats entre mouvances différentes sont plus ou moins houleux. Dans un même article, Galifret-Granjon (1967) fustige les positions positivistes, à savoir « les tenants d'une certaine pédagogie cybernétique [...] qui font volontiers appel à la linguistique mais refusent la psychologie, [...] proche de la théorie des communications » (p.403), mais critique aussi la « psychologie expérimentale traditionnelle [...] une des plus lourdes traditions américaines » (pp.408-409), le structuralisme restrictif, la psychopathologie freudienne. L'auteur défend la psycholinguistique (discipline mère de la psychologie

cognitive), basée sur une association Chomsky/Piaget. C'est d'ailleurs dans cet article qu'apparaît le terme *cognitif*. A partir de là, une tension va naître entre le nouveau positivisme émergent et les théories constructivistes installées et légitimes, dont le bastion linguistique est le premier naufragé. Suite à la même crise du structuralisme, les concepts de langage et de communication commencent à s'étendre. Face à ces évolutions, l'orthophonie cherche à penser la communication. Pour cela elle dispose de différentes théories : les théories constructivistes dominantes et les théories positivistes (re)naissantes.

2. Physisme, positivisme et primat du langage oral

Sous le terme *physisme*, nous regroupons les pathologies relevant d'un substrat organique, qu'il soit anatomo-physiologique, sensoriel ou neurologique (surdités, fentes labio-vélo-palatines, laryngectomies, aphasies). Les prémices historiques de la profession sont centrées sur ce type de pathologies. En effet, l'orthophonie française naît lorsque le Docteur Veau délègue à Suzanne Borel-Maisonny les enfants qu'il avait opérés de fentes. Mission lui était confiée de rectifier leur articulation. Le domaine de la surdité plus encore intéressa Borel-Maisonny qui se rappelle que le terme *orthophonie* « n'évoquait au départ que les défauts de parole des sourds et leur correction » (1989, p.3). Dans les débuts de RO, la thématique majeure est l'audition et en particulier la surdité, trouble organique et médical par excellence. Un nombre conséquent d'articles leur est consacré durant les années 1960 (RO n°19-20, 1966, n°36, 1968, n°42, 1969). Le champ de l'orthophonie se constitue donc sous la tutelle médicale, les médecins sélectionnant les premiers patients qu'ils destinaient à l'orthophonie, souvent en raison de troubles organiques. Pour Portmann (1968), les orthophonistes sont des « personnes efficaces qui [peuvent] seconder les médecins du langage, en améliorant le sort d'un certain nombre de sujets ayant des perturbations de langage ou de l'audition » (p.451). En d'autres termes, l'orthophonie ambitionnait, à ses débuts, établir ou améliorer la fonctionnalité des organes effecteurs et récepteurs de la parole. Comme le soulignent Brauner et Cospen (1968), « l'orthophoniste se trouverait confiné dans la partie du corps qui va du nez à la gorge, et rien de plus » (p.370). Toutefois, les orthophonistes s'occupent également des perturbations du langage.

Dans les années 1960, le terme *communiquer* dans RO se résume globalement au verbal (ou parfois sa retranscription écrite comme chez Bauh, 1966). La conception de la communication est réduite à la conception du langage, et celle du langage à celle de la langue. La langue est définie linguistiquement, comme moyen de communication doublement articulé. « On distingue donc essentiellement deux plans : la langue (immense réservoir de vocables et de possibilités structurales), et la parole qui en est la matérialisation physique (transmissible par voie orale) » (Borel-Maisonny, 1971a, p.233). La réduction de la communication au langage oral est tangible dans ces premières années. En effet, pour communiquer, « on est [...] forcé de passer par l'intermédiaire du langage » (Bondy, 1964, p.4), « on doit à tout prix communiquer avec le petit sourd, donc, lui parler », ajoute Borel-Maisonny (1973, p.513). Maquard (1966) liste ainsi « les différents aspects de la communication verbale, à savoir : le support, c'est-à-dire l'aspect phonétique (articulation et parole), les signifiants, la coordination des signifiants (syntaxe) et enfin la coordination des idées (le discours), ceci sous l'angle compréhension et réalisation » (p.29).

Or, s'il est besoin de préciser la forme verbale de la communication, c'est bien parce que les professionnels de l'époque ont conscience qu'il est possible d'échanger autrement. Dans le domaine de la surdité, fer de lance de la profession, la méthode oraliste en France est la norme dans l'éducation des sourds. Est reconnue à la communication gestuelle une intention signifiante mais discréditée par rapport à la langue orale. Schneberger Athayade (1975) estime par exemple que l'action éducative précoce centrée sur l'oralisation, permet de combler le « déficit de l'intelligence conceptuelle » (p.119), car l'enfant n'aurait accès à cette pensée que par la langue orale. Dupressy et al. (1972) reconnaissent qu'il existe plusieurs moyens d'expression. Toutefois, ceux-ci sont voués à précéder et ouvrir la voie à l'éminent langage oral. Pour « pouvoir communiquer, [les] moyens d'expression sont multiples. Parmi eux le langage est appelé à prendre une place de choix puisque son apparition tend à réduire considérablement les autres modes d'expression » (pp.173-188). Borel-Maisonny (1970) étend le domaine et invite à « considérer la parole comme la partie exquise de la communication, mais non comme la seule » (p.72). Les gestes, progressivement, sont considérés comme une forme d'expression acceptable pour qui ne peut atteindre le niveau du langage oral selon Chasseur (1973), mais « il faut, par contre, veiller à leur utilisation judicieuse, tout en maintenant l'usage de la parole à la première place » (p.543). C'est en particulier à propos des pathologies de l'audition que l'on note l'évocation d'une autre voie de signification, la communication gestuelle. Le terme *communication* est donc abordé utilisé dans le domaine de la surdité (Bondy, 1964), où la présence de sourds non oralisant est propice à cette formulation.

Par ailleurs, la fonction de communication, d'interaction et d'échange du langage est peu mise en avant dans les premières années, sa fonction principale étant la structuration des représentations psychiques du sujet et la formation de la pensée: « l'homme civilisé ne réserve plus le langage à la communication avec autrui ; il s'en sert aussi, et somme toute beaucoup plus souvent, pour se formuler à lui-même sa propre pensée » (Pichon & Borel-Maisonny, 1964, pp.14-15). La pensée des personnes non verbales, extension faite jusqu'à leur intelligence, est vue comme déficiente, car la culture de l'oral, culture qui présuppose l'élaboration d'un langage intérieur, leur ferait défaut. Boulinier (1965) souligne ce fait en définissant le langage : « on appelle langage la faculté spéciale qui permet à l'homme aussi bien de penser par mots [...] que d'articuler ceux-ci volontairement, de les répéter de toute autre façon (à l'aide de l'écriture, par exemple) et bien entendu de les reconnaître » (p.35).

L'échange et la communication sont absents de ces conceptions. La communication, lorsqu'elle est abordée par des auteurs d'obédiences clairement positivistes, est souvent traduite à partir de modèles du type traitement de l'information, cybernétique ou télécommunicatif. Le premier article radicalement positiviste portant sur la communication la réduit ainsi à l'échange et aux traitements de signaux acoustiques :

l'ordinateur envoie aux muscles de l'appareil phonatoire le programme des mouvements à faire : le sujet parle. Les signaux acoustiques entrent alors dans l'oreille du récepteur. Ces signaux sont reconnus, décodés (le message est perçu) et provoquent chez le récepteur une réaction qui est fonction du contenu de ses mémoires propres. La combinaison entre les éléments reçus et les éléments stockés détermine la "réponse" que l'ordinateur du récepteur va décider. Et ainsi de suite : c'est la conversation. (Leipp, 1967, p.12)

Leipp, dans une vision physiste voire mécaniste de l'intervention orthophonique estime que « tous les troubles de la communication doivent donc se retrouver quelque part dans

le schéma précédent [...]. En bref, le problème de l'orthophonie est celui de la localisation puis du "dépannage" des éléments défectueux » (p.14). De même, Lafon, dit que « la communication humaine est avant tout audition et reconnaissance de signaux acoustiques » (1967, p.136) tout en présentant l'apprentissage de la langue comme s'opérant par conditionnement. Si l'article de Leipp est très radical pour l'époque, il explique aussi que les auteurs désireux d'aborder l'au-delà du code se soient à l'époque préférentiellement tournés vers les inférences constructivistes.

3. Constructivisme en orthophonie : communication et psychanalyse

3.1. Une approche constructiviste de l'au-delà du physisme

L'au-delà du physisme, aux débuts de la revue, est alors théorisé principalement à partir des inférences issues des sciences humaines, et en orthophonie particulièrement à partir de la linguistique structurale et de la psychodynamique. Les auteurs de référence en la matière sont alors Winicott, Dolto, et Lacan, qui inspirent nombre d'articles (entre autres : Misès, 1968 ; Bailly-Salin, 1968 ; Balkanyi, 1968 ; Kreisler, 1972, 1976 ; Nguyen Than Liem, 1975 ; Morand, 1979 ; Boissésou, Bonnefond, Onimus, Pouech, & Rey, 1979). Du fait des travaux constructivistes en plein essor, le langage est avant tout envisagé comme structurant la pensée, les représentations et donc éventuellement la personnalité du sujet. C'est une conception que l'on retrouve chez Pichon et Borel (1964) ou encore chez Maquard (1966) laquelle s'inquiète dans son article de savoir si le fait de proposer un nouveau modèle linguistique au dysphasique ne risque pas de déstabiliser sa construction psychique et sa personne.

Parfois, la linguistique et la psychanalyse s'entremêlent au sein même de l'analyse du verbal (Sadek-Khalil, 1965, p.51). Dans ce mouvement, le projet psychométrique, qui par ailleurs commence à se développer, est régulièrement critiqué.

A l'heure actuelle, une maladie étrange paraît miner notre profession : celle de la "mesure-à-tout-prix". Il est devenu de "bon ton" de vouloir mesurer, chiffrer, peser, "Q.I...fier" en quelque sorte, le langage et ses troubles [...] les mesureurs et les métreurs doivent savoir qu' [...] en aucun moment ils n'approchent la réalité du langage pathologique, son essence, son contenu.[...] Que le jeune Orthophoniste prenne garde : en sombrant dans la maladie de la "Q.I...fication" à outrance, il risque de s'éloigner de la réalité et se condamne à l'inefficacité thérapeutique. Le langage, et singulièrement le langage pathologique, ne se mesure pas. (Ferrand, 1972, pp.171-172)

Puyuelo tient des propos similaires lors d'une conférence retranscrite dans RO. À la fin de son allocution (et c'est la seule mention de ce type dans cette table ronde) sont notés de « vifs applaudissements » des conférenciers ("Table ronde", 1973, p.85). Sindou, dans un article d'orientation lacanienne, s'interroge sur les concepts de norme et de pathologique et invite à ne pas les confondre :

La courbe de Gauss correspond [...] à une normalité idéale et les deux extrêmes correspondent à l'anormalité. Mais l'anormalité peut être des

jumeaux, des triplés, un enfant qui a un quotient intellectuel très élevé ou le cœur d'un athlète qui bat très lentement. [...] le pathologique est ce qui aliène la liberté de l'individu et provoque sa souffrance. [...] lorsqu'il s'agit de pathologique, le problème de la mesure est quelque chose de très aléatoire. Le langage des enfants présentant des troubles de la personnalité n'est pas réductible à la mesure, à la codification, à la classification. Il échappe aux normes, aux règles établies. (1973, p. 73)

En 1979 encore, De Gaulmyn attaque frontalement cette notion de norme et précise que « les gens qui se croient objectifs sont les censeurs les plus redoutables car ils ont la certitude de l'infaillibilité scientifique » (p.56). Ces positions perdurent tout au long des années 1970 tout en se nuancant progressivement (Goldsmid, 1976 ; Ferrand, Idrac, & Péron, 1980). De même, l'inférence neurologique des troubles du langage est une inférence peu revendiquée jusqu'à la fin des années 1970. Ainsi Chemana en 1976 regrette « combien pèse ce passé médical où a été entretenue l'opinion de l'origine neurologique des troubles du langage » (p.223).

3.2. Un regard psychanalytique sur la communication

L'extension des concepts de communication et de langage, au-delà du langage oral ou du code, va être promulguée préférentiellement chez des auteurs d'obédience constructiviste aux débuts de RO. Dans cette perspective, la communication recouvre progressivement plus que le langage pour aborder l'intersubjectivité, la rencontre, avec une certaine souplesse des concepts :

le dialogue est un support de réceptivité verbale, consciente, la communication recouvre quelque chose de plus vaste : si le verbe n'y peut aller, que le geste y aille, si le conscient n'y peut aller, que le mythe, le fantasme, l'inconscient y aillent ! [...] le but poursuivi est bien de rétablir la communication. (Guichard, 1970, pp.389-390)

La communication est ici traduite en termes psychodynamiques. Elle l'est plus encore dans l'article de Kreisler (1972) qui propose une genèse de la communication en termes psychanalytiques, ou encore chez Dupressy, Kropp, & Kohler (1972) qui préconisent, afin de rétablir l'appétence à la communication chez l'enfant, « d'établir avec l'enfant un solide lien affectif ; de mobiliser les pulsions libidinales de l'enfant » (p.188). Ferrand, en 1973, dans son article *Du geste au langage* milite clairement pour l'extension du concept de communication à la prise en compte des gestes et parle ainsi d'une « communication qui prendra toutes les formes possibles...relation qui doit aboutir à l'essentiel, la conquête du Moi, l'épanouissement du Moi, l'éclatement du Moi, seul chemin qui mène vers l'autre » (p.17). Il dit encore de l'orthophoniste qu'il « ne doit pas se transformer sous prétexte d'objectivité scientifique, en un technicien qui manipulerait le guide-langue et distribuerait les images du Père Castor » (p.17). On retrouve encore l'influence de la psychanalyse dans l'article de Denis (1973) qui parle des mimiques et des conduites comme des « contenus inconscients verbalisés ou non » (p.362), ou encore chez Puyuelo et al. (1977) qui retrouvent « au-delà de la communication par le langage l'infraverbal [...], mais aussi, [des] phénomènes plus complexes, semi-conscients, où ce qu'on exprime et les fantasmes qui le sous-tendent se mêlent » (p.12). Il en est de même pour Boisséon, Bonnefond, Onimus, Pouech et Rey (1979) qui énoncent « le besoin d'une rencontre avec une conception du langage plus large » (pp.26-27) et qui pour cela ont « été amenées à

une définition élargie du langage et du trouble du langage » (p.29), notamment par la lecture de Dolto. Elles concluent que « si l'on exclut les causes organiques, les troubles d'articulation, de parole, et de langage, sont des symptômes d'un trouble de la relation, de la communication » (p.31).

On observe donc une forte prégnance des conceptions constructivistes chez ces auteurs défendant l'extension du langage en termes de communication, au-delà du langage oral. Mais on remarque également qu'à l'époque, les thérapeutes légitimes de la communication sont les *psy*. En effet, la communication semble alors considérée comme relevant prioritairement de la juridiction des psychologues cliniciens, et la place de l'orthophoniste est alors perçue comme secondaire auprès des patients atteints de troubles de la communication non linguistique. On peut l'observer par exemple dans ce passage : « l'important [...] est de créer une relation psychothérapeutique très tôt. La rééducation orthophonique intervient secondairement quand le niveau de relation à autrui a évolué » (Coll, 1974, p.251).

4. Crise de légitimité de la psychanalyse, recentrement sur le physisme

Borel-Maisonny s'est toujours défendue de faire de la psychologie. Déjà en 1970, elle précise dans un article intitulé *Vers une orthophonie rationnelle* que « si l'approche psychologique ne doit jamais être négligée, elle doit être considérée comme une manière d'aborder un problème technique plus ou moins complexe, mais ce n'est pas et ne sera jamais à elle seule à utiliser à la place de l'action précise à accomplir » (1970a, p.37). En 1972, elle estime que face aux enfants sans langage dont on ne parvient à expliquer les troubles « il est alors commode de se réfugier dans les arcanes de la psychiatrie du premier âge [...] la variabilité de la présence de ces facteurs étiologiques permet de rester sceptique à leur endroit » (p.113). Il faut attendre la fin des années 1970 pour voir apparaître une diversité de critiques parfois nuancées, souvent franches et parfois extrêmement virulentes, adressées à la théorie psychanalytique. Dans leurs argumentaires, les auteurs la présentent comme non scientifique, à caractère magique, dangereuse et culpabilisatrice pour les parents (des enfants atteints d'autisme tout particulièrement). Ces critiques sont régulièrement associées à des prises de positions positivistes qui valorisent la scientificité, les inférences neurobiologiques et cognitives. Jaulin-Mannoni initie ces attaques en 1975, en attribuant au « recours à une explication de type psychanalytique » (p.533) une fonction « *tarte à la crème* : quand on ne sait plus trop quoi dire » (p.533), et critique encore en 1977 « un certain courant de pensée actuel qui cherche à renvoyer toutes les difficultés cognitives à une origine affective » (p.25). « Le recours quasi-magique à l'affectivité et à la psychanalyse lorsque l'on ne trouve pas d'autres explications [...] est certainement l'un des dangers de notre temps » (p.71) estime le Père Rey-Herme en 1976. La souplesse des concepts psychanalytiques sur la communication est dénoncée par Brauner (1978), qui dit que « dans l'énorme bouillabaisse psychologique qui nous est servie, la notion d'expression surnage partout » (p.365). Il dit encore avoir « beaucoup d'admiration pour ceux qui découvrent tant de conflits profonds là où [il] ne distingue que bruit et gribouillis. Il faut être doué pour cette profession d'artiste de l'interprétation pleine de phantasme » (p.365), et regrette que « même les orthophonistes ont été gagnés par la vague de l' "interprétite" psychologique, alors qu'ils avaient la chance de recevoir une préparation solide sur des bases physiologiques » (p.363). Les auteurs se mettent progressivement à éviter la terminologie et les concepts « trop connotés psycho-analytiquement » (Beauroy, Caudron, & Pelle, 1984, p.4).

Cette perte de légitimité de la psychanalyse et du constructivisme se traduit donc par un recentrement sur le physisme, et sur les thématiques originelles de la surdité et de l'audition. Ainsi, dans les 16 numéros allant du 75 (1974) au 90 (1976), les articles de RO consacrés à la surdité et à l'audition représentent 8.97 % des articles (7 articles sur 78 au total). Ce taux monte à 42,45 % (45 articles sur 106 au total) pour les 16 numéros allant du 97 (1977) au 112 (1980). Dès le début des années 1980, la présence des articles relevant des obédiences psychanalytiques ou constructivistes diminuent progressivement, jusqu'au début des années 2000 où ils deviennent à peu près inexistantes. Seules certaines thématiques, comme l'autisme et les psychoses, font sporadiquement l'objet d'articles d'obédience constructiviste.

II. Positivisme, pragmatique et communication (1980-2010)

1. Montée du positivisme

La montée puis la domination du positivisme en orthophonie s'est effectuée relativement rapidement, en quelques années. La transition s'opère entre 1975 et 1980. Depuis, l'orthophonie française est très majoritairement dominée par des inférences positivistes. Durant les années 1970, la psychométrie, par ailleurs critiquée, fait progressivement son apparition (Ramos Lampreia, 1971 ; Girolami-Boulinier, 1971, 1972 ; Alahuhta, 1976). En 1976 déjà, Leipp propose d'aller chercher auprès de l'acousticien « des réponses plus objectives, plus démonstratives, plus convaincantes que des arguments littéraires » (p.400). Mais c'est à proprement parler à partir des années 1980 que s'observe l'arrivée massive d'une rhétorique centrée sur la scientificité, l'objectivité et la norme. Subitement, l'orthophonie cherche à montrer « le fondement scientifique de la méthode orale Borel-Maisonny » ("Vient de paraître", 1980, p.268). Le bilan et l'application de normes pour sa réalisation devient une thématique omniprésente :

Il est de plus en plus nécessaire d'être convaincu de la nécessité d'être rigoureux et donc d'apporter à notre travail [...] la dimension d'objectivité, de précision et de technicité [...] il s'agit de constater les performances positives, les résultats maxima [...] seuls des résultats chiffrés peuvent se traduire en schémas, courbes ou diagrammes et confirmer l'impression subjective (Martin, 1980, pp.233-234).

L'étalonnage des tests permet de « donner aux épreuves orthophoniques, à notre sens trop subjectives, un véritable statut de test » (Dubois, 1981, p.440), et de justifier les prises en charge, car « les patients qui se situent au-delà de deux écarts-types ne posent jamais problème pour être acceptés par la Sécurité Sociale » (Girolami-Boulinier, 1982, p.292). Girolami-Boulinier souligne encore « l'importance d'une analyse rigoureuse [qui] permet d'aller tout de suite à l'essentiel en gardant une démarche avertie et prudente face à toute interprétation psychologique des données » (p.293). Ainsi, « toute rééducation ne peut être entreprise qu'à partir des réalisations positives constatées lors du bilan » (Girolami-Boulinier, 1981, p.52).

De nouvelles méthodes objectives d'évaluation sont régulièrement promues (Buffe, De Rotalier, De Rotalier & Depaillat, 1983 ; Sampo, 1983). Simon (1985) défend « une plus grande rigueur dans sa réalisation – en particulier à l'aide d'épreuves standardisées »

(p.57). Si la psychométrie rencontre par la suite encore quelques détracteurs ponctuels, la conception positiviste de la scientificité est depuis bien installée dans le discours orthophonique. A la fin des années 1990, l'orthophonie a totalement investi le positivisme, elle se considère « à l'ère des neurosciences » (Métellus, 1998, p.67). A simple titre d'exemple, citons ce que Mazaux, Joseph, Campan, Moly et Pointreau attendent des neurosciences, à propos du traitement de l'aphasie :

une meilleure connaissance des substrats biologiques peut conduire à concevoir de nouvelles méthodes rééducatives influençant directement ces substrats, ou du moins prenant en compte les contraintes du transit de l'information dans les systèmes neuronaux [...] On peut espérer aussi des progrès à partir de la neuro-chimie [...]. Ainsi, les rééducations de demain seront plus flexibles, plus scientifiques. (1999, pp.160-161)

Citons encore Deggouj (2009) qui regrette que la littérature sur la prise en charge précoce réponde rarement aux « critères d'excellence de ce qui est appelée "Evidence Based Medecine" ou médecine basée sur les preuves, permettant d'émettre des recommandations indiscutables » (p.44), et qui semble être l'étalon de l'objectivité.

Dans ce contexte de montée du positivisme, l'ensemble du champ orthophonique va progressivement être traduit à partir des inférences issues de la neurologie et de la psychologie cognitive, le plus souvent sous le terme globalisant de *neuropsychologie*. Nous pourrions multiplier les exemples. Mais on peut tout simplement remarquer qu'à partir de 1983 (les numéros avant 1983 ne sont pas centrés sur une thématique précise et ne présentent souvent pas de titre à proprement parler), les seules inférences théoriques présentes dans les titres mêmes de la revue sont la *neuropsychologie* (3 titres), la *pragmatique* (2), la *linguistique* (2), la *théorie de l'inférence* (1) et la *psychologie cognitive* (1). Citons ainsi ces numéros de RO : 131 : *Neuropsychologie et rééducation* (1983), 146 : *Pragmatique, pathologie du langage et rééducation* (1986), 170 : *Aphasies, dysphasies et normes linguistiques* (1992), 173 : *Évaluation et intervention en neuropsychologie* (1993), 175 : *Approche neuropsychologique de la mémoire - Parole et musique* (1993), 208 : *Le langage : un carrefour d'interactions cognitives* (2001), 221 : *Les habiletés pragmatiques chez l'enfant* (2005), 234 : *Les inférences dans la communication* (2008), 240 : *Dimension linguistique et culturelle de la prise en charge des maladies neuro-dégénératives* (2010).

Les courants théoriques dont s'est inspirée l'orthophonie pour appréhender la communication sont innombrables. Nous en relevons les plus importants : la pragmatique bien sûr, qui envahit progressivement RO pour devenir incontournable dans les années 2000 (cf. Graphique A), mais aussi la linguistique de l'énonciation, l'étude des interactions précoces, le socio-interactionnisme, la théorie de l'esprit, etc. Toutes ces approches ont concouru à mener l'orthophonie au-delà des mots dans sa vision de la communication. La notion de pragmatique a progressivement englobé ces évolutions, ou s'y est intimement liée. Son champ au départ focalisé sur le matériel verbal et empreint de l'héritage des philosophes du langage s'est donc étendu jusqu'à l'implicite et l'intersubjectivité, notamment grâce à la psychologie cognitive. Cette extension de la pragmatique, langage en contexte, se retrouve dans l'extension corrélatrice du concept de contexte même, ou de son équivalent, la *situation*. Ces deux termes se répandent dans RO à partir des années 1980 et s'élargissent progressivement. Au départ limités au contexte textuel (les mots et phrases déjà produits environnant ceux à produire), ils finissent par recouvrir l'ensemble de la situation, des sujets, leur intériorité et leur relation. Dans les premiers temps, ils désignent donc le « contexte linguistique antérieur » corrélé à la

« situation extra-linguistique » (Moulin-Paliard 1977, p.157), c'est-à-dire les phrases précédentes et la prise en compte de qui parle à qui et éventuellement où, dans le texte (usage des pronoms et autres déictiques). Ce contexte va ensuite s'ouvrir sur les paramètres « extratextuels » (Zellal, 1986, p.179) comme les conditions d'énonciation, « les auxiliaires gestuels, mimiques, etc. » (Zwobada Rosel 1996, p.145). Puis le contexte prend un caractère social et rime avec *adaptation au quotidien*, notion qualifiée d'« éminemment pragmatique » (1986, p.140) par Joannette, Morin et Nespoulous. Pour les « protagonistes » inclus dans la situation de communication (Nespoulous, 1986, p.128), il devient alors « indispensable [...] d'adapter leur discours à diverses situations sociales » (Comblain & Rondal, 1993, p.169). Le « contexte total, base de l'interprétation » devient finalement un emboîtement de contextes explicites (contextes linguistique verbal et non-verbal, dit et agi par le locuteur) « inclus dans un contexte implicite porté par le milieu situationnel physique et social » (Slama-Cazacu cité par Zwobada Rosel, 1996, p.145). Le contexte renvoie finalement à « l'insertion du sujet dans son discours, à l'intersubjectivité » (Métellus, 1992, p.137).

2. Communication, pragmatique : des déictiques à la théorie de l'esprit

2.1. La fin du primat du langage oral

Le primat du langage oral que nous observions aux débuts de RO va progressivement s'estomper. L'intention de passer par d'autres canaux que la parole est présente aux débuts de la profession, mais ne se développe qu'à la fin des années 1970. « L'oreille n'est pas l'unique instrument par lequel on entend, ni la parole l'unique véhicule de la pensée. Car c'est avec tout son corps qu'on "entend" et qu'on parle » (Berge, 1977, p.108). Borel-Maisonny (cité par Ozillou, 1974) précise que les moyens d'expression autres que la langue comportent un intérêt dans l'éducation précoce : « "dès 1936, il m'était apparu, que pour être efficace, l'action exercée sur de jeunes enfants devait passer par d'autres voies que le langage parlé" » (p.513). En 1978, elle affirme qu'il faut privilégier une communication, quelle qu'elle soit, car « ne pas communiquer avec l'entourage est une mort psychologique » (p.101), et que « d'autres systèmes symboliques que le langage peuvent servir à la pensée opératoire » (p.109). Désormais considérée comme un système symbolique à même d'exprimer les émotions, la communication gestuelle trouve alors une légitimité linguistique. Coll (cité par Bouvet, 1981) parle de ce « récent "progrès de la science", à savoir celui de la reconnaissance par les linguistes des langues des signes » (p.558). Enfin, la fonction sociale du langage, l'échange ou la communication, devient première.

2.2. La pragmatique du matériel verbal : Discours et déictiques

Aux débuts de RO, l'approche pragmatique reste centrée sur le matériel verbal : les premiers articles traitant de pragmatique s'intéressent principalement aux marques de l'énonciation (Caron, 1983), c'est-à-dire le plus souvent aux déictiques, et plus tard au discours (au sens de la mise en lien des différents éléments du texte). Bresson (1969) dit de l'aspect pragmatique qu'« il s'agit des règles d'utilisation du langage » (p.298). Celles-

ci correspondent aux « choix des transformations syntaxiques facultatives (passif, interrogation, etc.) de l'application des modalités [...] : "il faut", "il me semble"... ou des relations temporelles et des aspects verbaux déterminés par le rapport du locuteur à son discours » (p.298). En pratique, son analyse du langage des psychotiques porte sur les pronoms, les « adjectifs ambigus » et les « verbes admettant un complément animé et/ou inanimé » (p.298). On retrouve cet écart entre volonté de prise en compte de l'extralinguistique et une centration effective sur le matériel verbal chez différents auteurs. Nespoulous et Borrell (1977) notent bien cet écart récurrent chez les auteurs et disent vouloir eux-mêmes adopter une approche pragmatique et donc qu'« il est nécessaire de mener, parallèlement à l'étude du message linguistique [...], une étude du contexte, de la situation, du geste, de la mimique... et des interlocuteurs eux-mêmes, afin de percevoir, aussi globalement que possible, le comportement sémiotique » (p.69), mais leur analyse effective dans l'article porte encore sur le matériel verbal (des paraphrasies). On retrouve ce même écart chez Van Eeckhout, Pillon et Signoret (1982) qui parlent de patients aphasiques dont l'entourage est ravi des progrès accomplis malgré une absence d'amélioration du code, parce qu'ils ont « amélioré les aspects dynamiques et pragmatiques, en apprenant à utiliser l'ensemble du contexte situationnel » (p.267). Ils se proposent donc de développer ces aspects par « l'utilisation du récit » (p.267). Il s'agit concrètement de raconter des histoires à partir d'un support visuel d'images, par écrit et par oral, avec rappel le lendemain de mémoire. Ils estiment que cette méthode s'intéresse donc aux « aspects pragmatiques et émotionnels de la communication » (p.268). Si cette utilisation du récit ou du discours préfigure le développement de l'approche écologique (cf. infra), on ne peut que remarquer cette centration sur le matériel verbal des premières approches pragmatiques. En parallèle de l'extension du champ pragmatique, ce type d'approche va perdurer dans certains articles. En 1997, Poudet propose encore une analyse pragmatique quantitative des types de pronoms dans différents corpus pour évaluer l'autocentration d'une jeune patiente.

2.3. La communication non verbale

2.3.1. Multicanalité et gestion de l'échange

L'abord de la communication commence vraiment à s'émanciper du matériel verbal à partir des années 1980, où s'affirme une approche multicanale de la communication, au sens où elle est envisagée comme une somme de différents codes : oral, écrit, gestuel, mimiques, etc. On voit par exemple se développer la méthode PACE (en aphasie particulièrement) qui consiste globalement à faire deviner ou à deviner une image choisie parmi d'autres, par tous les moyens possibles (Clerebaut, Coyette, Feyereisen & Seron, 1984 ; Thi Mai & al, 1990). Cette vision multicanale s'est depuis bien enracinée en orthophonie. Witko-Commeau (1996), dans son article *La communication multicanale : un mouvement entre le dire et le faire*, parle de cette « intrication des divers recours codiques » (p.279) et étudie la « mimo-posturo-gestualité » (Vaysse, cité par Witko-Commeau, p.279) dont l'étude « semble évoluer vers davantage de reconnaissances et de scientificité » (p.279). L'auteur dresse ainsi une liste des *endroits* du corps à observer. Pour interpréter ces gestes, l'auteur utilise une classification proposée par Cosnier, qui « permet de mesurer le couplage "geste-parole" » (p.280). Cette vision multicanale fait par

exemple dire à Chailley qu'une « synthèse vocale [...] améliore la communication en lui ajoutant un canal de communication » (1998, p.178).

En 2009, Nespoulous (cité par Coquet, Ferrand & Roustit) aborde cette « "multicanalité" de la communication inter-individuelle » (p.123), et redéfinit « l'énoncé comme l'unité minimale, verbale ou non verbale, du comportement sémiotique humain, qu'elle apparaisse isolément ou en combinaison avec d'autres unités au sein de comportements, éventuellement "multicanaux", plus complexes » (p.125). Le développement de cette conception multicanale est en lien avec les études sur la communication du nourrisson, la *bébiologie*, que l'orthophonie investit également à partir du début des années 1980. E. Bates est fréquemment citée dans RO à cette époque (Joannette, Morin & Nespoulous, 1986). De même, les travaux de Bruner sur les interactions précoces ont rencontré un large écho (Bouvet, 1981, 1991 ; Robin, 1985 ; Rondal, 1986). Bruner insiste sur les notions de contexte et d'interaction avec l'adulte qu'il considère comme cruciales et premières quant au développement cognitif et langagier de l'enfant. Pour lui, « le contexte pragmatique [...] sert de base pour l'acquisition du code et le fonctionnement linguistique » (Rondal, 1986, p.153). Plutôt que d'apprendre la structure du langage, l'enfant doit apprendre son utilisation. Cet entrecroisement entre multicanalité, interactions précoces et pragmatique ressort par exemple dans l'article de Bouvet (1981) qui s'inspire de Bruner pour dire que « l'enfant et la mère établissent toute une communication polysensorielle à partir du regard, des gestes. C'est dans cette multiplicité de canaux que l'enfant fait sa première expérience du dialogue » (pp.395-396). Le tout jeune enfant devient dès lors « un partenaire actif au cours d'échanges ritualisés avec sa mère. Il maîtrise alors les règles de l'alternance des rôles et s'approprie des procédures référentielles et prédicatives qui préfigurent celles de la communication verbale » (Bouvet, p.396).

L'établissement de la communication devient le précurseur de tout langage. Dans cette tranche d'âge « tout fait message et tout émoi est virtuellement relationnel et potentiellement langagier » (Dolto-Tolitch, 1995, p.152). Le concept d'*attention conjointe*, comme précurseur du langage, se répand dans RO, Bruner « en a présenté les racines, en décrivant à la base de l'étaillage mère-enfant, préalable à toute acquisition, la capacité d'attention conjointe » (Zwobada Rosel, 1996, p.148). Le concept de *pointage*, également considéré comme un précurseur au langage, connaît le même succès : « le doigt tendu vers un objet convoité [est] essentiel dans le développement de la communication, [c'est] un geste intentionnel, qui contient une pensée ; par ce geste, le petit enfant peut agir sur son environnement, sur son entourage » (Kremer, 1994, p.168).

Le courant pragmatique s'empare de ces nouveaux concepts *bébiologiques*. Thérond, en 2010, les présente comme des *précurseurs pragmatiques*. Ainsi, l'ensemble des compétences pré-verbales du nourrisson va venir étoffer la conception orthophonique de la communication en ajoutant les concepts de *pointage*, de *gestion des regards*, de *respect des tours de parole*, qui deviennent dans les années 1990 une des parties majeures du champ pragmatique, en plus des *actes de langage* (saluer, demander) qui viennent prendre place sur les mêmes listes de compétences. Des outils d'évaluation de la communication chez le très jeune enfant font alors leur apparition. Chevré-Muller (2000) propose des outils de dépistage et de diagnostic précoce des troubles d'acquisition du langage recueillant des informations sur l'enfant et son environnement : « l'évaluation psycholinguistique qualitative porte essentiellement sur des éléments pragmatiques et cognitifs relevés dans la situation de communication (latence dans les réponses, caractère adapté de celles-ci, demandes d'informations, demandes d'action, initiative dans le jeu, existence

d'un jeu symbolique,...) » (p.130). Coquet, en 2005, inventorie l'apparition chronologique d'habiletés méta-pragmatiques, discursives et d'adaptation au contexte social de 3 mois à 10 ans (p.25). Et plus récemment, Théron (2010) envisage « une évaluation en référence à une norme » (p.119) de ces précurseurs pragmatiques de la communication.

2.3.2. Théorie de l'esprit et inférences

« La théorie de l'esprit est l'habileté d'attribuer des états intentionnels (croyances, désirs, intentions) à un agent grâce à des processus inférentiels, dans le but d'expliquer ou de prévoir les actions de cet agent » (Fillon, 2008a, p.28), « c'est une faculté cognitive » (p.34). Le concept de théorie de l'esprit (TDE), popularisé par les travaux de Baron-Cohen dans les années 1980, vient s'agréger au début des années 2000 aux concepts déjà investis par l'orthophonie sur la communication. Grossièrement, il correspond à la version positiviste ou cognitiviste du principe d'intersubjectivité, et se révèle régulièrement associé au concept de pragmatique : « les aspects pragmatiques du développement langagier sont étroitement liés, chez tous les enfants, à l'évolution de leur théorie de l'esprit » (Roch, 2005, p.131), « concrètement, la TDE joue un rôle pragmatique dans la communication » (Karosi-Bourgea & Régner-Vigouroux, 2008, p.111). Il est également associé au concept d'inférence, qui vient conceptualiser la gestion des implicites. « L'inférence joue un rôle fondamental dans la communication. Produire des inférences permet de comprendre ce qui n'est pas marqué par le code » (Roch, 2005, p.132).

Ce concept d'inférence est présent depuis les années 1990 dans RO (Witko-Commeau, 1996), mais se répand tout particulièrement dans les années 2000, où le numéro 234 (2008) lui est consacré. Sont classiquement distinguées les inférences pragmatiques (issues du contexte) des inférences logiques (induites par la grammaire). L'apport de ces concepts traitant de l'implicite et de l'intersubjectivité va encore élargir le champ de la pragmatique à la gestion « des métaphores, des actes de parole indirects, des inférences, de l'humour, du sarcasme... autant de phénomènes langagiers qui sont clairement du ressort de la pragmatique » (Nespoulous, 1999, p.150).

Il n'est plus aujourd'hui nécessaire d'insister sur le développement contemporain des études sur le langage en situation et ses conséquences : le langage n'est plus ce que l'on dit et ne sert pas à ce que l'on pense... [...] l'énoncé total est multimodal, synthèse de la verbalité, de la vocalité prosodique et de la mimogestualité. – Il ne sert pas (seulement) à informer sur ce que l'on pense car [...] ses fonctions sont multiples [...] – Il s'en suit qu'un énoncé verbal [...] est destiné à être interprété, et c'est alors qu'apparaît l'importance des inférences, logiques et pragmatiques (Cosnier, 2008, p.122).

3. L'articulation communication-positivisme

Les inférences positivistes que s'est appropriées l'orthophonie lui a permis de traduire en termes nouveaux les pathologies dont elle s'occupait. Ces termes sont ceux de la neurologie, de la psychologie cognitive et l'étiquette vaste de communication. A partir de 1980, le concept de communication s'associe régulièrement aux concepts positivistes. Un exemple frappant pour l'époque nous en est donné par le programme des journées

d'études pluridisciplinaires données à Lyon en 1980 sur le thème « pathologie de la communication humaine » ("Cours et Congrès", 1980, p.483), que nous reproduisons en Annexe 1. La réduction de la communication aux sciences de la nature y est omniprésente. Aux interventions sont associées les disciplines : « Biologie, Biophysique, Ethologie humaine, Immunologie, Neurophysiologie, Oto-rhino-laryngologie, Physiologie sensorielle, Physique mathématique, Socio-économie, Systémologie » (p.483). De même, en 2004, Tremblay et Joanne parlent des « fondements neurobiologiques de la communication » (p.76).

Dans RO, le courant pragmatique s'inscrit également dans cette montée du positivisme. En plus de participer historiquement d'un même mouvement, les termes en sont régulièrement associés. Le numéro 133 (1983) de la revue est à ce titre précurseur et paradigmatique de cette association. Il est globalement conçu à partir d'inférences positivistes centrées sur la psycholinguistique (ancêtre de la psychologie cognitive), le terme *cognitif* y étant régulièrement utilisé. L'inférence psychanalytique a totalement disparu : lorsque Moscato (1983) évoque les différents courants de la psychologie, elle en est absente. Les auteurs critiquent le structuralisme strict et lui préfèrent les théories de l'énonciation et de la philosophie du langage, de la pragmatique, associées à ces nouvelles recherches cognitives qui s'inspirent « des progrès réalisés dans des disciplines connexes comme l'intelligence artificielle [...], la logique, la philosophie du langage » (Denhière, p.433). Ces études ont permis « d'aborder de façon nouvelle et fructueuse des problèmes jusque là inaccessibles à l'étude scientifique. Notre espoir en ce domaine réside dans le développement d'une nouvelle discipline [...] qui lierait intimement psychologie cognitive, informatique et linguistique » (Denhière, p.449) au sens pragmatique. Caron (1983) présente la pragmatique comme faisant partie de la langue, au même titre que la syntaxe ou la sémantique, et cite comme références « les travaux de philosophes (Austin, Searle, Grice) sur les "actes de langage" (*speech acts*), et ceux de linguistes (Benveniste, Culioli, Ducrot) sur l'énonciation » (p.453). Cherchant à analyser le discours d'un enfant, Caron présente une étude qui demeure centrée sur le verbal, établissant des statistiques sur les déictiques d'un corpus. Toutes ces opérations qui sont traduites comme relevant de la pragmatique sont présentées comme des opérations « de nature cognitive [qui] mettent en jeu des opérations de sélection, d'organisation et de traitement des données » (p.464).

Dans l'ensemble du numéro, le concept de langage est souple et élargi à la communication en général. La psycholinguistique entend par langage « toute utilisation d'un système de signes à des fins de communication » (Moscato, 1983, p.387). Oléron (1983) désigne encore « par "langage" tout système de communication et d'expression » (p.411). Pragmatique et positivisme s'accordent ainsi, dans une conception souple du langage et de la communication : un nouveau système de connaissances s'articule, hors psychanalyse. L'inférence neurologique, durant les années 1990, s'impose largement. Associé à la neurologie, le système psychologie cognitive-pragmatique va fonder la base théorique de l'orthophonie contemporaine, à savoir un système de concepts basé sur la neuropsychologie cognitive et une approche pragmatique de la communication. « De nos jours, la conception de la communication évolue rapidement. Ainsi, au sein de la neuropsychologie, de nombreux chercheurs réfléchissent à la communication à travers une approche pragmatique » (Thi Mai & al., 1990, p.21). De même, Duchêne May-Carle dit s'inspirer en 2006 « des disciplines comme la pragmatique, la psycholinguistique, la psychologie cognitive et la neuropsychologie » (p.56). On voit clairement ces différents mouvements se rejoindre pour former un même réseau conceptuel d'inférences.

4. L'hyper communication

Déjà en 1967 Chassagny notait que « le mot "communication" commence à être galvaudé » (p.454). Le terme souple de *communication* devient central, en particulier à partir des années 1990 où il est un mot-clé dans la majorité des articles. Cette tendance s'affirme à tel point qu'il semble parfois devenir impératif de traduire toute activité en terme de communication. Globalement, on voit le champ de la communication (ses composantes, ses moyens, ce qui la favorise) s'étendre à toutes sortes d'activités humaines : Marquis nous dit que « la scénothérapie m'a paru répondre à cette difficulté omniprésente dans nos services : la communication » (1994, p.86), Kauffman que « le trait unit deux points, il en assure la jonction : il est trait d'union. Il est communication » (1996, p.243). Denni-Krichel (2000) propose des « activités visant à favoriser la communication, telles que la lecture, la musique et les chansons, les jeux, les activités artistiques ou de création » (p.79). Sabourin estime que « les 5 sens peuvent être utilisés comme supports à la communication non verbale et éventuellement déclencher la communication verbale » (1994, p.59), cette polysensorialité de la communication est en effet développée : « le toucher constitue un véritable moyen de communication » (p.150) nous dit Lerond en 2008, et masser quelqu'un, c'est « vouloir établir avec lui une communication qui se veut être bien au-delà des mots » (Delignières, 1994, p.33). On peut encore « voir et regarder pour communiquer » (Clenet, 2010, p.151). Mais « la voix restera toujours le plus bel instrument de communication » (p.284) nous dit Marquis (1992). Au final, « la communication est première, le langage secondaire » (Souriau, cité par Cataix-Nègre, 2010, p.68), car « le but ultime du développement du langage est sans contredit de pouvoir communiquer » (Leclerc, 2005, p.157). A l'extrême, on voit Siboni (1994), présenter un centre où sont proposées un ensemble « d'activités dont le dénominateur commun est la communication » (p.41), parmi lesquels sont regroupées non seulement « les activités d'esthétique, de psychomotricité, de gymnastique, mime, relaxation, [...] ateliers de peinture, de poterie, bougie, tissage, plâtre, [...] revue de presse, de poésie, d'écoute musicale, de vidéo-projection » mais encore les activités de « cuisine, repassage, entretien des plantes... » (pp.41-42), ces dernières entrant dans la rubrique « communication dans les activités quotidiennes » (p.42).

Le rattachement d'une pratique au terme *communication* vient justifier de sa légitimité en orthophonie comme le montre cet extrait d'Eyoum (2008) :

personne n'envisageait le toucher comme faisant partie des techniques à utiliser en rééducation orthophonique. Pourtant il est normal de se donner la main pour entrer en communication [...] Pourquoi alors autant s'interroger sur le rôle du toucher dans notre pratique puisqu'il fait partie de la communication. (p.3)

On observe donc une grande souplesse du terme *communication* dans RO. Duchêne (2005), dans son article *Pragmatique : mise en perspective historique*, note bien que « depuis quelques décennies, les sciences du langage s'ouvrent sur un champ extrêmement vaste et aux frontières floues qui est celui de la communication » (p.8). Mais elle justifie ce flou en estimant que « la construction d'un modèle unitaire ne peut satisfaire aux exigences d'une réalité aussi complexe » (p.11).

5. Impacts sur la pratique orthophonique

5.1. Traduction des troubles

L'ensemble des pathologies prises en charge par les « "professionnels de la communication" que sont les orthophonistes » (Collette, 2000, p.105) sont traduites progressivement en pathologies de la communication. Ainsi, Enos (1990) envisage « l'aphasie comme étant surtout un trouble de la communication » (p.47), selon Rondeleux (1992), « la maladie de Parkinson se présente avec évidence comme une maladie de la relation » (p.289), « la conséquence la plus directe de la dysarthrie est la perturbation de la communication orale » (p.105) nous dit Grosmaître en 2007, etc. L'évaluation de la pragmatique devient dans la rhétorique des auteurs dans RO un élément central de tout bilan de langage oral : « quelle que soit la référence que l'on se donne, la dimension pragmatique doit être prise en compte par l'orthophoniste au moment du bilan comme tout au long de la prise en charge » (Coquet, 2005, p.103). En conséquence, des troubles pragmatiques sont relevés dans diverses pathologies : Alzheimer (Goldblum, 1995), les aphasies, l'autisme, le bégaiement, etc. La présence de troubles pragmatiques est ainsi postulée chez les enfants présentant des troubles du langage oral en général (au sens codique de langue) : « les limitations dans la connaissance et le maniement d'une langue ont évidemment des conséquences au niveau pragmatique : il s'agit alors de "troubles pragmatiques secondaires" [...] toujours présents dans une certaine mesure chez les enfants porteurs d'un trouble du langage » (Monfort, 2005a, p.89).

5.2. Ecologie et accompagnement familial

Toutes ces évolutions ont eu différents impacts sur la façon même qu'a l'orthophonie de prendre en charge ses patients. L'extension du champ orthophonique à la communication a entraîné une volonté de prise en charge et d'évaluation écologique de certains types de patients, notamment auprès des adultes aphasiques, cérébrolésés ou déments. Initialement, dans les années 1980, l'idée que recouvrait le terme d'*écologie* répondait grossièrement à la volonté de placer le patient dans « des conditions normales de communication » (Clerebaut, Coyette, Feyereisen & Seron, 1984, p.329), autrement dit des situations naturelles (d'où le terme *écologique*) plutôt que dans « des situations de répétition et de dénomination » (p.329) plus formelles ou artificielles. Progressivement, le concept d'écologie s'élargit et correspond à la prise en compte de la vie quotidienne des patients, hors cabinet. Ainsi sont proposées dans les années 2000 des évaluations au domicile, des mises en situation à l'extérieur, etc. La prise en charge de la communication au sens large et ce nouveau souci de respecter sa dimension écologique ont amené l'orthophonie à développer des prises en charge intervenant directement sur l'entourage du patient, soit pour l'aider à affronter la pathologie (dans l'aphasie par exemple), soit pour modifier les interactions au cœur même du groupe (familial en général), dont les dysfonctions sont interprétées comme génératrices de problèmes, ou du moins dont la modification pourrait résoudre ces problèmes, par exemple dans les cas de bégaiement (*Le rôle des parents dans le traitement du bégaiement* par Fortier-Blanc & Beauchemin, 2000).

L'approche *bébiologique* a également contribué à cette évolution, en élargissant l'intervention de l'orthophonie au plus jeune âge, parfois dès la naissance : « le fait de considérer le développement verbal sous l'angle d'une interaction amène l'orthophoniste à revoir ses approches thérapeutiques et à devenir un consultant auprès des adultes significatifs pour l'enfant » (Joanette & Samson, 1986, p.176). En 1978 déjà, Tronchère dégage quelques « règles de comportement pour l'adulte au contact d'un "enfant qui va parler" » (p.184). Cette évolution a conduit un segment de la profession à développer une approche que l'on peut qualifier de systémique de la rééducation. Ce type de prise en charge s'est surtout répandu au début des années 2000, sous les noms d'accompagnement familial/parental, d'étayage, ou encore de programme d'intervention/familial. La conception de ces programmes s'inspire notamment des programmes *Hanen*, développés au Canada, dans une optique socio-interactionniste inspirée par le modèle de Bloom et Lahey (Girolametto, 2000; Weitzman, 2000). Bo (2000), dans son article *Essai d'adaptation d'un programme familial à la pratique en libéral* présente son approche comme « écologique et interactionniste » (p.140) et dit de ces programmes qu'ils :

utilisent les changements d'attitudes communicatives des parents pour améliorer la partie pragmatique de la communication chez l'enfant en difficulté. Cette évolution de la composante "utilisation" du langage de l'enfant a souvent un retentissement favorable sur "la forme" et "le contenu" mais aussi sur toute la dynamique familiale. (p.139)

Ces programmes ne s'adressent pas seulement aux parents, mais encore aux éducateurs des crèches (Martin, 2000). Witko de même propose un « étayage maternel [...] dans le cadre d'une approche écologique et fonctionnelle du langage » (2010, p.209). Poulat, dans un article consacré à l'« évaluation écosystémique » (2010, p.121) du bégaiement, exprime ce « cheminement d'une orthophonie duelle de type praticien-patient vers une orthophonie plus systémique, bouleversant [sa] pratique » (p.122).

En conclusion, dans les années 2000, le réseau théorique formé par les concepts de pragmatique, théorie de l'esprit, inférences et écologie forment la base de l'inférence orthophonique sur la communication.

III. Un nouveau virage ? (2007-2010)

Les quatre dernières années de notre corpus voient l'arrivée d'un nouveau concept dans la sphère communication en orthophonie : celui d'*attachement*. L'intégration toute récente de ce concept au réseau conceptuel orthophonique interroge. Particulièrement en 2009 et 2010, on note que ce concept se répand dans nombre d'articles, en particulier sur le thème des interactions précoces (entre autres : Dumont, 2009 ; Jover, 2009 ; Crunelle, 2010 ; Witko, 2010 ; Golse, 2010 ; Thibault, 2010c ; Coquet, 2010). Dans ces deux dernières années, la communication est préférentiellement traduite en termes d'attachement et de théorie de l'esprit. On retrouve déjà ce terme dans l'article du psychologue clinicien Bélargent (2000), sans qu'il trouve alors d'échos dans la revue. Sa diffusion semblerait s'initier en 2007 sous la plume du psychiatre Brunod. Elle interroge car le concept d'attachement a été principalement formulé par le psychanalyste Bowlby (également inspiré par l'éthologie). Et si son utilisation dépasse largement l'inférence psychanalytique, on note que ce concept teinté de psychanalyse est déjà ancien (1969), et n'apparaît que tout récemment dans RO. On ne saurait donc préjuger de sa pérennité. Par ailleurs, on remarque que cette apparition est contemporaine d'autres inflexions nouvelles.

En effet, à partir de 2007 on remarque dans RO un retour sensible sur l'histoire de la profession et une volonté d'affirmation de filiation entre l'orthophonie contemporaine et ses pionnières : Borel-Maisonny, Sadek-Khalil, ainsi que ceux qui les ont inspirées : Diatkine, Ajurriagerra, ou encore le linguiste Gustave Guillaume (Roustit, 2007a; Devevey, 2008, 2009). Van Waeyenberghe (2010) dit de l'ensemble de ses activités qu'elles sont basées sur « l'enseignement de nos maîtres : - celui de René Diatkine, évidemment, - celui du linguiste Gustave Guillaume et de Denise Sadek qui a appliqué ses théories, - celui de Suzanne Borel-Maisonny qui a participé aux recherches d'Ajurriagerra avec René Diatkine » (p.113). La figure de Suzanne Borel-Maisonny est de nouveau encensée, présentée comme « une géniale clinicienne-chercheuse d'avant-garde » (Roustit, 2007b, p.4), une « visionnaire » (p.3) douée d'une « géniale intuition clinique » (p.4), usant de « cette rigueur scientifique particulière dans laquelle la recherche de pointe accompagne en permanence la finesse de l'analyse clinique » (p.4). Thibault parle « du petit test sans langage de Borel – toujours d'actualité » (2010a, p.3), ou encore du « pataka de Borel » (Thibault, 2010b, p.108). Coquet, Roustit et Jeunier affirment à propos de la batterie qu'ils viennent de créer qu'elle « se situe dans la droite ligne de la démarche clinique en orthophonie dont les principes de base ont été posés par S. Borel-Maisonny » (2007, p.206).

Ce mouvement s'associe à une défense de l'aspect qualitatif et clinique de la profession, présenté comme le complément indispensable à toute approche objectivante et scientifique. On observe ainsi mêlées une recherche de filiation et une promotion de l'approche qualitative des troubles, ou encore de *l'intuition clinique* (Ferrand, 2007; Leloup, 2007; Roustit, 2007a, Coquet, Roustit & Jeunier, 2007). On note ainsi une légère mais notable prise de recul par rapport aux positions positivistes. Azéma (2009), à propos de l'appareillage des nouveau-nés sourds, parle ainsi de « tout un tas de termes médicaux qui envahissent le champ de l'affectif » (p.136) et des « situations de "forçage", de "montage" que nous spécialistes, imposons parfois avec une certaine facilité au nom d'une science bien à propos » (p.135). Francisco-Harzallaoui (2010) s'interroge sur la notion de normalité et défend « une perception globale de l'individu presque à l'encontre de l'évolution médicale actuelle où le patient est comme morcelé » (p.4). Tessier (2010) défend « une écoute globale du patient » (p.10), s'interroge sur la relation d'aide et critique toute relation standardisée avec les patients.

certains praticiens expriment leur crainte de voir la rigueur scientifique réduire peu à peu la place de la démarche clinique. [...] Depuis les années 90, le concept de la pratique clinique fondée sur des preuves sous-tend la démarche d'évaluation et de soin. [...] La démarche clinique serait-elle en sursis et l'intuition clinique hors du champ de la Science ? Cette inquiétude est compréhensible : l'Orthophonie n'est-elle pas historiquement fille de la clinique ? (Ferrand, 2007, pp.25-27).

Ce à quoi l'auteur répond que « ces deux approches, loin de s'opposer, se complètent [...] en synchronisant dans sa pratique, rigueur, souplesse et empathie, l'Orthophoniste d'aujourd'hui est dans la continuité de son histoire » (pp.25-27). En conséquence, « que les praticiens interrogés par la juste place donnée à la rigueur scientifique [...] se rassurent : la Clinique n'a jamais été aussi présente » (p.33). On retrouve une argumentation similaire chez Roustit : « les seuls étalonnages de nos tests et batteries sont-ils pertinents pour définir le concept de trouble et caractériser une déficience du langage oral dans sa globalité ? Pouvons-nous nous satisfaire des seules données quantifiées ? » (2007a, p.4) L'orthophoniste doit « développer une intuition clinique [...]

que notre expérience de praticien est en capacité d'objectiver. Cette approche est le fondement de notre discipline. Suzanne Borel-Maisonny n'a eu de cesse de la développer [...] quantification et observation qualitative sont indissociables » (pp.4-9). Cette idée de complémentarité se retrouve également défendue chez Thibault, Lenfant et Helloin (2007).

On observe de façon congruente un retour à certaines conceptions constructivistes. Par exemple Devevey (2009) critique la « croyance en le fait que le langage est un instrument indépendant de la pensée » (p.9), affirme que « la langue n'est pas une nomenclature [...] la langue n'est pas un stock de mots mais un système de signes conceptuels et plurivoques, [...] les signes de la langue ne sont pas les étiquettes des choses » (p.20), et émet une critique nuancée du cognitivisme sur ces points. De même, Antheunis, Ercolani Bertrand et Roy (2010), basent leur article *Rôle des représentations culturelles dans l'émergence du langage*, sur le fait que « le découpage du monde en concepts [...] change d'une culture à l'autre » (p.59).

Par ailleurs, une certaine ouverture envers la psychanalyse réapparaît. En 2006, Morel exprime simplement son « souci de considérer (et en ce moment je dirais de sauvegarder) une approche psychopathologique » (p.63) et parle « des formes pseudo-objectivantes et instrumentales, qui nous font perdre le sens d'une nécessaire approche de chacun dans la singularité de son développement et de son histoire » (p.74). Dei Cas (2007) explique travailler dans le même cabinet qu'un psychiatre-psychanalyste, ce qui lui ouvre diverses « perspectives » (p.130). Leloup (2007), fait ressortir ce qu'il y a de similaire ou de commun entre les approches psychanalytique, instrumentale et neuropsychologique dans l'évaluation du langage oral, et son approche « tout en s'inspirant directement de la neuropsychologie [...] n'exclut pas les pratiques orthophoniques des différents courants » (p.13). Plus directement, on note quelques articles d'obédience clairement psychodynamique : *La dimension psycho-affective dans le développement du langage oral* (Brunod, 2007), l'interview de la psychologue Caroline Rebichon réalisée par Colleau-Attou (2009), *Pédopsychiatre et psychanalyste* (Golse, 2010). Dans d'autres articles, on note une réapparition des références à des auteurs comme Winnicott (Coquet, Roustit & Jeunier, 2007 ; Thibault, 2010c). Thibault (2010b) en particulier nous dit « appréhender le lien mère-enfant à travers différents auteurs ; les pionniers : Anna Freud, Mélanie Klein, René Spitz » (p.106) (ainsi que d'autres auteurs d'autres disciplines). Azéma (2009) reprend « le fameux slogan né des travaux de Piaget, Brazelton et Dolto "le bébé est une personne" » (p.132). Crunelle, en 2010, dans un article sur l'attachement parle d'« interactions fantasmatiques » (p.16). Bien que cette thématique ne soit pas nouvelle, on note que ces mêmes auteurs défendent la transdisciplinarité, la collaboration entre l'orthophonie et les autres professions (Roch, 2007; Azéma, 2009, Colleau-Attou, 2009 ; Dumont, 2009 ; Jover, 2009 ; Francisco-Harzallaoui, 2010).

On observe ainsi à partir de 2007 tout à la fois : une recherche de filiation de la profession avec son histoire, une critique très nuancée des préceptes positivistes, un (très) léger retour des concepts constructivistes et de l'inférence psychodynamique ainsi qu'un certain renforcement de l'appel à la pluridisciplinarité.

Chapitre V
DISCUSSION DES RESULTATS

I. La puissance de traduction du réseau conceptuel orthophonique

1. S'extraire et se différencier des psy

Nous avons déjà mentionné que « les frontières disciplinaires avec des psychologues cliniciens, voire avec des psychanalystes, ont toujours constitué un enjeu considérable pour l'autonomisation de l'orthophonie » (Le Feuvre, 2007a, p.71). Le réseau conceptuel que s'est construit l'orthophonie sur la communication lui a permis de se différencier des psychologues, enjeu majeur de la profession durant les années 1960 et 1970 dans la défense et la conquête de ses juridictions. En effet, nous l'avons vu, la communication était alors considérée comme relevant prioritairement de la juridiction des psychologues cliniciens, et la dominance psychanalytique qui régnait alors sur l'ensemble du champ thérapeutique tendait à effacer les frontières entre les différentes psychothérapies qui s'inspiraient toutes pour partie de ses théories. L'orthophonie, investissant les savoirs légitimes d'alors, n'a pas fait exception à la règle, comme en témoignent les nombreux articles d'obédience psychanalytique qui traversent RO durant les deux premières décennies de sa parution : on voit par exemple Bailly-Salin en 1968 expliquer aux orthophonistes comment interpréter le test projectif du Rorschach (le bien connu test des tâches). « Ni linguiste ni "psy" » (p.169), c'est ainsi que François en 1995 essaie de résumer le positionnement délicat de l'orthophonie au sein du système des professions. Ainsi, la thématique de la différenciation entre orthophonie et psychothérapie est récurrente dans RO.

Elle fait l'objet de nombreux débats, qui ne s'effaceront totalement qu'au début des années 2000. L'orthophonie semble avoir fait, en particulier durant les années 1970, l'objet d'attaques émanant des psychologues cliniciens, qui lui reprochent de s'attaquer aux symptômes plutôt qu'aux causes réelles des troubles. Un nombre important d'orthophonistes semblent à l'époque avoir investi l'inférence psychanalytique et fait leur l'argument qui tend à considérer comme inutile l'action sur le symptôme plutôt que sur son origine : « la rééducation, en soi, est battue en brèche par bon nombre de spécialistes de notre profession [...] parce que le déficit de langage n'étant qu'un symptôme de quelque chose, il faut traiter ce quelque chose : le conflit psychologique, et non son expression : le trouble du langage » (Launay, 1976, p.171). En 1971, Borel-Maisonny revient sur un débat ayant eu lieu sur la thématique du rôle de l'orthophoniste dans l'équipe thérapeutique, et relate le fait que la présence de psychiatres avait eu pour effet de centrer les discussions sur « des d'enfants ayant surtout des difficultés relationnelles, plus qu'instrumentales et des troubles fonctionnels plutôt que des troubles dont l'organicité est prédominante - ces derniers cas ayant été à peine entrevus » (1971b, p.339) et relate que « notre rôle [...] se réduit à zéro dans l'opinion de Terrier pour devenir presque nocif dans l'esprit des psychothérapeutes reprochant aux Orthophonistes [...] de chercher à éliminer des symptômes sans voir les conséquences ou l'inanité d'une telle façon de procéder » (p.340). En 1976, Kreisler dans son article *Psychothérapie et/ou rééducation : à propos d'un certain malaise*, explique ainsi les raisons de son intervention : « en m'invitant à parler devant vous aujourd'hui, Mme Borel-Maisonny me faisait part de tendances psychologiques actuelles auxquelles sont soumises les

orthophonistes, et dont elle perçoit les risques » (p.105) et essaie de poser une « distinction entre psychothérapie et action psychothérapique » (p.123). Toutefois « la rééducation intervient largement par une modification profonde quoique indirecte des processus inconscients [...]. Ainsi apparaît l'action psychothérapique, inhérente à toute rééducation, et du même coup l'ambiguïté » (p.123).

La difficulté du choix de l'indication revient dans les articles (Bergès, 1979). En 1981, Mucchielli-Bourcier insiste encore sur l'importance pour les orthophonistes de connaître leur propre personnalité, afin de maîtriser la relation duelle, le transfert et le contre-transfert (le transfert étant une conception psychanalytique). L'auteur précise que « nous ne sommes pas psychanalystes. Nous avons à rétablir un langage correct, or celui-ci comporte des normes, des lois précises de fonctionnement, des règles. Notre objectif est d'aider l'autre afin qu'il accepte et utilise au mieux ces règles » (p.299). Toujours en 1981, la frontière entre orthophonie et psychothérapie reste mince chez Agulhon, Maumus, Missonnier et Goy qui la présentent comme dépendant du niveau de sévérité des troubles : « l'orthophoniste n'intervient pas en tant que spécialiste du symptôme de langage ; mais en tant que thérapeute vis-à-vis d'enfants dont les problèmes de comportement ne sont tout de même pas assez graves pour avoir amené l'indication d'une psychothérapie » (pp.308-309).

Il semble qu'à la fin des années 1970, sous les feux croisés des critiques que lui adressaient alors les psychologues cliniciens, de l'investissement d'une partie de la profession des concepts psychanalytiques, et de la crise de légitimité que rencontrent alors ces conceptions, l'orthophonie ait alors connu elle-même une crise de légitimité. Paradoxalement, il semble que l'arrivée de la psychométrie dans les années 1970, contredisant les postulats de l'approche instrumentale classique, ait contribué à déstabiliser la profession et à rapprocher une partie des orthophonistes de la psychanalyse, faute d'alternative probante à l'époque. En 1988, Dubois revient sur cet épisode des premiers étalonnages des tests orthophoniques et se rappelle du désarroi

de certaines Orthophonistes, fidèles à la tradition, qui n'arrivaient pas à croire ce qu'elles voyaient : comment ! Des enfants tout-venant, normalement bons lecteurs, avaient autant ou plus de troubles "instrumentaux" que les dyslexiques ! Chaque épisode de l'étalonnage donnait lieu à des échanges passionnés. Ce fut le début d'une certaine déstabilisation [...] si l'expérience et la recherche venaient remettre en question un certain nombre d'idées reçues, il fallait pousser plus loin nos investigations et notre préoccupation thérapeutique. Nous nous sommes alors intéressés au point de vue psychanalytique, qui s'est trouvé très riche d'enseignement, et, qui, à cette époque d'ailleurs, opérait une percée dans les milieux de la rééducation (p.305).

On retrouve les traces de cette « déstabilisation » dans l'article de Terrier (1975) qui note une « grande confusion » (p.28) autour du rôle de l'orthophoniste qui « n'ose plus parler de technique orthophonique : il se dilue dans une attitude "psychothérapique" ou se réfugie dans le cadre normatif de la pédagogie » (p.28). L'auteur attribue ce constat aux attaques émanant des autres professions : « Il ne reste que les gros cas de trouble d'articulation qui nous sont abandonnés sans contestation ! [...] nous assistons à une infiltration de la remise en question par l'entourage à l'intérieur de la conscience de l'orthophoniste » (p.28). On retrouve ce même argumentaire dans l'article *Facettes et mélanges : Défense et illustration de... l'orthophonie* qui appelle les orthophonistes à ne pas douter de leur légitimité même si « personne n'ignore qu'il nous fut reproché – et on

nous le reprochera encore – de toucher à tout » ("Défense et illustration", 1975, p.11). Le recentrement sur le phisisme, la surdit  (juridictions historiques) que nous avons observ  dans les articles entre 1977 et 1980 tend  galement   confirmer la pr sence de cette crise de l gitimit .

A partir des ann es 1980 et de l'investissement du positiviste, cette th matique d cline, sans dispara tre tout   fait (Kremer, 1994). En 1998, Courrier-H via et Colin-D at disent encore que « l'orthophonie se pr occupe du sympt me » (p.9), et que « cette mise   distance de la dynamique psychique qui sous-tend la relation et l' nonciation, au profit d'une approche instrumentale, comporte ses limites » (p.9). Le d bat semble prendre fin au d but des ann es 2000 :

S'il y a querelle aujourd'hui, elle n'est que corporatiste, g n r e par quelques psychologues impatientes de voir leur activit  mieux reconnue. Nous ne pouvons qu'esp rer que les probl mes de recouvrement de champ d'activit s entre les deux professions seront r solus dans la garantie des exigences scientifiques et th rapeutiques actuelles qui interdisent tout clivage entre fonctions cognitives (Perrier & al., cit  par Lambert, 2001, p.5).

L'investissement par l'orthophonie d'un r seau conceptuel communicationnel et positiviste lui a donc permis de formuler diff remment des psychologues les probl matiques de l' change, affirmant la sp cificit  de son approche sur ce champ. Ce r seau conceptuel a en outre permis   l'orthophonie de d velopper une expertise sp cifique face aux professions concurrentes. C'est ce que peut dire Zeller en 1980 alors qu'aboutit le virage de l'orthophonie vers le positivisme. Ainsi fut permise

l'affirmation de notre sp cificit  ; en faisant une "expertise orthophonique", nous nous sommes clairement diff renci es des professions m dicales ou param dicales voisines, des p dagogues et des psychologues. Notre "singularit " s'est pr cis e, d finie et a fait toucher du doigt combien notre pr sence  tait indispensable (p.101)

2. Les qualit s strat giques du concept de pragmatique

Le concept de pragmatique a jou  un r le strat gique dans la puissance juridictionnelle du r seau conceptuel communicationnel de l'orthophonie. On peut tenter d'en analyser les raisons : la premi re, que nous avons d j  abord e, est sa compatibilit  avec les th ories positivistes qui ont fleuri depuis les ann es 1980. En effet, la pragmatique, en implosant les concepts saussuriens, vient permettre une approche th orique du langage qui l'envisage en terme de communication, et se d sint resse de la n gativit  saussurienne. De ce fait, la linguistique qu'elle propose peut s'accorder avec les pr ceptes positivistes. Compatibles, ces approches sont aussi n es au m me moment (leurs pr mices apparaissent   la fin des ann es 1960 dans RO) et dans un m me mouvement global de remise en cause des positions constructivistes (la crise du structuralisme linguistique pour la pragmatique, la perte de l gitimit  g n ralis e des sciences humaines pour la neuropsychologie). Plus encore, la pragmatique a permis de combler le vide th orique sur l' chang  intrins que aux premi res conceptions positivistes, inspir es des th ories des t l communications, de la m taphore informatique (Leipp, 1967). On retrouve dans RO les traces de cette difficult    trouver un remplaçant

aux conceptions constructivistes. En 1968 déjà, on remarque dans un article de Launay consacré à la maturation, une certaine réticence à user des concepts psychanalytiques pour aborder la maturation affective, mais il ne semble pas y avoir alors d'alternative théorique, la psychanalyse est la seule référence en matière d'affectivité. De façon plus frappante, on voit encore Jaulin-Mannoni, dans un curieux article intitulé *Méditation transcendantale et psychanalyse* comparer les mérites de ces deux pratiques :

la psychanalyse offre une technique lourde, longue et pénible aux résultats aléatoires, alors que la M.T. [...] au fur et à mesure qu'on la pratique [...] conduit à des niveaux de profondeur intérieure que, dans les meilleures conditions, la psychanalyse permet à peine de soupçonner mais qu'elle est bien incapable d'atteindre. Ce à quoi j'ajouterai qu'on y découvre par ailleurs une théorie d'une remarquable clarté (étayée sur des travaux scientifiques de la plus haute qualité). (p.464)

De même, le recentrement des articles sur le physisme observé entre 1977 et 1980 tend à montrer la difficulté pour l'orthophonie d'alors à dépasser ce physisme, une fois déchu l'approche de son au-delà par la psychanalyse, que l'orthophonie avait investie. La pragmatique a certainement joué ce rôle en venant combler cette absence d'inférence alternative. Elle a permis à l'orthophonie d'aborder la communication en des termes pragmatiques et positivistes, différents de ceux des psychologues.

La pragmatique n'est pas le seul concept à avoir permis à l'orthophonie de se différencier des psychologues dans le champ de la communication : cette analyse en terme de différenciation peut se reporter sur d'autres concepts associés à la pragmatique, comme celui de théorie de l'esprit (TdE) qui a permis aux tenants du positivisme de détenir une inférence, un concept, différents de ceux utilisés par les psychologues cliniciens pour traduire l'autisme comme relevant d'un déficit cognitif inné : cet intérêt pour « la TdE est largement dû à l'assertion selon laquelle un trouble de la cognition sociale, causé par un déficit spécifique au niveau d'un module inné, indépendant, sous-jacent au développement de la TdE est responsable des déficits centraux de l'autisme » (Monetta & Champagne, 2004, p.31).

La pragmatique et le réseau conceptuel qui l'accompagne donne donc les moyens à la profession d'aborder l'au-delà du code dans des termes compatibles avec le positivisme devenu légitime, et ainsi de conserver au moins a minima une approche humaniste (qui tient compte d'une forme d'intersubjectivité) et non pas seulement médicale et psychométrique de ses patients, tout en se séparant des théories constructivistes, progressivement devenues illégitimes et déjà investies par des professions concurrentes. Une autre caractéristique fondant la puissance juridictionnelle du concept de pragmatique provient très certainement de son origine linguistique, bien qu'elle ait servi à sortir l'objet de l'orthophonie de ce cadre. Concept à la fois langagier (domaine juridictionnel reconnu et établi de la profession) et extra-linguistique (domaine juridictionnel à conquérir pour la profession), il permet une grande souplesse de traduction : d'un côté il a permis d'élargir au-delà du verbal l'approche orthophonique en élargissant les concepts de langue, langage et communication, de l'autre il permet de justifier ces extensions en offrant une traduction en termes relevant de l'étude du langage. Autrement dit, son caractère souple, à la fois (et selon l'objet ou l'objectif) linguistique ou au-delà du linguistique, au-delà de la langue ou partie de la langue, au-delà du langage ou partie du langage, ne peut subsumer finalement son extension que sous le concept englobant de communication, tout en s'originant dans une tradition linguistique. L'extension subséquente des concepts de langage et de

communication permet de justifier directement l'extension de l'intervention orthophonique.

3. Caractéristiques communes des conquêtes juridictionnelles

Nous pouvons dès maintenant répondre à l'une de nos questions initiales : qu'est-ce qui rend un problème humain altérant l'échange entre individus *orthophonisable* ? La réponse en est au terme de cette étude assez simple : depuis les années 1990 environ, c'est sa traductibilité en termes positivistes et communicationnels. C'est-à-dire en termes neurobiologiques et/ou cognitifs et pragmatiques. Les troubles comme les névroses n'ont en effet pas encore à ce jour et à notre connaissance trouvé de traduction répandue en termes positivistes ou pragmatiques (mais on est en droit de se demander ce qu'il en serait de leur *orthophonisation* s'ils venaient à l'être). Par contre, un ensemble de problèmes humains fait aujourd'hui l'objet de ce type de traduction, et devient en conséquence *orthophonisable* et *orthophonisé*. Pour justifier ces assertions, nous allons maintenant étudier l'avènement de ces extensions juridictionnelles, qui suivent chronologiquement des parcours assez semblables, signalant leur participation respective au même mouvement global de la profession.

II. Conquêtes et extensions juridictionnelles

Le champ juridictionnel de l'orthophonie s'étend depuis ses origines (Le Feuvre, 2007b). Déjà en 1968, Grewel et Greene faisaient remarquer que « le domaine de la logopédie est tellement étendu aujourd'hui qu'aucun logopède n'est plus en mesure de connaître complètement toutes ses applications » (p. 26). De même, Antheunis, Ercolani Bertrand et Roy remarquent toujours en 2010 que « le champ d'activités des orthophonistes n'a cessé de s'étendre ces dernières années » (2010b, p.250). Pour reprendre les termes d'Abbott (1988), l'élargissement des concepts de langage et de communication a joué un rôle majeur sinon principal dans cette extension, en confortant d'une part le rôle de l'orthophoniste dans certaines juridictions dont elle s'occupait déjà, et en permettant d'autre part la conquête de nouvelles juridictions. A partir de la fin des années 1990, la pragmatique et son rôle dans le renouvellement des concepts de langage et de communication sont au cœur de la rhétorique d'extension professionnelle :

les linguistes de la première génération [...] ont ignoré [...] la véritable nature (et fonction) du langage qui est celle de contribuer à un échange entre interlocuteurs. [...] des démences débutantes, des cérébrolésés droits, des séquelles de traumatisme crânien, [...] des troubles du langage non aphasiques (autisme, schizophrénie etc.) [...]. Pour analyser au mieux ces troubles de la communication (même si l'on reste dans la sphère du verbal), il faut sortir des modèles structuralistes du code linguistique et s'ouvrir à d'autres types d'analyse qui nous sont donnés par la pragmatique et la psycholinguistique (Duchêne May-Carle, 2008a, pp.16-17)

1. Les cérébrolésés droits

Les cérébrolésés droits (CLD) présentent des tableaux hétérogènes qui sont étudiés en tant que tels au moins depuis les années 1970. Parmi leurs troubles, on relève classiquement des « perturbations des manifestations affectives et émotionnelles » (Duchêne May-Carle, 2008b, p.78) et des perturbations cognitives diverses affectant l'échange (inadaptation, incompréhension de l'humour, de l'implicite). Pour autant, la thématique *hémisphère droit* n'est apparue que récemment dans la sphère orthophonique. Les (rares) premières mentions qui en sont faites lui attribuent des fonctions émotionnelles (Van Eeckout, Pillon, & Signoret, 1982), ou encore un rôle de compensation et d'aide à la compréhension dans les cas d'aphasies (Signoret, 1987). Traditionnellement l'hémisphère droit était considéré comme ne supportant aucune base neuronale nécessaire au langage, ce dernier étant localisé dans l'hémisphère gauche (chez le droitier). En 1993, Comblain et Rondal lui reconnaissent un rôle mineur et précisent qu'« on est aujourd'hui un peu moins catégorique et moins exclusif. On admet que l'hémisphère droit participe, dans une certaine mesure, à la fonction langagière » (p.158). En 1986, Joannette & Nespoulous prédisaient déjà « l'influence que les notions issues des courants contemporains en pragmatique [...] auront dans le futur sur la conception des troubles de la communication dans l'aphasie » (p.198). En 1999, Nespoulous propose un argumentaire annonciateur de celui développé quelques années plus tard par différents auteurs.

Les premiers articles abordant directement de la thématique CLD dans RO paraissent en 2004, dans le numéro 219 *Hémisphère droit et communication verbale*. Les auteurs partent du constat que « la prise en charge des cérébrolésés droits avec atteintes communicationnelles demeure une pratique peu développée en orthophonie » (Côté, Moix & Giroux, 2004, p.108), comme le montre une étude menée par les mêmes auteurs (au Québec en 2003) qui révélait que « dans 80% des établissements questionnés, les cérébrolésés droits sont référés en orthophonie pour dysarthrie, dysphagie ou paralysie faciale, mais rarement pour troubles de la communication verbale » (p.109). Les articles font alors ressortir le décalage entre la définition élargie actuelle du langage et celle de l'aphasie qui a peu évolué depuis la découverte historique des lésions occasionnant des altérations du langage oral qui sont classiquement localisées chez le droitier dans l'hémisphère gauche. « Au fil de l'évolution des sciences de la communication humaine et de ses alliées, telles les neurosciences, la neuropsycholinguistique ou encore la neuropsychologie cognitive » (Joannette, 2004a, p.5), il est apparu que « nous avons besoin de l'intégrité des deux hémisphères » (p.6) pour accéder à une communication normale. En effet, les perturbations chez les CLD « semblent avoir pour dénominateur commun une altération des aspects pragmatiques du langage, des aspects qui sembleraient donc requérir l'intégrité de l'hémisphère droit, dit "non-dominant" pour le langage » (Nespoulous, Rigalleau & Cardebat, 2005, p. 23). Leurs troubles sont généralement interprétés par les auteurs en termes de déficits des fonctions pragmatiques et celles qui lui sont associées : inférence, théorie de l'esprit, gestion du discours. « Les règles discursives ou pragmatiques sont mal prises en compte [...] les sujets montrent manifestement un déficit dans la gestion des inférences [...] mais aussi [...] une difficulté à adhérer au point de vue de leur interlocuteur (cf. Théorie de l'esprit) » (Duchêne May-Carle, 2008b, p.75).

Aussi, Joannette (2004b) propose « sur la base de l'évolution même du concept de langage [...] que ces troubles correspondent en fait à une manifestation du concept

d'aphasie » (p.9). Ici l'auteur ne propose rien de moins qu'une nouvelle traduction/réduction d'un problème humain (les difficultés des CLD) à un concept (l'aphasie) relevant de la juridiction traditionnelle de l'orthophonie, et cela par le biais d'une manipulation des concepts de langage et de communication, qui finissent dans son argumentation par quasiment s'équivaloir. Ainsi l'auteur refuse l'étiquette fréquente de « Troubles acquis de la communication de nature non aphasique » (p.21) pour les CLD, car celle-ci reposerait sur « une ségrégation entre des troubles de la communication aphasiques et non aphasiques, qui ne semble pas reposer sur une conception claire et explicite de ce qui les distingue » (p.21). La définition de l'aphasie passe ainsi d'un trouble acquis du langage à un trouble acquis de la communication, l'indifférenciation relative des deux concepts en permettant l'équivalence. Comme l'observe la sociologie de la traduction, c'est là le pouvoir de « celui qui tient les équivalences [...]. Par le jeu des équivalences, des éléments jusque là épars peuvent être agrégés en un tout et servir ainsi à la stabilisation d'autres rapports de force » (Callon & Latour, 2006, pp.25-26).

Joanette, conscient du bouleversement conceptuel important qu'il effectue sur le terme *aphasie*, précise que cette acception doit d'abord être discutée, tout en en projetant son extension plus avant : « lorsque le concept d'aphasie s'étendra à ces troubles, il restera à introduire différents qualificatifs [...] telle une aphasie pragmatique [...] ou encore une aphasie discursive [...]. Mais il est probablement encore trop tôt pour proposer ces types cliniques » (2004b, p.23). Cet enchaînement argumentatif se retrouve chez d'autres auteurs se prononçant en faveur de cette extension du concept d'« "aphasie" aux patients cérébrolésés droits. Une telle confusion entre Grammaire et Langage n'est [...] plus acceptable de nos jours ! [...] Dès lors, il n'y a plus d'objection à qualifier d'aphasie toute perturbation du langage » (Nespoulous, Rigalleau & Cardebat, p.29). L'appropriation théorique des CLD par l'orthophonie s'effectue donc par un jeu de traduction, une question de concepts, de mots. « Il importe finalement de formuler les objectifs en termes linguistiques et communicatifs conformément à l'expertise attendue d'un orthophoniste comparativement à d'autres professionnels » (p.128) nous disent Moix et Côté (2004) à propos de la prise en charge des CLD. Nous manquons de recul sur cette extension pour évaluer sa pérennité. Nous remarquons néanmoins la mention d'« aphasie reliée à une lésion de l'hémisphère gauche ou droit » (p.89) dans l'article de Julien (2009), sans que cette proposition soit discutée. Au sens de la sociologie de la traduction, on peut ainsi dire dans ce cas précis que l'aphasie des CLD est devenue un fait, puisqu'« un fait est un énoncé qui est répété par quelqu'un d'autre [...] pour être utilisé sans contestation comme prémisses d'un raisonnement » (Latour, 2006, p.40). L'extension du concept d'aphasie trouve son pendant dans l'extension du concept de dysphasie développementale.

2. Dysphasie sémantique-pragmatique ou trouble pragmatique

Le concept de dysphasie sémantique-pragmatique ou *syndrome cocktail party* entre en 1983 dans la classification des dysphasies proposée par Rapin et Allen (les mêmes auteurs proposèrent également celui de dysphasie syntaxique-pragmatique qui rencontra un écho beaucoup plus minime). « Ces enfants combinent en effet des limitations de l'usage social du langage (ce que l'on considère généralement comme typiquement pragmatique) avec un usage déficient d'unités généralement placées sous l'étiquette "sémantique" » (Monfort, 2005b, p.129). Il est encore dit de ces enfants que leur production est « non adaptée au contexte de communication et à l'interlocuteur » (Coquet, 2002, p.39). L'intégration à la nosologie des dysphasies de ce concept à cheval sur le

linguistique et l'extra-linguistique a toujours fait l'objet de débats, qui apparaissent dans RO (Roch, 2005). Dans la diffusion de cette thématique, on note la place centrale de Marc Monfort, régulièrement cité par les auteurs traitant de la question (Coquet, 2002 ; Roustit, 2007a ; Georges, 2007). Durant les années 2000, le terme *de trouble pragmatique du langage* vient recouvrir globalement le même concept.

Il faut attendre 1990 pour que le terme « sémantique-pragmatique » (Chevrié-Muller & Szliwowski, p.289) apparaisse dans RO, sans qu'il se répande encore alors dans la revue. En 2001, Munnich & Jacquemont précisent toujours que « les dysphasies de développement sont des troubles [...] du langage oral sans autre anomalie telle qu' [...] un trouble du comportement, un trouble de la communication » (p.12). En 1992, Dubois cite le « syndrome de déficit sémantique-pragmatique (ce sont les "prolixes mal contrôlés") » (p.229) parmi les dysphasies et propose de réaliser le diagnostic différentiel entre ses diverses formes grâce à l'imagerie cérébrale. En 1998, Lasserre cherche à partir de la littérature à localiser dans le cerveau l'origine de ces troubles : d'après Van Hout « une pathologie pariétale inférieure [...] d'après Rapin un déficit du contrôle frontal » (p.22). Monfort en 2007 parle de « dysfonctionnement cérébral complexe » (p.127). En 2002, les recommandations de l'Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé (ANAES) adressées à l'orthophonie abordent « le problème des limites entre troubles autistiques et syndrome sémantique-pragmatique » (p.63) et s'inspirent de Bishop, « selon cet auteur il existerait un continuum entre ces deux syndromes. Le développement du langage serait fondamental pour le développement d'une "théorie de l'esprit" » (p.63).

La première étude de cas d'une dysphasie sémantique-pragmatique, proposée par Monfort en 2004, est celle d'un enfant sourd, Oscar... Ce qui peut étonner quand on connaît les difficultés de diagnostics différentiels habituellement rencontrées en cas de surdité. La description des troubles pragmatiques du langage dans RO présente une sémiologie variée et étendue, car

il n'est pas toujours facile de distinguer, dans les comportements inadéquats de ces enfants, ce qui relève du langage et ce qui relève d'habiletés sociales liées à des domaines plus généraux comme l'empathie émotionnelle, la capacité d'engendrer des inférences, la Théorie de l'Esprit, la motivation sociale...etc. (Monfort, 2005a, p.90)

et les auteurs adoptent à son sujet des positions parfois contradictoires, parfois au sein du même article.

On peut interpréter ces contradictions comme émanant de la nécessité de différencier ces troubles du spectre autistique dont ils se rapprochent en de nombreux points : « le fait qu'un enfant produise spontanément ou pas des gestes proto-déclaratifs est parfois le seul point de différence objectif entre un syndrome autiste ou un syndrome sémantico-pragmatique » (Monfort & Juarez Sanchez, 1994, p.144). En 2007, Monfort parle encore de « frontière hypothétique » (2007b, p.83). En conséquence, la question de savoir si ces troubles relèvent du langage ou bien de la communication est porteuse d'enjeux juridiques : réduire ces troubles à une atteinte langagière permet de poser le diagnostic de dysphasie, pathologie relevant a priori exclusivement de la juridiction orthophonique. Par contre, les traduire en termes plus généraux de communication tend à les rapprocher du spectre autistique, juridiction non exclusive pour l'orthophonie. Ainsi, certains auteurs tendent à ramener ces difficultés au concept de langage, en jouant de sa souplesse, afin de justifier son rattachement aux troubles dysphasiques : « L'élargissement des trouble du langage proposé montre bien qu'une partie des troubles

dits de communication consistent en fait en des troubles pragmatiques. Il reste alors à les distinguer des troubles graves de la personnalité (psychose, autisme) » (De Weck, 1998, p.114). En 2005, De Weck affirme que « les troubles pragmatiques [...] sont encore trop souvent confondus avec des troubles de la communication, alors qu'ils constituent des troubles du langage à part entière, dès lors qu'on ne se limite pas à une optique strictement structurale de la langue » (p.76). L'auteur précise que « des travaux ont en effet montré qu'il y a bien lieu de distinguer les troubles pragmatiques et les troubles de la communication que l'on observe par exemple dans l'autisme » (p.76). On retrouve une position similaire en 2007 chez Salazar Orvig, De Weck, Basselier et Henry. Monfort aussi regrette que les troubles pragmatiques soient souvent identifiés comme des problèmes relevant « plutôt de troubles de la personnalité ou du caractère » (2007a, p.130) plutôt que « relevant du langage » (p.130) :

il s'agit d'enfants [...] dont le langage est formellement assez correct et qui, pourtant, présentent des comportements "bizarres", souvent disruptifs [...] une analyse précise permet souvent de les interpréter en fonction d'un manque de compréhension ou d'usage inadéquat de formules langagières mais, sans information préalable, la plupart des interlocuteurs de ces enfants interpréteront ces comportements comme des manifestations de "manque d'attention, mauvais caractère, refus de s'intégrer, comportement psychotique...etc." (Monfort, 2005a, p.91)

L'apparition du terme *trouble pragmatique du langage* (Monfort, 2005a ; Roch, 2005) suit la même logique : l'ajout de la particule redondante *du langage* invite d'emblée à considérer que ce trouble est circonscrit au langage. Cette appellation est promue par Monfort qui paradoxalement mentionne à plusieurs reprises le fait que « la dimension pragmatique du langage est complètement indissociable des habiletés sociales » (2007b, p.78) et donc que « le caractère spécifiquement langagier de ces troubles est encore plus douteux car ils s'accompagnent toujours de limitation de la communication non verbale, des habiletés en Théorie de l'Esprit ainsi que d'altérations significatives du comportement » (2005b, p.129). Ces troubles ont donc pu être traduits en termes conjoints de pragmatique et de théorie de l'esprit et dans une moindre mesure d'inférences (Roch, 2005, p.132). Une thématique récurrente à leur propos est la difficulté voire l'impossibilité de produire des outils d'observation standardisés et normés des habiletés pragmatiques. Ce sont « des troubles qui résistent à une évaluation quantitative précise » (Monfort, 2005a, p.90 ; De Weck, 2005). En matière de rééducation, Monfort, dans ses articles, préconise tout à la fois une prise en charge où le travail doit « se centrer précisément sur l'habileté à tenir compte du contexte, à interpréter l'intention de l'interlocuteur, en observant par exemple son expression faciale et ses gestes et en appliquant les principes de la Théorie de l'Esprit » (2005b, pp.134-135). Mais il préconise aussi une intervention plus classique portant sur le linguistique pur du fait des « relations réciproques qui existent entre l'interaction sociale et le code langagier » (Monfort, 2005a, p.97). « En intervenant [...] sur la forme linguistique de la communication, il semble se produire des changements significatifs dans le comportement de ces enfants » (2005a, p.97). Ce « paradoxe de l'approche formelle de la pragmatique » (p.93) pourrait indiquer une certaine difficulté pour l'orthophonie sur le terrain à s'extraire tout à fait du verbal et de ses pratiques traditionnelles. Le concept de trouble pragmatique du langage a en tout cas permis à l'orthophonie d'étendre sa juridiction à la prise en charge d'un ensemble de problèmes humains, auparavant considérés comme relevant de la psychopathologie ou de la psychiatrie.

3. L'autisme / les psychoses

Les troubles du langage observés dans les cas de psychose et en particulier d'autisme ont toujours été présents dans RO. Toutefois, il faudra ici encore attendre les années 2000 pour que la thématique y apparaisse de façon plus récurrente. La traduction de cette pathologie en termes neurobiologiques, cognitifs et communicationnels au détriment de l'inférence psychodynamique permet à l'orthophonie d'investir plus légitimement cette juridiction. C'est ce qu'exprime Denni-Krichel en 2010 quand elle précise que « depuis peu, il apparaît que l'orthophoniste a bien un rôle à jouer auprès des enfants autistes en tant que thérapeute du langage bien sûr, mais surtout en tant que thérapeute de la communication » (p.39) et que « l'analyse de la communication, à travers une approche de type pragmatique, a permis de mettre en évidence ses principales fonctions, ses moyens [...] et les conditions de son ontogénèse » (p.43).

Au commencement de la revue, la pathologie autistique et les psychoses en général sont assez peu représentées dans les articles, signant la présence toute relative des orthophonistes sur ce terrain déjà bien occupé par les psychologues. La légitimité de l'orthophonie sur le terrain du langage ne s'est pas encore étendue à la communication, et ses troubles relèvent donc d'abord de la juridiction psy. Une question qui semble se poser à l'époque est le diagnostic différentiel complexe entre surdité, audi-mutité et psychose, posant des problèmes d'indications entre psychologues et orthophonistes ("Table ronde", 1974). Les tensions juridictionnelles sont palpables : Brauner et Brauner parlent en 1976 de la « jolie gifle pour la profession des orthophonistes réduits [...] à la tâche de rafistoleurs de l'articulation » (p.135) que constitue la position du pédopsychiatre Henry Aubin défendant l'« option de ne plus employer d'orthophoniste [...], mais une psychologue rééducatrice de la fonction du langage et avertie de tous les problèmes de la personnalité » (p.135) dans la prise en charge des psychoses. Et de façon remarquable, c'est à propos du langage des enfants schizophrènes qu'apparaît la première référence au terme *pragmatique* de l'histoire de la revue. Dans un article consacré à cette question, Bresson (1969) développe un argumentaire dont la logique préfigure en partie celle qui sera développée dans les décennies ultérieures. Dans une présentation s'extrayant totalement de toute inférence psychanalytique ou psychiatrique, il y est affirmé que « la schizophrénie est un trouble de la communication » (p.295), et plus précisément que « les perturbations se produisent au niveau de la pragmatique » (p.308). Cet article semble alors avoir rencontré peu d'échos.

En 1984, Bouvet présente l'autisme « comme une maladie spécifique liée à une atteinte cérébrale » (p.456) et Minkowski (cité par Bouvet) envisage un « avenir neurochimique et pharmacologique de l'autisme » (p.456). Il faut attendre les années 1990 pour qu'un glissement d'inférence net commence à s'opérer. En 1987 Vexiau combat la maxime « puisqu'il ne parle pas, il n'a pas besoin d'orthophonie » (p.165) et veut sensibiliser les orthophonistes « à la nécessité d'une éducation précoce du langage et de la communication » (p.165) des autistes sans langage, tout en défendant l'hypothèse d'un « déficit cognitif de base probablement d'origine organique » (p.166) à l'origine de l'autisme. Elle milite durant les années 1990 pour que l'autisme soit « reconnu comme un état neurologique dans la nomenclature » (1994, p.402 ; voir aussi Vexiau 1991, 1996). Parallèlement, l'autisme est mis en lien avec le concept de communication, car « on peut voir certains profils d'autistes où seule la colonne "communication-langage" est plus atteinte » (Melet, 1991, p.41). Vexiau critique la conception psychanalytique du trouble pour lui préférer un modèle de type traitement de l'information : « Si l'enfant ne parle pas,

ce n'est pas parce qu'il n'a rien à dire et que la forteresse est vide. [...] les troubles résident davantage dans le rappel et la restitution des informations » (1996, p.33).

Ces positions s'accroissent au début des années 2000 où la présence de l'autisme dans la revue augmente considérablement. Le numéro 207 de la revue (2001) lui est consacré. Le réseau conceptuel solide formé d'une part par la triade neurologie, psychologie cognitive et communication et d'autre part au sein de la composante communication par la triade pragmatique, théorie de l'esprit et (plus récemment) inférences est particulièrement exemplaire dans le traitement de l'autisme dans les années 2000. Fillon (2008b) parle ainsi par exemple de « neurobiologie de la théorie de l'esprit dans l'autisme » (p.98). L'inférence psychanalytique disparaît totalement ou presque (Bursztejn, 2001) au profit d'interprétations neurologiques et cognitives qui font consensus. Parmi les plus radicaux, Milcent (2001) affirme ainsi que « l'autisme a été jadis considéré à tort comme une maladie mentale et de l'anxiété, conséquence d'un environnement parental inadapté. Cette thèse est aujourd'hui réfutée. [...] Il est désormais reconnu que l'autisme provient d'un défaut d'équipement neurobiologique » (p.6). L'autisme est un « "défaut de câblage" dont on ignore encore beaucoup de choses [...], mais dont on connaît la forte composante génétique » (p.6). Ces positions sont « loin alors des théories des années 50 où l'on nous affirmait que l'enfant refusait de communiquer » (Brousse, 2001, p.86). Ces mêmes auteurs préconisent une approche rééducative d'orientation comportementaliste (Brousse) ou béhavioriste. Ces approches « basées sur la "Modification du Comportement" et "la théorie de l'apprentissage" font preuve d'une grande efficacité dans ce domaine » (Milcent, p.5). Conjointement, les difficultés autistiques sont très systématiquement traduites en termes de déficits de la théorie de l'esprit et/ou pragmatiques (Milcent, 2001 ; Fernandes, 2001 ; Trogon & Sorsana, 2005 ; Monfort, 2005b ; Monfort & Juarez, 2006 ; Courtois, 2007).

En considérant tout le continuum autistique, il apparaît que le problème fondamental est en réalité celui de la communication [...] la communication sociale, pragmatique, reste souvent très déficitaire [...]. Les travaux sur la "théorie de l'esprit" tendent à montrer que les enfants autistes sont généralement incapables de reconnaître les états mentaux des autres personnes. (Denni-Krichel, Bour, & Angelmann, 2001, pp.61-62)

Plus récemment est venue s'ajouter la mise en lien des troubles autistiques avec les fonctions inférentielles, fonctions toujours associées à la pragmatique et la théorie de l'esprit (Nespoulous, 2008 ; Fillon, 2008a, 2008b). Si dans le cas de l'autisme, aucune conquête juridictionnelle n'a à proprement parler été réalisée, force est de constater la corrélation entre la montée d'intérêt de l'orthophonie pour ces troubles et leur traduction en termes positivistes et pragmatiques.

4. Les troubles neurologiques

Dans une moindre mesure, le système de concepts que s'est approprié l'orthophonie sur le champ de la communication lui a permis d'investir plus avant encore d'autres juridictions. La prise en charge des troubles neuro-dégénératifs en est un exemple. Toutefois, cette extension n'est pas directement ni uniquement liée aux évolutions des concepts de langage et de communication, bien que ces évolutions y aient participé. Elle est plus directement liée à l'investissement par la profession des inférences

neuropsychologiques (Le Feuvre, 2007b, p.45), qui lui ont permis également d'étendre son champ d'action au domaine de la mémoire. D'autres facteurs explicatifs viennent s'y ajouter, comme le vieillissement de la population générale (Le Feuvre). On notera simplement la tendance des auteurs à se centrer progressivement sur les difficultés communicatives et pragmatiques de ces patients, plutôt que langagières, justifiant une prise en charge précoce, quand les troubles n'ont pas encore touché le verbal. Cet abord au-delà des mots fait d'ailleurs l'objet d'articles d'obédience psychanalytique encore assez tardivement dans la revue (Maisondieu, 1995 ; Boissin, 1995), marquant peut-être une nécessité moins forte de traduction en termes différents de ceux des psychologues cliniciens sur ce terrain déjà bien occupé par les neuropsychologues. En 1991, Lebrun signale dans des cas de démence que « le lien pragmatique entre le message verbal et le contexte dans lequel il est émis, est rompu » (p.316). Marquis propose une prise en charge des patients atteints de la maladie d'Alzheimer qui « s'oriente vers une activité qui stimule la communication globalement » (1994, p.376). En 1995, Goldblum, dans le cadre d'une « approche neurolinguistique » (p.20), observe que chez les malades atteints d'Alzheimer, « les troubles de langage [...] présentent une dissociation frappante. Jusqu'à une étape avancée de la maladie certaines composantes du langage (phonologie, morphologie et syntaxe) restent largement préservées, en présence d'une atteinte sévère des aspects lexico-sémantique et pragmatique » (p.19). Bruyère et Rousseaux essaient quant à eux d'appliquer la méthode PACE avec ces mêmes patients, « le but de ce travail [étant] d'évaluer l'efficacité d'une prise en charge réadaptative et "écologique" de la communication » (1997, p.17). En 1998, Brihaye constate que « le domaine de l'orthophonie s'ouvre de plus en plus, et notamment aux pathologies dégénératives » (p.103) dont « la prise en charge gravite autour des difficultés de communication » (p.105). En 2002, Rousseau propose une « évaluation pragmatique et écologique de la communication » des patients atteints de démence.

Bien que cette extension soit également moins développée que les précédentes en orthophonie, la prise en charge des traumatisés crâniens est également défendue dans quelques articles du fait de leurs diverses difficultés communicationnelles et pragmatiques. En 1996, Mazaux remarque que leur rééducation s'est « enrichie des apports de la neuropsychologie cognitive, mais [qu'] on observe surtout aujourd'hui l'émergence d'une préoccupation pragmatique et écologique de plus en plus vive » (p.385). La traduction en termes pragmatiques est surtout proposée à propos des sujets atteints de lésions des lobes frontaux (parfois nommés dysexécutifs) dont « les troubles de la pragmatique du langage [...] ont des conséquences [...] sur leurs capacités à comprendre certaines formes de langage comme par exemple l'ironie ou les promesses » (Allain, Aubin & Le Gall, 2001, p.175). Ces mêmes auteurs estiment qu'il faut développer une façon « plus écologique d'évaluer "la pragmatique" ou "l'usage" du langage chez les patients frontaux » (p.176). En 2006, Claus et al. évoquent les difficultés chez les traumatisés crâniens à réaliser des inférences pragmatiques et logiques (p.156). Mais cette évolution juridique est globalement peu présente dans RO, ce qui pousse Allain et al. à appeler au « développement d'études s'intéressant à la pragmatique du langage et de la communication chez les malades dysexécutifs » (p.187).

III. La menace des neuropsychologues ?

Les dernières inflexions que nous pensons avoir observées à la fin des années 2000, à savoir un retour à l'historicité de la profession associé à une réouverture légère mais

notable au constructivisme, n'offrent pas d'interprétation causale évidente décelable dans les sources. Toutefois, nous ne pouvons ici faire abstraction de notre présence personnelle concrète sur le terrain dans cet épisode tout à fait actuel, ainsi que des analyses menées par notre collègue M. Sautier dans le cadre de son mémoire de recherche en orthophonie (*La recherche en orthophonie : Histoire, discours, enjeux*, à paraître) qui nous suggère une explication plausible bien que probablement partielle de ces évolutions. L'orthophonie, au début des années 2000, a fortement investi les inférences positivistes, et s'est retrouvée à exploiter majoritairement les concepts issus de la neurologie et de la psychologie cognitive. Or, un nouveau corps professionnel s'est développé ces dernières années : celui des neuropsychologues, qui partage avec l'orthophonie les mêmes inférences positivistes sur nombre de problèmes humains et utilisent parfois les mêmes outils. De ce fait, une nouvelle concurrence juridictionnelle s'est fait jour, et dans celle-ci, les arguments que l'orthophonie peut développer doivent encore une fois la singulariser. Roustit précise en 2007 que l'orthophonie doit s'appuyer « sur une approche neuropsychologique, nécessaire mais non suffisante » (2007a, p.4). En affichant sa spécificité et son historicité, l'orthophonie se différencie face à ce corps professionnel encore jeune (Sautier). Et en réintégrant dans son système conceptuel des positions constructivistes, elle gagne encore en différenciation. On peut donc interpréter ces dernières inflexions comme s'expliquant pour partie par cette nouvelle lutte juridictionnelle. Mais on ne peut également écarter l'hypothèse (bien entendu incertaine) que nous avons observé là les prémices d'un changement plus global dans l'appréhension de l'étude de l'humain, en orthophonie et au-delà.

Pour conclure, nous proposons une synthèse visuelle en regard de cette page. Cette frise chronologique récapitule périodes et événements qui nous ont semblé fondamentaux dans l'étude de l'extension de la pragmatique dans l'orthophonie française. La tripartition choisie œuvre donc à mettre en parallèle les points névralgiques et autres moteurs de la diffusion de la pragmatique en orthophonie, dans la revue *Rééducation Orthophonique* et dans un univers théorique plus large.

IV. L'extension de l'orthophonie : limites et perspectives

Les conséquences que peut avoir l'extension du champ orthophonique nous interpellent. Tout d'abord, on se demande jusqu'où l'orthophonie prétend s'élargir et s'il existe des limites à son extension. Par ailleurs, quelle serait la part d'intentionnalité de ce processus d'extension ? Quelles sont les revendications intrinsèques à l'extension du champ orthophonique, qu'elles soient conscientisées ou non ? Nous allons dans cette dernière partie évoquer divers questionnements qui émergent de ce mémoire et proposer quelques pistes de réflexion.

1. La liberté d'action immanente à l'orthophonie

Tout au long de cette étude, nous avons démontré que l'extension orthophonique a permis de conquérir des juridictions. De même, nous avons constaté la laxité immanente au champ conceptuel et clinique de l'orthophonie, notamment en ce qui concerne les notions de pragmatique et de communication. Et si le flou entretenu qui entoure encore aujourd'hui ces notions théoriques peut poser question, on notera qu'historiquement,

l'orthophonie n'est directement inféodée à aucun courant théorique déterminé comme peuvent l'être les psychanalystes ou les neuropsychologues. Elle est « une discipline qui s'impose par sa nécessité, par son efficacité propre, plus que par ses paradigmes » (De Luca, Vilboux, 2007b, p.85). Se sentant libre de changer d'inférence sans que son identité ou son unité soient remises en cause, l'orthophonie peut investir de façon opportune les inférences en pic de légitimité et utiliser ces concepts dans une optique juridictionnelle. C'est sans doute là aussi une des caractéristiques qui participe à la force juridictionnelle de la profession. L'orthophonie s'autorise par sa pratique à conserver une souplesse.

Cette caractéristique de l'orthophonie pourrait aussi être mise en lien avec une autre de ses particularités : l'orthophonie est une des professions de soin dont les membres ont le plus massivement recours à la formation continue (c'est-à-dire à une formation tout au long de leur carrière, une fois diplômés) (Momot, 2008). Cette particularité peut s'expliquer en partie par le fait que l'objet de l'orthophonie ne serait pas tant un certain type de problèmes humains à résoudre qu'une certaine façon d'appréhender ces problèmes. Cette façon serait celle préconisée par les inférences en pic de légitimité à chaque époque et entre lesquelles navigue l'orthophonie. Cela pourrait également expliquer le sentiment de décalage, voire celui de ne pas vraiment exercer le même métier, que peuvent exprimer à l'occasion les plus jeunes générations d'orthophonistes confrontées aux pratiques des plus anciennes, et réciproquement. Il est permis de douter qu'un constat analogue se retrouve entre les différentes générations de psychologues cliniciens par exemple. L'objet de l'orthophonie serait finalement en tension permanente entre d'une part, ses origines orientées sur le langage oral et le physisme, et d'autre part sa synthèse des savoirs légitimes portés sur l'humain à une époque donnée. Tandis qu'un psychanalyste ou un neuropsychologue peut se contenter de mettre à jour ses connaissances dans son domaine propre tout au long de sa carrière, l'orthophoniste lui, s'il veut demeurer à la pointe dans sa profession, ne doit pas seulement mettre à jour ses connaissances, mais également suivant l'époque, les combattre, changer d'approches, d'inférences, de paradigmes, selon l'évolution de leur légitimité. Il se doit d'adopter les traductions temporairement les plus légitimes aux problèmes qui lui sont adressés, et pour cela revoir régulièrement son système de savoirs abstraits via la formation continue.

2. Les motivations d'une extension

Dans ce mémoire, nous avons montré *comment* l'orthophonie s'étend, mais pas *pourquoi*. Cette dynamique d'extension serait-elle motivée par une revendication légitimatoire et identitaire plus ou moins consciente?

Comme piste de réflexion, nous proposons d'envisager que l'extension de l'orthophonie participe à la conquête de son autonomie identitaire. L'orthophonie est une profession jeune qui a dû se construire en parallèle du corps médical. On aurait pu s'attendre à une constitution de la pratique orthophonique sous l'emprise des médecins prescripteurs, nourrissant à leur gré l'orthophonie, orientant son développement. La lecture de la revue RO nous a plutôt donné l'impression que l'orthophonie est un univers professionnel actif quant à son développement, qui met en œuvre une dynamique de construction (et de consolidation ?) de son identité. Une de nos professeurs mettait par exemple en avant les avantages de la recherche et du dépistage, lors du cours magistral du 14 avril 2011, à savoir que tous deux faisaient « vraiment partie des compétences de l'orthophonie. Ça apporte du crédit, de la crédibilité, de diversifier nos activités cliniques,

[...] de rester actif pour ne pas nous ennuyer dans notre métier ». Pour conclure son intervention, ce professeur précisait aux orthophonistes « à l'aube de leur profession » de s'investir dans ces domaines car « on ne peut plus réduire l'exercice clinique de l'orthophonie à un cumul d'AMO ». Désormais en pleine croissance, l'orthophonie est une discipline qui manifeste un désir presque insatiable d'extension. *Orthophoniser* des comportements qui lui paraissaient déviants lui a permis de les prendre en charge. Mais n'est-ce pas également pathologiser à outrance l'humain, comme si toute particularité communicationnelle pouvait comporter en soi un degré de déviance ?

3. Limite(s) de l'extension orthophonique?

L'orthophonie, en adoptant successivement divers paradigmes, oblige donc ses praticiens à une mise à jour permanente afin que leurs interventions restent qualifiées et en adéquation avec les postulats contemporains. Le recours à la formation continue, désormais inhérente à l'habitus de la profession, peut donc s'expliquer par l'accroissement incessant du champ orthophonique autour d'un pôle dont la qualité première serait d'être extensible. C'est dans cette optique que la communication représente une sorte d'unité autour de laquelle s'articulent les domaines orthophoniques. Ce concept diffus permet à la profession de s'approprier les concepts qui gravitent autour de ceux qu'elle a déjà investis. Ce qui lui permet d'étendre progressivement son territoire aux domaines jouxtant ses juridictions établies.

Mais cette souplesse, caractérisée comme une certaine aisance à gagner du terrain et une richesse conceptuelle, n'irait-elle pas finalement à l'encontre de la profession? Plus un objet est vaste, plus il est difficile de démontrer sa cohérence interne. Une question légitime se pose alors lorsqu'on constate la vitesse d'extension du champ orthophonique : peut-on réellement être qualifié dans tous les domaines orthophoniques lorsqu'on voit l'étendue du champ d'intervention ? Lorsqu'on constate que la spécialisation est monnaie courante, bien que souvent inavouée en orthophonie ? La spécialisation est-elle d'ailleurs nocive quant à la constitution d'une profession telle que l'orthophonie? Ne peut-on pas y voir une richesse d'intervention?

Comme le médecin, nous disposons d'un savoir étendu ; à la différence du médecin, nous centrons notre intervention sur le « corps relationnel et cognitif » (si nous pouvons nous permettre cette expression). L'orthophoniste pourrait être une sorte de *généraliste du cognitif*. En ce sens que c'est vers lui que se tourne le plus souvent en première intention la population concernée. Nous pouvons constituer une sorte d'interface privilégiée entre la *population en mal de communication* et divers corps médicaux et paramédicaux attenants à la sphère de la communication. Notre profession joue souvent le rôle d'aiguilleur vers les autres spécialités (psychologues, neuropsychologues, psychomotriciens, ergothérapeutes, etc.), professions aptes à préciser un diagnostic ou à prendre en charge des difficultés spécifiques qui ne sont pas (encore?) de notre ressort, lorsque nous en sentons la nécessité pour le patient et/ou lorsque nous butons sur les limites de nos compétences.

Par ailleurs, il existe actuellement des craintes au sein de la profession, et des tensions, en particulier à propos des compétences partagées avec les neuropsychologues. De ce fait, l'élargissement conceptuel de l'orthophonie représente-t-il un risque, quant à la

menace de morcellement de la profession, ou un avantage, quant aux juridictions et au pouvoir que celle-ci acquiert ?

4. Au-delà des signifiants

Toutes ces considérations nous amènent à nous interroger sur la terminologie médicale et paramédicale, sur les significations que nous mettons derrière des mots aussi fondamentaux que *norme* et *pathologie* qui résonnent indubitablement avec celles de *santé* et de *maladie*. Qu'y a-t-il dans l'au-delà de ces signifiants ?

Nous avons pu constater dans ce mémoire à quel point les mots *communication* et *pragmatique* recouvraient des réalités mouvantes selon l'époque, les tendances conceptuelles et théoriques. Nous avons également pu constater à quel point les frontières signifiées s'avouent indéterminées, flottantes, susceptibles d'englober des notions connexes dès lors qu'un lien conceptuel le permet. Il est légitime alors de s'interroger sur les limites de cette extension, car tout comportement ne semble pas à l'abri d'être considéré comme déviant ! Dès lors que l'on considère que tout comportement est communication (« On ne peut pas ne pas communiquer », dit le célèbre aphorisme de Paul Watzlawick) et qu'on peut prétendre à quantifier, à *normer*, et à prescrire des comportements, l'orthophoniste semble être habilité à intervenir sur de nombreux domaines de la vie d'autrui. Par une irruption dans la sphère de l'intime (les relations avec les pairs, parents/enfant, etc.), l'orthophonie s'autorise à rétablir une norme dans les comportements de la vie quotidienne, qu'on peut illustrer ici en faisant référence aux programmes d'accompagnement familial (retard de langage, bégaiement), rééducations vocales, et plus récemment, les programmes d'intervention précoce. Alors, pratique intrusive ou justifiée ? S'aventure-t-on sur les terres du *psy* sans en avoir la formation, les moyens ? Peut-on prétendre à accompagner nos patients vers un bien-être qui passe par la normalisation des conduites, et donc une intégration sociale ?

Notre attention s'oriente donc vers les motivations et le sens de l'extension orthophonique constatée afin de prendre la mesure de son rôle dans la société actuelle. Quelle est la limite d'intervention du thérapeute de la communication ? Peut-on imaginer user d'une certaine autorité thérapeutique quant aux comportements des individus, allant même jusqu'à insinuer que le bien-être du patient passe par une remise à niveau dans la norme ? Voici en effet des questions essentielles qui sont à l'origine de ce mémoire d'études et qu'il nous semble primordial de garder en tête dans notre pratique, car les réponses ne sont pas aussi évidentes qu'elles le paraissent. D'abord dans une optique de recherche, puis dans la construction d'une identité professionnelle, ce mémoire a été l'occasion pour nous d'amorcer une réflexion construite sur le sens et sur la fonction que revêt l'intervention orthophonique, afin de conscientiser les possibilités et les limites de notre intervention.

CONCLUSION

Nous avons pu retracer certains pans de cette histoire singulière (et toujours en cours) qu'est l'extension de l'orthophonie dans le champ de la communication. A défaut d'avoir pu délimiter l'objet de l'orthophonie, nous avons pu décrire ce qui rend *orthophonisable* un problème humain affectant une personne dans sa communication avec autrui. C'est sa possibilité de traduction en termes choisis, légitimes, et donc investis par la profession à un moment donné.

Notre travail comporte de nombreuses limites. Chacune d'elles peut éventuellement constituer une amorce, une question de départ, pour des travaux de recherche ultérieurs. Nous aurions souhaité en premier lieu confronter notre corpus à celui des autres revues orthophoniques. L'étude de leur ensemble aurait certainement permis de faire ressortir d'autres lignes d'analyse pertinentes. De plus, notre enquête, uniquement basée sur des sources écrites, ne nous permet pas de statuer sur la diffusion effective de la conception pragmatique de la communication chez les praticiens. Dans quelle mesure les orthophonistes sur le terrain ont-ils intégré, d'une part à leur discours et d'autre part à leur pratique, ces concepts dans leurs acceptions élargies ? D'autre part, les revues professionnelles comme RO, n'atteignent qu'une petite partie du public orthophonique. Dans ce cadre, on peut s'interroger sur le rôle concret des formations initiale et continue dans la propagation des conceptions pragmatiques. Dans un cadre plus large, quel succès rencontrent ces concepts auprès des professions connexes à l'orthophonie ? Sur ce dernier point, une enquête pourrait être réalisée à partir de l'étude des pratiques ou des revues spécialisées propres à ces professions.

Pour l'heure, face à la question de la diffusion effective des conceptions pragmatiques chez les orthophonistes, nous ne pouvons que considérer nos expériences personnelles auprès des cliniciens. De cette confrontation ressort un écart certain, entre une théorisation qui s'élargit à tout processus signifiant et une pratique qui demeure centrée sur la langue et la norme qui lui est adjointe. Entre les deux, le discours de certains praticiens semble s'être approprié ces concepts, mais dans une optique souvent plus rhétorique que rééducative. Nous n'avons ainsi, à titre personnel, encore jamais rencontré de cas diagnostiqués et pris en charge en orthophonie de trouble pragmatique du langage ou d'aphasie consécutive à une lésion de l'hémisphère droit. Par ailleurs, les anciennes générations d'orthophonistes semblent peu utiliser cette terminologie. Nous avons par contre pu observer, chez certains jeunes praticiens, une utilisation globalisante du terme « pragmatique », accolé à divers troubles de l'échange, souvent peu caractérisés.

A partir de notre enquête et de nos expériences personnelles sur le terrain, il nous semble que l'orthophonie ne soit pas à l'abri d'une dérive possible de sa pratique, dérive dont nous avons pu observer certains signes. Notre sentiment est que le concept de trouble pragmatique, sur le terrain, tend parfois à devenir synonyme d'inadaptation sociale au sens large. L'orthophonie, qui étymologiquement et historiquement signifie *la parole droite*, deviendrait *la personne droite*. Car l'orthophonie porte de fait un projet de normalisation du rapport de l'individu aux autres, en modélisant et en listant les caractéristiques de ce que devrait être une « bonne communication ». L'orthophoniste, dans une optique normative, souvent à mi-chemin entre appropriation de savoirs et sens commun, se positionne ainsi comme une référence en matière d'échangé et de comportement social, il en connaît les modalités et le fonctionnement souhaitable. L'appropriation des concepts pragmatiques permettrait ainsi à l'orthophoniste de nommer

l'étrangeté de l'autre et de la traduire en déficits comportementaux focalisés : « il ne respecte pas les tours de parole, il ne me regarde pas quand je lui parle, il n'adapte pas son discours, il ne tient pas compte de mes interventions, il ne comprend pas mes sous-entendus. Il n'est pas adapté. » Au final, le terme de troubles pragmatiques viendrait *orthophoniser* l'étrangeté comportementale et la caractériser comme un écart à une norme dans un domaine sectorisé de la psyché humaine (au même titre que les capacités attentionnelles, lexicales, etc.). Il viendrait de même dans une certaine mesure réduire la complexité d'une individualité à son langage. Le concept de pragmatique constitue-t-il une entrée théorique suffisante pour aborder la complexité de l'humain dans sa relation aux autres ?

C'est d'ailleurs dans l'évaluation de ces troubles pragmatiques que les préceptes normatifs et positivistes rencontrent le plus de limites. De l'aveu des auteurs dans notre corpus, la production de normes et d'étalonnages de la dimension pragmatique reste peu fructueuse, voire impossible. Les tentatives en sont pourtant réitérées et l'absence de normes de références en la matière regrettée. Sur le terrain, l'évaluation de la pragmatique reste difficile. On retrouve dans les quelques tests étalonnés les traces du primat historique du langage oral et la difficulté d'évaluer autre chose : ces tests mêlent généralement richesse morpho-syntaxique de la langue produite et cohérence des propositions, parfois quelques conduites induites et attendues (saluer, regarder, etc.). Il existe encore de nombreuses grilles de comportements non étalonnées, dont nous n'avons pas observé l'utilisation. De ce fait, l'évaluation de la pragmatique en orthophonie est régulièrement qualifiée de qualitative ou de « transversale », euphémisme technicisant de l'impression générale que produit l'autre sur le praticien.

De la parole droite à la personne droite, l'orthophonie change imperceptiblement d'objet. Change-t-elle pour autant d'identité ? Quelle ampleur prendront ces récentes évolutions dans les prochaines décennies ? On ne peut que s'interroger sur l'avenir de notre profession, dans son projet de rééducation de l'humain, dans toutes ses dimensions.

BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie théorique :

Abbott, A. (1988). *The system of the professions. An essay on the division of expert labor*. Chicago : University of Chicago Press.

Abbott, A. (2003). Écologies liées : à propos du système des professions. In Menger, P.-M. (dir.), *Les professions et leurs sociologies. Modèles théoriques, catégorisations, évolutions*. Paris : Maison des sciences de l'homme, pp.29-50.

Armengaud, F. (2007). *La pragmatique*. Paris : PUF.

Austin, J.L. (1970). *Quand dire c'est faire*. Paris : Éditions du Seuil.

Aymes, M., Barret, S., Flori, J., Kraus, D., Potin, Y., & Schulz, K. (2000). Sources et méthodes historiques. *Labyrinthe*, 5. Récupéré du site de la revue : <http://labyrinthe.revues.org/index287.html>

Barbot, J. (2010). Mener un entretien de face à face. In S. Paugam (dir.), *L'enquête sociologique* (pp. 115-141). Paris : PUF.

Bloch, M. (1993). *Apologie pour l'histoire ou métier d'historien*. Paris : Armand Colin.

Bracops, M. (2006). *Introduction à la pragmatique : les théories fondatrices : actes de langage, pragmatique cognitive, pragmatique intégrée*. Bruxelles : Éditions Université.

Braspenning, T. (2002). Constructivisme et réflexisme en théorie des relations internationales. *AFRI, volume III*, pp. 314-329.

Brin, F., Courrier, C., Lederlé, E., & Masy, V. (2004). *Dictionnaire d'orthophonie*. Isbergues : Ortho édition.

Busino, G. (2003). La preuve dans les sciences sociales. *Revue européenne des sciences sociales*, 41(128), 11-61.

Callon, M. & Latour, B. (2006). Le grand Léviathan s'appriivoise-t-il ? In M. Akrich ; M. Callon & B. Latour (éds.) *Sociologie de la traduction : Textes fondateurs* (pp.11-32). Paris : Éditions de l'école des mines de Paris.

Chamak, B. (2004). Les sciences cognitives en France. *La Revue pour l'histoire du CNRS*, N°10 - Mai 2004, [En ligne], mis en ligne le 16 janvier 2007. URL : <http://histoire-cnrs.revues.org/document583.html>.

Ciccone, A. (1998). *L'observation clinique*. Paris : Dunod.

Coenen-Huther, J. (2002). La sociologie des sciences entre positivisme et sociologisme. *Revue européenne des sciences sociales*, 40(124), 219-231.

De Luca, V., & Vilboux, R. (2007a) L'émergence de l'orthophonie : à la croisée des chemins (1930-1940). In L. Tain (dir.), *Le métier d'orthophoniste: langage, genre et profession* (pp.21-31). Rennes : ENSP.

De Luca, V., & Vilboux, R. (2007b). Les pionnières : récits de trajectoires dans les années 1950-1960. In L. Tain (dir.), *Le métier d'orthophoniste: langage, genre et profession* (pp. 81-91). Rennes : ENSP.

De Mijolla, A. (2008). Histoire de la psychanalyse et du mouvement psychanalytique. In De Mijolla, A. & De Mijolla-Mellor, S. (dir.). *Psychanalyse*. (p. 771-806). Paris : PUF.

De Saussure, F. (1916). *Cours de linguistique générale*. Paris : Payot & Rivages.

Delas, J.-P., & Milly, B. (2009). *Histoire des pensées sociologiques*. Paris : Armand Colin.

Gagnepain, J. (1990). Du vouloir dire : Traité d'épistémologie des sciences humaines – In. *Du signe. De l'outil*. Bruxelles : De Boeck Université.

Gagnepain, J. (1994). Leçons d'introduction à la théorie de la médiation. *Anthropologiques 5*. Louvain-la-Neuve : Peeters.

Hildesheimer, F. (1994). *Introduction à l'histoire*. Paris : Hachette.

Israël, L. (2010). L'usage des archives en sociologie. In S. Paugam (dir.), *L'enquête sociologique* (pp. 167-185). Paris : PUF.

Jongen, R. (1993). *Quand dire c'est dire : Initiation à une linguistique glossologique et à l'anthropologie clinique*. Bruxelles : De Boeck Université.

Kuhn, T. (1993). *La structure des révolutions scientifiques*. Paris : Flammarion.

Laisis, J. (2003). Entre autres choses. Petits fragments d'épistémologie. *Tétralogiques 15. L'hypothèse de la bi-axialité*, 51-75. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.

Lalande, A. (1926). Positivisme. In A. Lalande, *Vocabulaire technique et critique de la philosophie* (pp.792-793). Paris : PUF.

Latour, B. (2006). Les « vues » de l'esprit » Une introduction à l'anthropologie des sciences et des techniques. In M. Akrich ; M. Callon & B. Latour (éds.) *Sociologie de la traduction: Textes fondateurs* (pp. 33-69). Paris : Éditions de l'école des mines de Paris.

Le Feuvre, N. (2007a). La profession d'orthophoniste-logopède dans une perspective européenne. In L. Tain (dir.), *Le métier d'orthophoniste: langage, genre et profession* (pp. 65-78). Rennes : ENSP.

Le Feuvre, N. (2007b). L'évolution des domaines d'intervention des orthophonistes. In L. Tain (dir.), *Le métier d'orthophoniste: langage, genre et profession* (pp. 41-51). Rennes : ENSP.

Lemieux, C. (2010a). L'écriture sociologique. In S. Paugam (dir.), *L'enquête sociologique* (pp. 379-402). Paris : PUF.

Lemieux, C. (2010b). Problématiser. In S. Paugam (dir.), *L'enquête sociologique* (pp. 27-51). Paris : PUF.

Livet, P. (2003). Preuve et épreuves en sciences sociales : pour une sociologie négative. *Revue européenne des sciences sociales*, 41(128), 75-92.

Moeschler, J., & Reboul, A. (1998). *La pragmatique aujourd'hui. Une nouvelle science de la communication*. Paris : Editions du Seuil.

Momot, Franck. (2008). *Formation continue et construction de l'identité professionnelle orthophonique*. Mémoire d'orthophonie, Université Claude Bernard, Lyon.

Muchembled, R. (1987). *Sorcières, justice et société aux XVIe et XVIIe siècles*. Paris : Imago.

Nguyên-Duy, V., & Luckerhoff, J. (2007). Constructivisme / positivisme : où en sommes-nous avec cette opposition ? *Recherches qualitatives – Hors Série – 5*, 4-17.

Passeron, J.-C. (2001). La forme des preuves dans les sciences historiques. *Revue européenne des sciences sociales*, 38(120), 31-76.

Paugam, S. (2010a). Conclusion : La réflexivité du sociologue. In S. Paugam (dir.), *L'enquête sociologique* (pp. 441-445). Paris : PUF.

Paugam, S. (2010b). S'affranchir des prénotions. In S. Paugam (dir.), *L'enquête sociologique* (pp. 7-26). Paris : PUF.

Phillipe, C. (2007). L'institutionnalisation de l'orthophonie : vers l'autonomie (1940-2005)? In L. Tain (dir.), *Le métier d'orthophoniste: langage, genre et profession* (pp. 33-39). Rennes : ENSP.

Prud'homme, J. (2003). *L'émergence d'une nouvelle discipline : histoire de l'orthophonie au Québec (1950-2003)*. Mémoire de maîtrise en histoire, Université de Québec, Montréal.

Quentel, J.-C. (2007). *Les fondements des sciences humaines*. Toulouse : Erès.

Sarfati, G.-E. (2002). *Précis de pragmatique*. Paris : Nathan Université.

Sautier, M. (à paraître). *La recherche en orthophonie : Histoire, discours, enjeux*. Mémoire d'orthophonie, Université Claude Bernard, Lyon.

Schotte, J.-C. (1998). *La science des philosophes : Une histoire critique de la théorie de la connaissance*. Bruxelles : De Boeck Université.

Thuillier, G., & Tulard, J. (1986). *La méthode en histoire*. Paris : PUF.

Sources : articles cités, issus de la revue *Rééducation Orthophonique* :

Agulhon, L., Maumus, G., Missonnier, E., & Goy, M. (1981). Une expérience de « groupes d'Expression » dans un département d'Orthophonie. *Rééducation Orthophonique*, 120, 305-314.

Alahuhta, E. (1976). Sur les déficiences dans la perception, le raisonnement et l'orientation spatiale chez les enfants linguistiquement handicapés. *Rééducation Orthophonique*, 90, 305-324.

Allain, P., Aubin, G., Le Gall, D. (2001). Evaluation et rééducation des syndromes dysexécutifs. *Rééducation Orthophonique*, 208, 169-190.

ANAES. (2002). L'orthophonie dans les troubles spécifiques du développement du langage oral chez l'enfant de 3 à 6 ans. *Rééducation Orthophonique*, 209.

Antheunis, P., Ercolani Bertrand, F., & Roy, S. (2010a). Rôle des représentations culturelles dans l'émergence du langage. *Rééducation Orthophonique*, 244, 53-61.

Antheunis, P., Ercolani Bertrand, F., & Roy, S. (2010b). Un nouvel outil de soutien à la parentalité pour le développement de la communication et du langage. *Rééducation Orthophonique*, 244, 249-257.

Appaix, A. (1967). Séance solennelle d'ouverture. *Rééducation Orthophonique*, 31-32, 383-386.

Azéma, B. (2009). L'adaptation des aides auditives chez le nourrisson de moins de six mois. *Rééducation Orthophonique*, 237, 131-140.

Bailly-Salin, M.-J. (1968). Apports du Rorschach dans la connaissance de l'enfant. *Rééducation Orthophonique*, 37-38, 321-336.

Balkanyi, C. (1968). La fonction verbale – Point de vue psychanalytique. *Rééducation Orthophonique*, 34, 71-86.

Barbizet, J. (1972). La notion de conduite verbale. Son application à la pathologie du langage. *Rééducation Orthophonique*, 65, 9-20.

Bauh, D. (1966). Quelques problèmes du langage posés par la dyslexie. *Rééducation Orthophonique*, 23, 26-31.

Beauroy, R., Caudron, M.-F., & Pelle, D. (1984). Fixation de perturbations de langage chez l'enfant et troubles de la personnalité : De la communication préverbale à la parole. *Rééducation Orthophonique*, 135, 3-22.

Bélargent, C. (2000). Accompagnement familial en prise en charge précoce de l'enfant porteur de handicap. *Rééducation Orthophonique*, 202, 25-44

Berge, A. (1977). Commentaires sur la Table Ronde. L'enfant, son milieu et l'entendement. *Rééducation Orthophonique*, 94, 107-111.

Bergès, J. (1979). Retard du langage et affectivité. *Rééducation Orthophonique*, 108, 327-335.

Bo, A. (2000). Essai d'adaptation d'un programme familial à la pratique en libéral. *Rééducation Orthophonique*, 203, 139-144.

Boiffin, A. (1995). Les frontières de la maladie d'Alzheimer. *Rééducation Orthophonique*, 181, 33-38.

Boisséson, A.-M., Bonnefond, E., Onimus, M., Pouech, F., & Rey, E. (1979). Réflexions sur la pratique orthophonique. *Rééducation Orthophonique*, 105, 26-34.

Bondy, L. (1964). Du problème que pose aux sourds la notion du « possessif ». *Rééducation Orthophonique*, 7, 2-7.

Borel-Maisonny, S. (1963). Des origines au statut légal. *Rééducation Orthophonique*, 1, 4-12.

Borel-Maisonny, S. (1970a). Langage spontané et langage créé. *Rééducation Orthophonique*, 55-56, 375-386.

Borel-Maisonny, S. (1970b). Troubles du langage: leur diagnostic précoce et leur traitement. *Rééducation Orthophonique*, 50, 71-86.

Borel-Maisonny, S. (1970c). Vers une orthophonie rationnelle. *Rééducation Orthophonique*, 49, 31-47.

Borel-Maisonny, S. (1971a). Les divers aspects à considérer dans la structure du langage. *Rééducation Orthophonique*, 60, 232-244.

Borel-Maisonny, S. (1971b). Introduction. *Rééducation Orthophonique*, 62, 339-341.

Borel-Maisonny, S. (1972). Troubles graves de l'élaboration du langage. *Rééducation Orthophonique*, 66-67, 111-146.

Borel-Maisonny, S. (1973). Perte du langage par surdité acquise dans l'enfance. Considérations pratiques. *Rééducation Orthophonique*, 74, 511-527.

Borel-Maisonny, S. (1978). De l'emploi d'un langage d'attente par mimique, expression symbolique et dessin chez le jeune enfant sourd. *Rééducation Orthophonique*, 100, 101-109.

Borel-Maisonny, S. (1989). Le domaine de l'orthophonie, ses limites, son extension. *Rééducation Orthophonique*, 157, 3-15.

Boulinier, G. (1965). Le cerveau et le langage. *Rééducation Orthophonique*, 11, 35-42.

Bouvet, D. (1981). La parole de l'enfant sourd : l'apport de la langue des signes dans le processus d'appropriation du langage par l'enfant sourd. *Rééducation Orthophonique*, 121, 389-400.

Bouvet, D. (1984). Livres et revues. *Rééducation Orthophonique*, 139, 456-460.

Bouvet, D. (1991). La parole de l'enfant. *Rééducation Orthophonique*, 167, 259-264.

Brauner, A. (1978). Les gestes des enfants autistiques. *Rééducation Orthophonique*, 102, 355-367.

Brauner, A., & Brauner, F. (1976). Le langage psychotique. *Rééducation Orthophonique*, 88, 135-145.

Brauner, A., & Cospen, M. (1968). Exercices musicaux de psycho-motricité. *Rééducation Orthophonique*, 37-38, 370-371.

Bresson, M.-F. (1969). Etude sur le langage des enfants schizophrènes. *Rééducation Orthophonique*, 45-46, 275-309.

Brihaye, S. (1998). L'orthophonie dans la SLA : un accompagnement ? *Rééducation Orthophonique*, 195, 103-108.

Brousse, C. (2001). Le système P.E.C.S. : Un système alternatif au langage. *Rééducation Orthophonique*, 207, 83-94.

Brunod, R. (2007). La dimension psychoaffective dans le développement du langage oral. *Rééducation Orthophonique*, 231, 87-97.

Bruyère, C. & Rousseaux, M. (1997). Un essai de la thérapie PACE Chez le patient Alzheimer. *Rééducation Orthophonique*, 189, 3-18.

Buffe, P., De Rotalier, P., De Rotalier, E., & Depaillat, F. (1983). Méthodes objectives modernes de dépistage et d'évaluation des surdités de l'enfant. *Rééducation Orthophonique*, 129, 19-28

Bursztejn, C. (2001). Les troubles autistiques : données actuelles. *Rééducation Orthophonique*, 207, 11-24

Caron, J. (1983). L'élaboration d'une situation discursive : Analyse d'un discours d'enfant. *Rééducation Orthophonique*, 133, 453-466.

Cataix-Nègre, E. (2010). Bébés et jeunes enfants en difficulté de communication : « Accessibilisation » de l'information et Communication Alternative et Améliorée. (CAA). *Rééducation Orthophonique*, 241, 65-81.

Chailley, J. (1998). Etude de cas : ROMAIN. Quel cheminement pour une synthèse vocale ? *Rééducation Orthophonique*, 193, 171-179.

Chassagny, C. (1967). Les différents aspects de la rééducation de la lecture. *Rééducation Orthophonique*, 31-32, 453-468.

Chasseur, M. (1973). L'association des sourds des Pyrénées atlantiques et des Landes. *Rééducation Orthophonique*, 74, 541-543.

Chemana, J. (1976). Troubles du langage de causes complexes. *Rééducation Orthophonique*, 89, 213-225.

Chevrie-Muller, C. (2000). Des outils pour le dépistage et le diagnostic précoces des troubles d'acquisition du langage: le Questionnaire « Langage et Comportement 3 ans 1/2 », la Batterie d'Evaluation Psycholinguistique (BEPL-A et B). *Rééducation Orthophonique*, 204, 109-139.

Chevrié-Muller, C., Billard, C., & Szliwowski, H.-B. (1990). Enseignement spécialisé pour les enfants dysphasiques. *Rééducation Orthophonique*, 163, 287-298

Claus, S., Batselaere, D., De Reuck, F., Katara, R., Van Den Berge, D., & Croisiaux, C. (2006). Traumatisme crânien – Ne passons pas à côté des troubles de la compréhension. *Rééducation Orthophonique*, 227, 149-166.

Clenet, M.-F. (2010). Orthoptie avant six ans. *Rééducation Orthophonique*, 241, 149-162.

Clerebaut, N, Coyette, F., Feyereisen, P., & Seron, X. (1984). Une méthode de rééducation fonctionnelle de l'aphasique: la P.A.CE. *Rééducation Orthophonique*, 138, 329-345.

Coll, J. (1974). L'expression orale d'enfants très jeunes multi-handicapés aux frontières de l'autisme. *Rééducation Orthophonique*, 77, 249-253.

Colleau-Attou, A. (2009). Interview de Caroline Rebichon. *Rééducation Orthophonique*, 237, 13-18.

Collette, B. (2000). Pour une entrée en communication de l'enfant sourd. *Rééducation Orthophonique*, 202, 101-110.

Coquet, F. (2002). Le bilan du langage oral. *Rééducation Orthophonique*, 212, 13-42.

Coquet, F. (2005). Editorial. *Rééducation Orthophonique*, 221, 3-5.

Coquet, F. (2010). L'émergence de la communication et du langage. *Rééducation Orthophonique*, 244, 3-4.

Coquet, F., Ferrand, P., & Roustit, J. (2009). Epreuve d'évaluation des « Comportements sémiotiques à partir d'images » : Batterie EVALO 2-6 : nouvelle méthodologie pour l'analyse morphosyntaxique. *Rééducation Orthophonique*, 238, 117-142.

Coquet, F., Roustit, J., & Jeunier, B. (2007). Batterie EVALO 2-6 : Evaluation du développement du langage oral et des comportements non verbaux du jeune enfant. *Rééducation Orthophonique*, 231, 203-225.

Comblain, A., & Rondal, J.-A. (1993). L'apprentissage précoce des langues étrangères par la méthode « immersive ». *Rééducation Orthophonique*, 174, 151-173.

Cosnier, J. (2008). Inférences par résonances : la fonction empathique. *Rééducation Orthophonique*, 234, 121-129.

Côté, H., Moix, V., & Giroux, F. (2004). Evaluation des troubles de la communication des cérébrolésés droits. *Rééducation Orthophonique*, 219, 107-122.

Courrier-Hevia, C., & Colin-Déat, A. (1998). Justine ou la difficile conquête de l'autonomie et du langage. *Rééducation Orthophonique*, 196, 5-18.

Cours et Congrès. (1980). *Rééducation Orthophonique*, 115, 483-485.

Courtois, N. (2007). Troubles prosodiques chez les personnes atteintes d'autisme. *Rééducation Orthophonique*, 229, 139-154.

Crunelle, D. (2010). S'attacher pour mieux se détacher : l'impact des interactions précoces sur l'émergence du langage. *Rééducation Orthophonique*, 244, 13-19.

De Gaulmyn, M.-M. (1979). La norme du langage. *Rééducation Orthophonique*, 105, 47-67.

De Weck, G. (1998). Apports de la pragmatique et de la psychologie du langage à la compréhension des troubles du développement du langage. *Rééducation Orthophonique*, 196, 103 – 116.

De Weck, G. (2005). L'approche interactionniste en orthophonie / logopédie. *Rééducation Orthophonique*, 221, 67-83.

Deggouj, N. (2009). Dépistage auditif précoce et plasticité cérébrale. *Rééducation Orthophonique*, 237, 37-46.

Dei Cas, P. (2007). La pratique du bilan de langage oral chez l'enfant en cabinet libéral : quelles ressources ? Quelles attentes. *Rééducation Orthophonique*, 231, 129-138.

Delignières, M. (1994). Le massage en gériatrie : Thérapie, langage et relation. *Rééducation Orthophonique*, 177, 25-37.

Denhière, G. (1983). Ouvrir (x, fenêtre) et ouvrir (x, yeux) : De l'analyse expérimentale à l'étude sur le terrain de la lecture et de la compréhension de textes. *Rééducation Orthophonique*, 133, 431-451.

Denni-Krichel, N. (2000). Le partenariat parents/orthophoniste dans l'éducation langagière d'un enfant porteur d'un handicap. *Rééducation Orthophonique*, 202, 77-88.

Denni-Krichel, N. (2010). Prise en charge orthophonique précoce de l'enfant avec TED. *Rééducation Orthophonique*, 241, 35-47.

Denni-Krichel, N., Bour, S., & Angelmann, C. (2001). L'imitation dans la prise en charge orthophonique de l'enfant autiste. *Rééducation Orthophonique*, 207, 53-70.

Denis, M. (1973). Les problèmes de la psychothérapie chez le jeune sourd. *Rééducation Orthophonique*, 72, 361-365.

Devevey, A. (2008). Le support tactile dans la production du langage chez les malades Alzheimer. *Rééducation Orthophonique*, 236, 135-139.

Devevey, A. (2009). Influence de la langue et de la culture dans la prise en charge des maladies neuro-dégénératives. *Rééducation Orthophonique*, 240, 7-42.

Dubois, G. (1981). Résultats du bilan spatio-temporel chez les dyslexiques et les dysorthographiques. *Rééducation Orthophonique*, 121, 439-445.

Dubois, G. (1988). De la rééducation à la thérapie du langage en pathologie du langage écrit. *Rééducation Orthophonique*, 155, 303-323.

Dubois, G. (1992). Comprendre? Ecouter? Dire? (A propos des dysphasies). *Rééducation Orthophonique*, 170, 227-235.

Duchêne, A. (2005). Pragmatique : mise en perspective historique. *Rééducation Orthophonique*, 221, 7-11.

Duchêne May-Carle, A. (2008a). La gestion de inférences chez les cérébrolésés droits. *Rééducation Orthophonique*, 234, 75-90.

Duchêne May-Carle, A. (2008b). Les inférences dans la communication : cadre théorique général. *Rééducation Orthophonique*, 234, 15-23.

Dumont, A. (2009). Naître sourd aujourd'hui. *Rééducation Orthophonique*, 237, 141-164.

Dupressy, J., Kropp, & Kohler, C. (1972). La mise en route du langage chez « l'enfant problème ». *Rééducation Orthophonique*, 66-67, 173-188.

Enos, G. (1990). La prise en charge psychologique des personnes âgées aphasiques ou comment rétablir la communication. *Rééducation Orthophonique*, 161, 47-52.

Eyoum, I. (2008). Le toucher : thérapeutique orthophonique ou orthophobique ! *Rééducation Orthophonique*, 236, 3-5.

Facettes et mélanges : Défense et illustration de... l'orthophonie. (1975). *Rééducation Orthophonique*, 81, 11-15.

Fernandes, M.-J. (2001). L'évaluation des compétences communicatives chez l'enfant autiste. *Rééducation Orthophonique*, 207, 37-51.

Ferrand, P. (1972). Présentation d'un cas de rééducation. *Rééducation Orthophonique*, 66-67, 157-172.

Ferrand, P. (1973). Du geste au langage. *Rééducation Orthophonique*, 69, 8-18.

Ferrand, P. (2007). Du rôle fondamental de la démarche clinique dans l'évaluation des troubles du langage. *Rééducation Orthophonique*, 231, 25-33.

Ferrand, P., Idrac, F., & Péron, D. (1980). Projet de protocole pour un dépistage précoce des troubles d'articulation, et des retards de parole et de langage chez l'enfant de 4 ans 6 mois à 5 ans 6 mois. *Rééducation Orthophonique*, 114, 291-319.

Fillon, V. (2008a). La théorie de l'esprit et l'élaboration des inférences en relation avec l'autisme. *Rééducation Orthophonique*, 234, 91-106

Fillon, V. (2008b). Théorie de l'esprit et processus inférentiels en relation avec la compréhension du discours. *Rééducation Orthophonique*, 234, 25-46.

Fortier-Blanc, J., & Beauchemin, M. (2000). Le rôle des parents dans le traitement du bégaiement. *Rééducation Orthophonique*, 203, 19-30.

Francisco-Harzallaoui, M. (2010). La guidance/accompagnement familial auprès des enfants handicapés. *Rééducation Orthophonique*, 242, 3-5.

François, F. (1995). Voir et dire : Convergences et divergence, mouvements discursifs et effets de sens. *Rééducation Orthophonique*, 182, 155-169.

Galifret-Granjon, N. (1967). Méthodes de lecture et psycholinguistique. *Rééducation Orthophonique*, 31-32, 401-424.

Gauthier, M. (1976). Enoncé et énonciation. Quelques remarques. *Rééducation Orthophonique*, 87, 7-18.

George, F. (2007). Les dysphasies. *Rééducation Orthophonique*, 230, 7-24.

Gilbert, G. (1966). Le retard de parole à la lumière de la dyslexie. *Rééducation Orthophonique*, 23, 20-25.

Girolametto, L. (2000). Participation parentale à un programme d'intervention précoce sur le développement du langage : Efficacité du Programme Parental de Hanen. *Rééducation Orthophonique*, 203, 31-62.

Girolami-Boulinier, A. (1971). Cotation des épreuves III et IV du Test de Lecture Borel-Maisonny et Test de Lecture silencieuse. *Rééducation Orthophonique*, 63, 456-460.

Girolami-Boulinier, A. (1972). Cotation du test de lecture Borel-Maisonny et addendum Girolami-Boulinier. *Rééducation Orthophonique*, 66-67, 189-196

Girolami-Boulinier, A. (1981). Rigueur et ouverture d'un bilan orthophonique. *Rééducation Orthophonique*, 117, 23-52.

Girolami-Boulinier, A. (1982). A propos des journées scientifiques sur le langage écrit et sa pathologie : 29-30-31 janvier 1982. *Rééducation Orthophonique*, 125, 292-293.

Goldblum, M.-C. (1995). Troubles du langage et maladie d'Alzheimer. *Rééducation Orthophonique*, 181, 17-26.

Goldsmid, L. (1976). Réflexions à propos des tests de langage. Leurs ressources, leurs limites. *Rééducation Orthophonique*, 90, 325-339.

Golse, B. (2010). L'émergence du langage et la métaphore de l'araignée. *Rééducation Orthophonique*, 244, 5-12.

Grewel, F., & Greene, M. (1968). Diagnostic différentiel des troubles du développement du langage. *Rééducation Orthophonique*, 33, 4-33.

Guichard, J. (1970). A propos des tests de Mme Borel-Maisonny. *Rééducation Orthophonique*, 55-56, 387-400.

Guillaume, G. (1966a). Cours du 1er décembre 1949. *Rééducation Orthophonique*, 23, 12-19.

Guillaume, G. (1966b). Cours du 24 novembre 1949. *Rééducation Orthophonique*, 23, 3-11.

Jaulin-Mannoni, F. (1975). Signification de l'objet réel: présence et absence. *Rééducation Orthophonique*, 86, 525-524.

Jaulin-Mannoni, F. (1977). En savoir assez pour savoir ce qu'on ne sait pas : conditions nécessaires à toute démarche cognitive. *Rééducation Orthophonique*, 93, 25-45.

Jaulin-Mannoni, F. (1978). Méditation transcendantale et psychanalyse. *Rééducation Orthophonique*, 103, 463-464.

Joanette, Y. (2004a). Hémisphère droit et communication verbale : un défi à relever, une population à servir. *Rééducation Orthophonique*, 219, 5-7.

Joanette, Y. (2004b). Impacts d'une lésion cérébrale droite sur la communication verbale. *Rééducation Orthophonique*, 219, 9-26.

Joanette, Y., Morin, L., & Nespoulous, J.-L. (1986). Grilles d'analyse des aspects pragmatiques de la communication inter-individuelle. *Rééducation Orthophonique*, 146, 137-149.

Joanette, Y., & Nespoulous, J.-L. (1986). Aphasie et pragmatique. *Rééducation Orthophonique*, 146, 187-198.

Joanette, Y., & Samson, M. (1986). Interactions enfants-adultes et développement du langage. *Rééducation Orthophonique*, 146, 163-176.

Jover, M. (2009). Déficience auditive précoce et attention conjointe : apport de la psychologie de développement. *Rééducation Orthophonique*, 237, 47-59.

Julien, M. (2009). Améliorer les échanges communicatifs en centre d'hébergement. *Rééducation Orthophonique*, 240, 83-116.

Kadri-Maisonny, F. (1994). Cérémonie de signature du transfert de la revue *Rééducation orthophonique* à la FNO. *Rééducation Orthophonique*, 180, 315-317.

Karosi-Bourgea, C., & Régnier-Vigouroux, P. (2008). Elaboration d'un test de traitement de l'information de haut niveau et illustration auprès de quatre patients atteints d'une maladie d'Alzheimer débutante. *Rééducation Orthophonique*, 234, 107-120.

Kauffmann, I. (1996). Trait et couleur. *Rééducation Orthophonique*, 187, 243-255.

Kreisler, L. (1972). La genèse du langage et les formes graves de sa pathologie. *Rééducation Orthophonique*, 65, 33-48.

Kreisler, L. (1976). Psychothérapie et/ou rééducation : à propos d'un certain malaise. *Rééducation Orthophonique*, 88, 105-133.

Kremer, J.-M. (1994). Langages et gestes. *Rééducation Orthophonique*, 178, 167-179.

Lafon, J.-C. (1967). Réflexion sur l'éveil auditif. *Rééducation Orthophonique*, 27, 136-144.

Lambert, J. (2001). Editorial. *Rééducation orthophonique*, 208, 3-8.

Lasserre, J.-P. (1998). De l'approche neuropsychologique en général et du langage oral en particulier. *Rééducation Orthophonique*, 196, 5 -26.

Launay, C. (1968). La maturation. *Rééducation Orthophonique*, 33, 34-47.

Launay, C. (1976). Éducation du langage et psychiatrie d'enfants. *Rééducation Orthophonique*, 88, 171-175.

Lebrun, Y. (1991). Troubles de la communication dans la démence dégénérative ou vasculaire. *Rééducation Orthophonique*, 167, 313-320.

Leclerc, M.-C. (2005). Les précurseurs pragmatiques de la communication chez les bébés. *Rééducation Orthophonique*, 221, 157-170.

-
- Leipp, E. (1967). Acoustique et orthophonie. *Rééducation Orthophonique*, 25, 4-18.
- Leipp, E. (1976). La musique : langage ou jeu ? *Rééducation Orthophonique*, 91, 395-410.
- Leloup, G. (2007). De la nécessité d'un cadre méthodologique d'évaluation du langage oral. *Rééducation Orthophonique*, 231, 11-23.
- Lerond, D. (2008). De l'humanité en général à l'orthophonie en particulier : le « toucher » en soins palliatifs. *Rééducation Orthophonique*, 236, 145-152.
- Livres et Revues. (1978). *Rééducation Orthophonique*, 100, 184.
- Maisondieu, J. (1995). Au-delà des mots... parler avec les déments. *Rééducation Orthophonique*, 181, 39-49.
- Maquard, M. (1966). Indications de traitements des troubles du langage. *Rééducation Orthophonique*, 21, 26-40.
- Marquis, F. (1992). La perception de l'âge à travers les stéréotypes de la voix. *Rééducation Orthophonique*, 171, 277-284.
- Marquis, F. (1994). Lecture, communication et cinq sens. *Rééducation Orthophonique*, 177, 85-91.
- Martin, M.-M. (1980). Observation et essai de quantification des troubles de l'aphasique. *Rééducation Orthophonique*, 113, 233-243.
- Martin, S. (2000). L'accompagnement familial : formation des parents et des intervenants. *Rééducation Orthophonique*, 203, 5-10.
- Mazaux, J.-M. (1996). La rééducation des traumatisés crâniens : pratiques actuelles et perspectives d'avenir. *Rééducation Orthophonique*, 88, 381-386.
- Mazaux, J.M, Joseph, P.A., Campan, M., Moly, P., & Pointreau, A. (1999). Les perspectives rééducatives en aphasiologie. *Rééducation Orthophonique*, 198, 153-162.
-

Melet, J.-J. (1991). La méthode environnementale de prise en charge des retards psychomoteurs (de naissance, après accident, etc.) : Mise en oeuvre par les parents aidés de professionnels. *Rééducation Orthophonique*, 165, 39-68.

Metellus, J. (1972). Origine, valeur et portée des diverses conceptions sur l'aphasie du 16e siècle à nos jours. *Rééducation Orthophonique*, 68, 220-258.

Metellus, J. (1992). De Saussure à Benveniste. *Rééducation Orthophonique*, 170, 125-140.

Métellus, J. (1998). Fonctions cognitives et sclérose latérale amyotrophique (S.L.A.). *Rééducation Orthophonique*, 195, 63-68.

Milcent, C. (2001). Orthophonie et autisme : les attentes des parents. *Rééducation Orthophonique*, 207, 5-10.

Misès, R. (1968). A propos des déficiences intellectuelles avec perturbations instrumentales et troubles évolutifs de la personnalité. *Rééducation Orthophonique*, 37-38, 307-320.

Moix, V., & Côté, H. (2004). Intervention orthophonique chez les cérébrolésés droits. *Rééducation Orthophonique*, 219, 123-133.

Molho, M. (1968). Linguistiques et langage. *Rééducation Orthophonique*, 37-38, 273-300.

Monetta, L. & Champagne, M. (2004). Processus cognitifs sous-jacents déterminant les troubles de la communication verbale chez les cérébrolésés droits. *Rééducation Orthophonique*, 219, 27-41.

Monfort, M. (2004). L'implant cochléaire chez l'enfant sourd pluri handicapé. *Rééducation Orthophonique*, 217, 81-91.

Monfort, M. (2005a). L'intervention langagière face aux troubles de la compréhension. *Rééducation Orthophonique*, 223, 123-136.

Monfort, M. (2005b). Troubles pragmatiques chez l'enfant : nosologie et principes d'intervention. *Rééducation Orthophonique*, 221, 85-101.

Monfort, M. (2007a). L'évaluation des habiletés pragmatiques chez l'enfant. *Rééducation Orthophonique*, 231, 73-85.

Monfort, M. (2007b). Les objectifs de l'intervention langagière dans les troubles graves de l'acquisition du langage. *Rééducation Orthophonique*, 230, 127-147.

Monfort, M., & Juarez Sanchez, A. (1994). La communication gestuelle dans les dysphasies développementales. *Rééducation Orthophonique*, 178, 139-146.

Monfort, M., & Juarez, A. (2006). Les enfants dysphasiques et l'implant cochléaire. *Rééducation Orthophonique*, 228, 113-127.

Morand, C. (1979). Une expérience de jeu dramatique avec un groupe de jeunes enfants. *Rééducation Orthophonique*, 105, 35-46.

Morel, L. (2006). Comprendre demande entre autres de réaliser des liens de causalité, comprendre c'est également déduire... *Rééducation Orthophonique*, 227, 61-74.

Moscato, M. (1983). Psychologie(s) du langage et psycholinguistique(s) : quelques remarques. *Rééducation Orthophonique*, 133, 387-391.

Moulin-Paliard, C. (1977). Inappétence scolaire et rééducation orthophonique. *Rééducation Orthophonique*, 94, 153-158.

Mucchielli-Bourcier, A. (1981). Personnalité des thérapeutes du langage et pratique de l'orthophonie. *Rééducation Orthophonique*, 120, 291-304.

Munnich, A., & Jacquemont, S. (2001). Génétique et troubles du langage : dans quelles circonstances adresser un enfant au généticien ? *Rééducation Orthophonique*, 205, 9-14.

Nespoulous, J.-L. (1986). Les domaines de la pragmatique. *Rééducation Orthophonique*, 146, 127-136.

Nespoulous, J.-L. (1999). La neuropsycholinguistique à la veille de l'an 2000. Réflexions et perspectives à partir d'un exemple : l'agrammatisme. *Rééducation Orthophonique*, 198, 145-152.

Nespoulous, J.-L. (2008). L'inférence : une nécessité absolue dans la communication interindividuelle ou la « part des anges ». *Rééducation Orthophonique*, 234, 3-13.

Nespoulous, J.-L., Rigalleau, F., & Cardebat, D. (2005). La compréhension du langage par le cerveau/esprit humain : du rôle insuffisant de l'aire de Wernicke. *Rééducation Orthophonique*, 223, 3-35.

Nespoulous, J.-L., & Borrell, A. (1977). La compréhension du message verbal oral et/ou écrit : la reconnaissance des unités de langue. Description et explication par la Linguistique Structurale. *Rééducation Orthophonique*, 93, 69-92.

Nguyen Than Liem. (1975). Mathématiques et enseignement des mathématiques. La place de l'inconscient. *Rééducation Orthophonique*, 86, 501-510.

Oléron, P. (1983). Le langage gestuel des sourds est-il une langue ? *Rééducation Orthophonique*, 133, 409-430.

Ozillou, C. (1974). Tentative d'approche de la pathologie du langage par l'étude des troubles traités en psycho-rythmique. *Rééducation Orthophonique*, 80, 497-525.

Pichon, E., & Borel-Maisonny, S. (1964). Psychophysiologie du langage : Ses troubles psychogènes - l'Aphasie. *Rééducation Orthophonique*, 5, 4-52.

Portmann, M. (1968). Les centres de phono-audiologie. *Rééducation Orthophonique*, 40, 445-452.

Pouder, M.-C. (1997). Grammaire de l'enfant, pour une grammaire de la variation et des interactions ? *Rééducation Orthophonique*, 189, 55-78.

Puyuelo, R., Bes, C., Murat, M.-H., Peyrane, P., Privat, C., Sabathe, M.-C., & Sindou, M. (1977). A propos de... l'entendement. *Rééducation Orthophonique*, 93, 7-24.

Ramos Lampreia, M.A. (1971). L'application de la méthode psychomotrice « Bon Départ » dans le champ rééducatif et thérapeutique de déficiences instrumentales et d'adaptation. *Rééducation Orthophonique*, 63, 399-440.

Rey-Herme. (1976). Synthèse et clôture. *Rééducation Orthophonique*, 87, 67-78.

Robin, M. (1985). Le langage maternel adressé au bébé. *Rééducation Orthophonique*, 144, 375-386.

Roch, D. (2005). Difficultés pragmatiques chez un enfant dysphasique : propositions d'intervention. *Rééducation Orthophonique*, 221, 123-136.

Roch, D. (2007). Pluridisciplinarité, transdisciplinarité : Quels modèles de prise en charge? *Rééducation Orthophonique*, 231, 227-239.

Rondal, J.-A. (1986). Contexte pragmatique et développement du langage chez l'enfant. Une note sur les positions théoriques récentes de J. Bruner. *Rééducation Orthophonique*, 146, 151-161.

Rondeleux, L.J. (1992). La perception de l'âge à travers les stéréotypes de la voix. *Rééducation Orthophonique*, 171, 285-291.

Rousseau, T. (2002). Bilan du patient suspecté de démence. *Rééducation Orthophonique*, 212, 127-134.

Roustit, J. (2007a). Avant-propos. *Rééducation Orthophonique*, 232, 2-6.

Roustit, J. (2007b). De l'évaluation du langage oral chez le jeune enfant. *Rééducation Orthophonique*, 231, 3-9.

Sabourin, R. (1994). Les cinq sens et leur rôle dans la communication interpersonnelle. *Rééducation Orthophonique*, 177, 58-60.

Sadek-Khalil, D. (1965). Les troubles du langage à la lumière de l'enseignement des enfants sourds. *Rééducation Orthophonique*, 13, 37-51.

Sadek-Khalil, D. (1968). L'article : Son acquisition par l'enfant sourd profond. *Rééducation Orthophonique*, 36, 239-250.

-
- Sadek-Khalil, D. (1969). De l'évocation. *Rééducation Orthophonique*, 44, 223-242.
- Sadek-Khalil, D. (1973). Réflexions tirées de la rééducation des aphasiques. *Rééducation Orthophonique*, 70, 29-134
- Salazar Orvig, A., De Weck, G., Basselier, M., & Henry, A. (2007). Dialogues entre enfants dysphasiques et leur mère : analyse des processus d'ajustement. *Rééducation Orthophonique*, 230, 25-45.
- Sampo, M. (1983). Un bilan vidéo. *Rééducation Orthophonique*, 131, 254-256.
- Schneberger Athayade, J. (1975). Troubles du psychisme consécutifs à une perception auditive déficiente chez l'enfant. *Rééducation Orthophonique*, 82, 105-125.
- Siboni, S. (1994). Le Forum Jean Vignalou : Les cinq sens et la communication. *Rééducation Orthophonique*, 177, 39-42.
- Signoret, J.L. (1987). Compréhension de tous les jours, compréhension de laboratoire. *Rééducation Orthophonique*, 151, 291-295.
- Simon, A.-M. (1985). Réflexions sur la pratique du bilan orthophonique (de l'usage d'épreuves standardisées). *Rééducation Orthophonique*, 141, 57-62.
- Sindou, M. (1973). Problèmes de la « mesure » du langage chez les enfants présentant des troubles de la personnalité. *Rééducation Orthophonique*, 69, 64-72.
- Table ronde sur le thème « langage et niveau mental » - Interventions. (1973). *Rééducation Orthophonique*, 69, 76-95.
- Table ronde sur le thème : « Troubles de l'expression orale et handicaps scolaire, professionnels et humains ». (1974). *Rééducation Orthophonique*, 77, 254-280.
- Terrier, S. (1975). La rééducation du langage oral et la personnalité de l'orthophoniste. *Rééducation Orthophonique*, 81, 27-31.
-

Tessier, C. (2010). Etre orthophoniste dans un service de cancérologie ORL : technique et relation d'aide. Réflexions personnelles. *Rééducation Orthophonique*, 243, 5-15.

Théron, B. (2010). Les comportements précurseurs de la communication : précurseurs pragmatiques, précurseurs formels, précurseurs sémantiques. *Rééducation Orthophonique*, 244, 111-120.

Thi Mai, T., Bellot Des Minières, H., Blandel, A., Sallmann, I., Martin, Y. & Herlant, M. (1990). Apport de la thérapie P.A.C.E dans la communication référentielle de l'aphasie adulte. *Rééducation Orthophonique*, 161, 21-34.

Thibault, C. (2010a). Au-delà des mots. *Rééducation Orthophonique*, 241, 3-6.

Thibault, C. (2010b). Et si on parlait de maternologie ! *Rééducation Orthophonique*, 242, 119-125.

Thibault, C. (2010c). L'importance du premier entretien. *Rééducation Orthophonique*, 241, 103-110.

Thibault, M.-P., Lenfant, M., & Helloin, M.-C. (2007). Le langage du jeune enfant : analyse et diagnostic à l'aide de la batterie Exalang 3/6 ans. *Rééducation Orthophonique*, 231, 155-172.

Tremblay, T. & Joannette, Y. (2004). Latéralisation des habiletés langagières et de la communication verbale chez les non-droitiers. *Rééducation Orthophonique*, 219, 67-77.

Trognon, A., & Sorsana, C. (2005). Les compétences interactionnelles : formes d'exercice, bases, effets et développement. *Rééducation Orthophonique*, 221, 29-56.

Van Eeckhout, P., Pillon, B., & Signoret, J.-L. (1982). Récits et support visuels utilisés au cours de la rééducation des aphasiques. *Rééducation Orthophonique*, 125, 267-280.

Van Waeyenberghe, M. (2010). Approche orthophonique des enfants sans langage. *Rééducation Orthophonique*, 241, 111-120.

Vexiau, A.-M. (1987). Démythification de l'autisme. *Rééducation Orthophonique*, 150, 165-177.

Vexiau, A.-M. (1991). La personne autistique : communication et éducation. *Rééducation Orthophonique*, 168, 435-451.

Vexiau A.-M. (1994). Parents d'autistes : boucs émissaires ou partenaires? *Rééducation Orthophonique*, 180, 393-403.

Vexiau, A.-M. (1996). Communication facilitée : Un nouveau langage pour tous les handicapés. *Rééducation Orthophonique*, 185, 31-37.

Vient de paraître. (1980). *Rééducation Orthophonique*, 113, 268.

Weitzman, E. (2000). Apprendre le langage en ayant du plaisir – Le programme de Hanen pour éducateurs de jeunes enfants : une formation interne dans les crèches, visant à faciliter le développement des compétences sociales et du langage oral et écrit. *Rééducation Orthophonique*, 203, 85-124.

Witko, A. (2010). Conduites d'étayage maternel en situation de lecture partagée auprès d'enfants français de 24 mois. *Rééducation Orthophonique*, 244, 209-247.

Witko-Commeau, A. (1996). La communication multicanale : un mouvement entre le dire et le faire. *Rééducation Orthophonique*, 187, 277-286.

Zellal, N. (1986). Réflexion sur les fondements de la diagnose des troubles aphasiques à travers les apports conjoints de la linguistique structurale et de la pragmatique. *Rééducation Orthophonique*, 146, 177-180.

Zeller, A.-M. (1980). Introduction à la critique du bilan orthophonique. Historique et perspective. *Rééducation Orthophonique*, 112, 99-104.

Zwobada-Rosel, J. (1996). Expression et communication : jeu entre verbal et non verbal dans des dialogues thérapeutiques. *Rééducation Orthophonique*, 187, 307-334.

ANNEXES

**Annexe I : Programme des journées d'études consacrées à la
« pathologie de la communication humaine ». Lyon, 1980. Issu
de la revue Rééducation orthophonique n° 115**

COURS ET CONGRES

UNIVERSITE CLAUDE-BERNARD - LYON

Faculté « Biologie Humaine » (Doyen : Pr REVILLARD)
Faculté « Techniques de Réadaptation » (Doyen : Pr MORCON)

JOURNÉES D'ÉTUDES

Lyon, 7-8 décembre 1980

Les 7 et 8 décembre 1980 auront lieu à LYON, pour la première fois, des Journées d'études pluridisciplinaires sur le thème :

PATHOLOGIE DE LA COMMUNICATION HUMAINE

Avant-programme

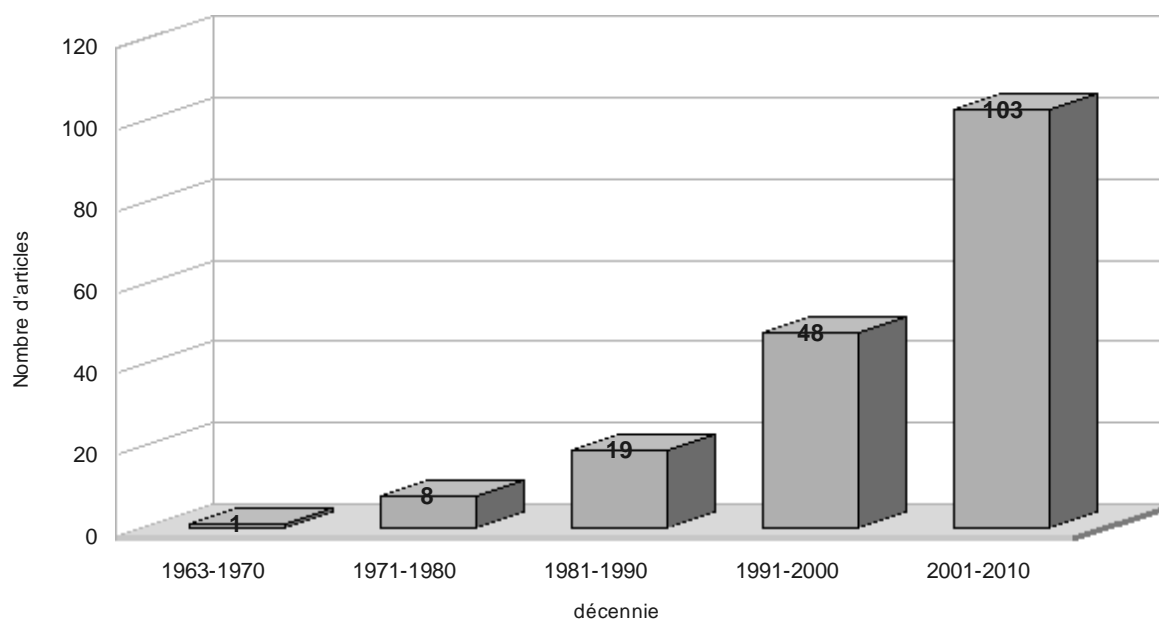
| | |
|-------------------------------|---|
| BIOLOGIE | Henri LABORIT : « L'Inhibition de l'Action ». |
| BIOPHYSIQUE | Henri ATLAN : « L'Evolution des Concepts de Temps et d'Information en Biologie ». |
| ETHOLOGIE HUMAINE | Jacques COSNIER : « Le Statut du Langage dans la Communication Humaine ». |
| IMMUNOLOGIE | Jean-Pierre REVILLARD : « Système Immunitaire et Communications ». |
| NEUROPHYSIOLOGIE | Marc JEANNEROD : « Le Geste et la Forme ». |
| OTO-RHINO-LARYNGOLOGIE | Alain MORCON : « Le "Dialogue de Sourds" ». |
| PHYSIOLOGIE SENSORIELLE | Jacques CHANEL : « Transférabilité de l'Energie et Qualité de la Sensation ». |
| PHYSIQUE MATHÉMATIQUE | Hélène KERBIAT-LUNC : « Le Temps et l'Espace ». |
| SOCIO-ÉCONOMIE | Michel FUSTIER : « Dialectique et Communication ». |
| SYSTÉMOLOGIE | Jacques OUDOT : « Le Concept de Biolimite ». |

Pour toute demande de renseignements : s'adresser au Dr Jacques OUDOT, Secrétariat de la Faculté « TECHNIQUES DE RÉADAPTATION », 8, avenue Rockefeller, 69373 LYON CEDEX 2, tél. : (7) 875.81.14, poste 365.

ANNEXES DES VERSO

Verso de la page 44 : Graphique A

Nombres d'articles où apparaît le mot "pragmatique"
par décennies



Verso de la page 68 : Frise chronologique

Chronologie des éléments en lien avec la pragmatique

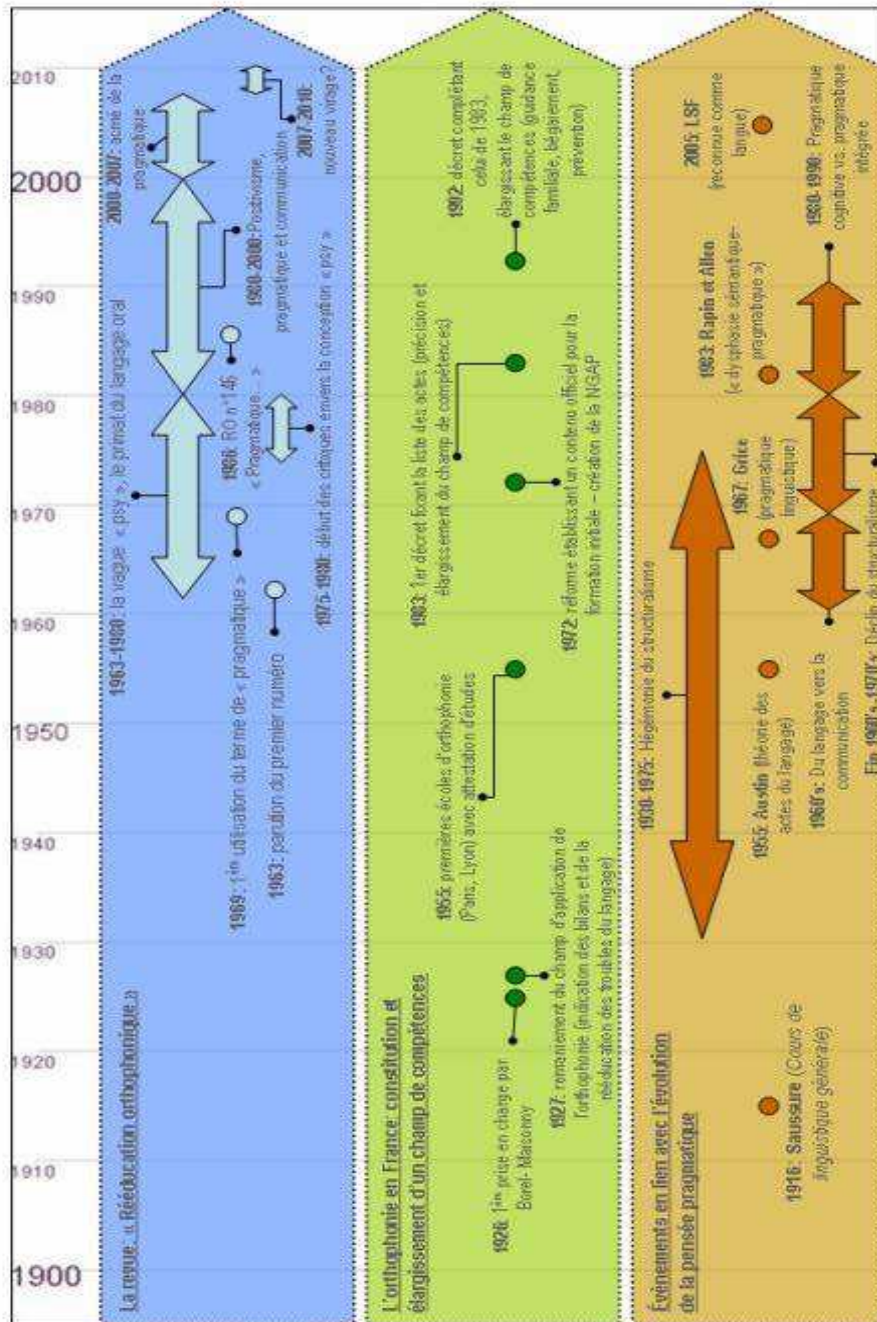


TABLE DES MATIERES

| | |
|---|-----------|
| ORGANIGRAMMES | 2 |
| REMERCIEMENTS | 4 |
| SOMMAIRE | 5 |
| INTRODUCTION | 7 |
| PARTIE THEORIQUE | 8 |
| I. LE SYSTEME DES PROFESSIONS | 9 |
| 1. <i>Un système concurrentiel</i> | 9 |
| 2. <i>L'appropriation de juridictions</i> | 9 |
| II. L'ETUDE SCIENTIFIQUE DE L'HUMAIN..... | 11 |
| 1. <i>La connaissance entre immédiat et médiation</i> | 12 |
| 2. <i>Homme ou animal : le seuil de l'humain</i> | 14 |
| 2.1. Positivisme et étude scientifique de l'humain | 14 |
| 2.2. Le constructivisme et l'étude scientifique de l'humain | 14 |
| 3. <i>Langage et communication</i> | 16 |
| 4. <i>Evolutions des légitimités</i> | 17 |
| III. PRAGMATIQUE : DU CODE A L'INFERENCE..... | 18 |
| 1. <i>La sémiotique définit la pragmatique</i> | 19 |
| 2. <i>Les actes de langage : un concept fondateur</i> | 19 |
| 3. <i>Grice : les maximes conversationnelles</i> | 20 |
| 4. <i>De l'interprétation dans la communication : le principe de pertinence</i> | 21 |
| 5. <i>Avènement du concept scientifique de pragmatique</i> | 22 |
| 6. <i>Conclusion</i> | 23 |
| PROBLEMATIQUE ET HYPOTHESES | 24 |
| I. PROBLEMATIQUE | 25 |
| II. HYPOTHESES | 25 |
| PARTIE EXPERIMENTALE | 26 |
| I. LA POSTURE SOCIO-HISTORIQUE..... | 27 |
| 1. <i>Motivations initiales et neutralité axiologique</i> | 28 |
| 2. <i>S'extraire du sens commun et construire son objet</i> | 30 |
| 3. <i>Problématiser</i> | 30 |
| II. CHOIX DE LA TECHNIQUE D'ENQUETE ET DES SOURCES..... | 31 |
| III. METHODE D'ANALYSE | 32 |
| 1. <i>Renoncer à la preuve</i> | 33 |
| 2. <i>Une mise en contexte</i> | 33 |
| 3. <i>Lecture et relecture, méthode des tas</i> | 34 |
| 4. <i>Analyse chiffrée</i> | 34 |
| IV. LIMITES DE NOTRE METHODOLOGIE..... | 34 |
| 1. <i>Biais d'interprétation</i> | 35 |
| 2. <i>Un corpus uniquement écrit</i> | 35 |
| PRESENTATION DES RESULTATS | 37 |
| I. LE SUJET ENTRE PHYSISME ET SCIENCES HUMAINES (1963-1980)..... | 38 |
| 1. <i>Crise du structuralisme et multiplicité des approches</i> | 38 |
| 2. <i>Physisme, positivisme et primat du langage oral</i> | 39 |
| 3. <i>Constructivisme en orthophonie : communication et psychanalyse</i> | 41 |
| 3.1. <i>Une approche constructiviste de l'au-delà du physisme</i> | 41 |
| 3.2. <i>Un regard psychanalytique sur la communication</i> | 42 |
| 4. <i>Crise de légitimité de la psychanalyse, recentrement sur le physisme</i> | 43 |
| II. POSITIVISME, PRAGMATIQUE ET COMMUNICATION (1980-2010) | 44 |
| 1. <i>Montée du positivisme</i> | 44 |
| 2. <i>Communication, pragmatique : des déictiques à la théorie de l'esprit</i> | 46 |

| | | |
|--|--|------------|
| 2.1. | La fin du primat du langage oral | 46 |
| 2.2. | La pragmatique du matériel verbal : Discours et déictiques | 46 |
| 2.3. | La communication non verbale | 47 |
| 2.3.1. | Multicanalité et gestion de l'échange..... | 47 |
| 2.3.2. | Théorie de l'esprit et inférences..... | 49 |
| 3. | <i>L'articulation communication-positivisme</i> | 49 |
| 4. | <i>L'hyper communication</i> | 51 |
| 5. | <i>Impacts sur la pratique orthophonique</i> | 52 |
| 5.1. | Traduction des troubles | 52 |
| 5.2. | Ecologie et accompagnement familial..... | 52 |
| III. | UN NOUVEAU VIRAGE ? (2007-2010) | 53 |
| DISCUSSION DES RESULTATS | | 56 |
| I. | LA PUISSANCE DE TRADUCTION DU RESEAU CONCEPTUEL ORTHOPHONIQUE | 57 |
| 1. | <i>S'extraire et se différencier des psy</i> | 57 |
| 2. | <i>Les qualités stratégiques du concept de pragmatique</i> | 59 |
| 3. | <i>Caractéristiques communes des conquêtes juridictionnelles</i> | 61 |
| II. | CONQUETES ET EXTENSIONS JURIDICTIONNELLES | 61 |
| 1. | <i>Les cérébrlésés droits</i> | 62 |
| 2. | <i>Dysphasie sémantique-pragmatique ou trouble pragmatique</i> | 63 |
| 3. | <i>L'autisme / les psychoses</i> | 66 |
| 4. | <i>Les troubles neurologiques</i> | 67 |
| III. | LA MENACE DES NEUROPSYCHOLOGUES ? | 68 |
| IV. | L'EXTENSION DE L'ORTHOPHONIE : LIMITES ET PERSPECTIVES | 69 |
| 1. | <i>La liberté d'action immanente à l'orthophonie</i> | 69 |
| 2. | <i>Les motivations d'une extension</i> | 70 |
| 3. | <i>Limite(s) de l'extension orthophonique?</i> | 71 |
| 4. | <i>Au-delà des signifiants</i> | 72 |
| CONCLUSION..... | | 73 |
| BIBLIOGRAPHIE..... | | 75 |
| ANNEXES..... | | 99 |
| ANNEXE I : PROGRAMME DES JOURNEES D'ETUDES CONSACREES A LA « PATHOLOGIE DE LA COMMUNICATION HUMAINE ». LYON, 1980. ISSU DE LA REVUE REEDUCATION ORTHOPHONIQUE N° 115 100 | | |
| ANNEXES DES VERSO | | 101 |
| VERSO DE LA PAGE 44 : GRAPHIQUE A | | 102 |
| VERSO DE LA PAGE 68 : FRISE CHRONOLOGIQUE..... | | 103 |
| TABLE DES MATIERES | | 104 |

Vincent Fournier & Jeanne-Béatrice Lauret

L'ORTHOPHONIE AU-DELA DES MOTS : Communication, Pragmatique

105 Pages

Mémoire d'orthophonie -UCBL-ISTR- Lyon 2010

RESUME

L'orthophonie se définit actuellement comme la thérapie du langage et de la communication. Il n'en a pas toujours été ainsi. Les premiers patients de S. Borel-Maisonny étaient principalement des sujets atteints de fentes palatines ou de surdité. Aujourd'hui, l'univers orthophonique s'est élargi aux difficultés communicationnelles du sujet humain en général et prend en charge une grande variété de pathologies, à tous les âges de la vie. Comment s'est effectué ce passage d'une orthophonie que nous pourrions qualifier d'« organique » à une orthophonie intervenant dans le champ vaste de la communication ? Nous avons cherché à répondre à cette question sous l'angle d'une approche socio-historique. L'étude de l'ensemble de la revue *Rééducation Orthophonique* nous a permis de dresser un panorama de l'évolution du champ conceptuel de l'orthophonie en France de 1963 à 2010. Nous nous sommes focalisés sur sa théorisation de la communication, et plus particulièrement sur le concept de pragmatique, récemment intégré par l'orthophonie et central dans son appréhension contemporaine de la communication. La pragmatique constitue par ailleurs un domaine polymorphe, aux frontières flottantes, dont nous avons retracé sommairement les développements conceptuels. Nous avons également cherché à recontextualiser l'ensemble de ces évolutions à partir des positions épistémologiques qui sous-tendent le discours orthophonique à différentes époques. Ce travail nous a permis de mettre en exergue les tournants historiques qui ont fait passer l'orthophonie d'un cadre conceptuel à un autre. A partir de l'analyse sociologique du système des professions proposée par Andrew Abbott (1988), nous retraçons l'histoire d'une orthophonie qui a progressivement étendu son champ de compétence. Elle l'a élargi en luttant contre certaines professions voisines et en faisant évoluer son discours à partir des concepts qu'elle s'est appropriés progressivement (ses *inférences*) dans les champs de la communication, de la langue et du langage.

MOTS-CLES

Histoire de l'orthophonie - Pragmatique – Communication – Epistémologie - Sociologie des professions – Champ de compétence - Lutttes interprofessionnelles.

MEMBRES DU JURY

LECLERC Caroline - TAIN Laurence - TOPOUZKHANIAN Sylvia

MAITRE DE MEMOIRE

Nicolas Guilhot

DATE DE SOUTENANCE

JUIN 2011
